FRÉJUS le magazine

N°04

MAGAZINE MUNICIPAL

MARS/AVRIL 2015

BUDGET 2015 : LA VILLE ÉCONOMISE POUR VOUS

Fréjus

VILLE DE FRÉJUS

sommaire

21 CAHIER SPÉCIAL
Elections départementales :
Mode d'emploi d'un scrutin modifié

04 EN IMAGES
Rétro :
Les temps forts du début d'année

16 DOSSIER
Budget 2015 :
La Ville économise pour vous !

18 QUARTIERS
Des Chênes à Pourcin :
Une entrée "est" transformée et redynamisée

31 ÉCONOMIE
Evénement :
Les entrepreneuses tiennent salon!

34 CULTURE
Médiathèque Villa-Marie :
Bienvenue dans la bibliothèque numérique !

37 CADRE DE VIE
Service de l'Environnement et développement durable : Vocation nature

39 JEUNESSE
Villeneuve :
Un centre d'animation pour tous

40 ASSOCIATIONS
Vos associations
vous informent

41 GRAND ANGLE
21e RIMa :
Le colonel Luc Laîné, le "Père" du Régiment

42 AGENDA
Tous vos rendez-vous
en mars et avril

46 EXPRESSION
Tribune d'expression
des groupes représentés au Conseil Municipal

07 ACTUALITÉ
Entretien : David Rachline
livre les clés d'un changement réussi

INFOS PRATIQUES

Directeur de la publication : David RACHLINE - Rédaction : Philippe CORBIN, Céline RONDEAU - Photos : Philippe CORBIN et Robin HACQUARD (sauf mentions contraires) - Conception graphique et réalisation : Corinne BENSAIDANI - Impression : Imprimerie RICCOBONO - Prochain numéro : mai/juin 2015 - ISSN n° 1630 - 8247 - Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé.
"Fréjus, Le Magazine" est imprimé à 37 000 exemplaires. Sa périodicité est bimestrielle.

Où trouver "Fréjus, Le Magazine" ?

• Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens,

• Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville :
- Hôtel de Ville,
- Mairies annexes,
- Médiathèque Villa-Marie,
- Théâtre Le Forum,
- Office de Tourisme,
- Syndicat d'Initiative de Saint-Aygulf,
- Maisons de quartier,
- Centres sociaux,
- Équipements sportifs.

• Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34.

Toute l'actualité de la Ville sur : www.ville-frejus.fr, FB ville.frejus, Twitter VilledeFrejus

ÉDITO

ALLER DE L'AVANT

Ce numéro de "Fréjus le Magazine" vous présente un dossier spécial sur les prochaines élections départementales des 22 et 29 mars. Nous avons en effet souhaité rappeler l'importance des interventions du Département dans notre vie quotidienne, et faire en sorte, alors que les règles d'élection, le découpage des cantons et parfois les bureaux ont changé, que chacun dispose de tous les éléments d'information nécessaires pour accomplir dans les meilleures conditions son devoir civique.

Vous découvrirez aussi dans ces pages le détail du budget primitif 2015, adopté lors du Conseil municipal du 26 janvier. Le travail des élus et des Services, que je remercie, permet peu à peu, vous le constaterez, de rétablir notre situation budgétaire. Ce budget 2015 prévoit, malgré un contexte national très défavorable et le poids de notre dette, non seulement de réduire nos dépenses de fonctionnement mais aussi de relancer notre investissement et d'initier différents projets qui jalonneront cette mandature pour assurer l'avenir de Fréjus. Et cela sans augmenter les impôts et en poursuivant notre désendettement.

L'avenir passe en premier lieu par l'attractivité et le dynamisme de notre ville. Nous y travaillons sans relâche, notamment en préparant actuellement une saison estivale qui sera riche en événements. Mais aussi en agissant au quotidien pour nos marchés, nos commerces et notre tourisme.

Le dynamisme, c'est aussi, et avant tout, celui des nombreux acteurs économiques Fréjusiens : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, qui s'investissent, prennent des risques et développent leur activité sur notre territoire. Qu'ils sachent que la Ville accompagnera toujours leur esprit d'entreprise, nécessaire à la création d'emplois et à notre avenir commun.

Nous le ferons, comme c'est le cas depuis le début de cette mandature, dans un esprit d'écoute, d'ouverture et de proximité. Car c'est en étant au plus près de tous les Fréjusiens, dans les différents quartiers, comme je le fais dans mes visites régulières de terrain, que nous parviendrons à fédérer les énergies et à œuvrer pour l'intérêt général.

Fréjus vit, Fréjus bouge, et Fréjus se tourne résolument vers un avenir à la hauteur de son histoire et de son potentiel !

David Rachline
Maire de Fréjus
Sénateur du Var

en images

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Le 9 janvier au théâtre le Forum, le Sénateur-Maire David Rachline présentait pour la première fois ses vœux au Fréjusiens. Face à une salle archi-comble, cela a été l'occasion pour lui de retracer les premiers mois écoulés depuis son élection au siège de premier magistrat, mais aussi de rappeler les grandes lignes de ses actions à venir et de fomuler ses souhaits pour la Ville.

HOMMAGE À CHARLIE HEBDO

Plus de 2000 personnes s'étaient donné rendez-vous sur la place Formigé le dimanche 11 janvier afin de prendre part à la marche silencieuse en hommage aux victimes de l'attentat terroriste de Charlie Hebdo.
Aux côtés du Sénateur-Maire et de son équipe municipale, la marche a conduit les participants jusqu'au monument aux morts de la place Agricola, avant de revenir vers la place Formigé pour un dépôt de gerbe.

LE MAIRE EN VISITE CHEZ EXPERTMÉDIA

Le Sénateur-Maire David Rachline a visité la société Expertmédia, implantée au cœur du pôle d'excellence Jean-Louis. L'entreprise, leader sur le marché des liaisons satellitaires destinées aux entreprises internationales, a d'ores et déjà acquis trois terrains pour pouvoir développer son activité à partir de l'est-Var. Face à un secteur en pleine expansion, Expertmédia a implanté sur son site fréjusien un centre de formation destiné à ses clients. En parallèle, une vingtaine d'ingénieurs réseaux ultra-spécialisés travaillent dans la structure fréjusienne, appelée à se développer dans les années à venir.

SIGNATURE DE LA CONVENTION RAMSAR

Le 2 février dernier, dans le cadre d'une journée de débats donnant le coup d'envoi des "Journées Mondiales des Zones Humides", à la Tour du Valat en Camague, la ville de Fréjus a signé la "Charte pour la gestion du site Ramsar les Étangs de Villepey" (La convention Ramsar recense les zones humides d'importance internationale). Représentant le Sénateur-Maire David Rachline, madame Milioti, adjointe aux espaces lacustres et espaces naturels situés en bord de mer, a signé cette charte. Celle-ci illustre la volonté de la municipalité fréjusienne pour agir concrètement en matière de développement durable et de préservation de son patrimoine naturel remarquable.

PALMARÈS DU COURT-MÉTRAGE

18E FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

Le Festival du Court-Métrage, dont le succès n'est plus à démontrer, s'est clôturé le 16 janvier dernier par la proclamation du palmarès :
Prix Forum Julii (prix de la jeunesse) : "Au sol" réalisé par Alexis Michalik
Sélection Aurélia - Prix du Public : "Papa dans maman", réalisé par Fabrice Bracq - Prix du Jury : "Next floor", réalisé par Denis Villeneuve - Prix de la ville de Fréjus : "Avant que de tout perdre", réalisé par Xavier Legrand.
Sélection Hermès - Prix du Public : "Au sol" réalisé par Alexis Michalik - Prix du Jury : "Argile", réalisé par Michael Guerraz - Prix de la ville de Fréjus : "The chicken", réalisé par Una Gunjak.

LES EMS DANS LA COURSE

CROSS DES EMS

Une centaine d'enfants âgés de 5 à 10 ans, fréquentant tout au long de l'année les différents centres de l'Ecole Municipale de Sports (EMS), ont participé au cross organisé par la Ville dans le Parc de la Villa Aurélienne le 11 février dernier. Cette manifestation fortement plébicitée par tous les enfants a été une occasion de plus de leur transmettre le goût et les valeurs du sport telles que l'effort, le respect et la coopération.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS À L'HONNEUR

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 30 janvier, le Sénateur-Maire David Rachline a accueilli les nouveaux Fréjusiens dans le cadre prestigieux de la Villa Aurélienne. Cette soirée amicale a été l'occasion pour lui de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux arrivants, mais aussi de rappeler toutes les richesses qui font les spécificités de la Ville, tant d'un point de vue géographique qu'en terme de développement économique, d'éducation, de vie associative ou de sécurité.

MERCI AUX DONATEURS DU TÉLÉTHON

SOIRÉE "MERCI TÉLÉTHON"

Le casino de jeux de Fréjus et son directeur, Stéphane Hourcastagnou, accueillaient ce mardi 27 janvier la soirée "Merci Téléthon", pour remercier les acteurs et donateurs de l'édition 2014.
La municipalité, représentée par de nombreux élus, saluait ainsi "la solidarité et la générosité de tous les Fréjusiens", qui aura permis de collecter très exactement, une fois les charges déduites, la somme de 14.418,98€. Un chèque a symboliquement été remis à Mylène Pinto, coordinatrice Var-Est de l'AFM Téléthon, par Julie Lechanteux, adjointe au maire.

en images

RENCONTRE DU MAIRE AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER DE L'ESTÉREL

Dans le cadre de sa politique de proximité, David Rachline, sénateur-maire de Fréjus, a inauguré, le 20 janvier, dans le quartier de l'Estérel, un cycle de rencontres avec les habitants. *"J'ai tenu à débuter ces rencontres par votre quartier, soulignait David Rachline. J'en connais les spécificités et également le sentiment que vous pourriez nourrir d'être oubliés. Il n'en est rien, la preuve."*
Au fil d'une journée entière passée sur site, des arrêts et visites des différents lotissements qui composent ce quartier de deux milliers d'habitants et en constituent son caractère spécifique (lire notre présentation du quartier, *Fréjus Le Magazine n°3* - janvier-février 2015), le sénateur-maire et les riverains ont eu l'occasion de discuter et d'aborder nombre de sujets qui les préoccupent. Au premier rang desquels la sécurité, routière essentiellement, mais également en matière de prévention des incendies, les transports en commun, scolaires et autres…
À ces questions et problématiques, David Rachline assure *"avoir pris note"* et, même si certaines d'entre elles ne relèvent pas nécessairement des compétences de la commune, il s'est engagé à se charger *"de les relayer auprès des instances compétentes et de suivre les dossiers. J'espère ainsi pouvoir vous apporter des premières réponses lors d'une réunion de quartier, qui se tiendra avant l'été"*, a t-il indiqué. Les habitants des différentes composantes du quartier de l'Estérel, présents ou représentés par les présidents d'ASL (MM. Bellynck, Mérigeon, Mme Elarbi) et du conseil de quartier, Patrick Barsimée, ont donc pu partager et faire connaissance avec le Maire et l'équipe municipale.
Ces rendez-vous sont appelés à se renouveler, au rythme environ d'un par an et par quartier. Saint-Aygulf est ainsi fin février - hors des délais de bouclage de ce magazine - le 2e quartier visité…

UN QUARTIER AU CŒUR DE L'ESTEREL

DE NOMBREUX SUJETS ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS

UN PREMIER RENDEZ-VOUS FRUCTUEUX

ÉCHANGES SUR LA SÉCURITÉ

UNE VISITE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

ENTRETIEN

DAVID RACHLINE LIVRE LES CLÉS D'UN CHANGEMENT RÉUSSI

PRÈS D'UN AN APRÈS AVOIR ÉTÉ ÉLU MAIRE DE FRÉJUS, DAVID RACHLINE, ÉGALEMENT SÉNATEUR DU VAR DEPUIS SEPTEMBRE 2014, LIVRE SES PROJETS ET AMBITIONS POUR LA VILLE. BUDGET, SÉCURITÉ, FAMILLE, TOURISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT, URBANISME, ET BIEN D'AUTRES, LE QUOTIDIEN DES FRÉJUSIENS EST AUSSI CELUI DE LEUR MAIRE. AVEC UNE CERTITUDE, IL Y A BIEN UN PILOTE DANS L'AVION ! RENCONTRE.

Fréjus, Le Magazine (F.L.M.) : Vous êtes au Sénat, à Fréjus, dans les médias, les réunions politiques,… quel est votre secret ?
David Rachline : L'énergie probablement et la jeunesse sans doute. J'essaie d'être le plus utile possible dans chacune des missions qui m'ont été confiées par les électeurs. Mes deux mandats sont d'ailleurs très liés puisque lorsque je travaille au Sénat pour les problématiques des inondations ou les questions de sécurité, je travaille aussi pour les Fréjusiens. Cette activité démontre que des élus efficaces c'est possible, contrairement à ce qu'on voit trop souvent dans les partis du système. La clé, c'est d'être organisé. Et d'avoir une bonne équipe surtout ! J'ai cette chance à Fréjus comme au Sénat.

F.L.M. : Rappelons les 144 M€ d'endettement de la ville à votre arrivée et un désendettement record de 8,5 M€ réalisé sur la première année de votre mandat. Cette belle performance vous encourage-t-elle à élever encore le niveau de vos ambitions en la matière pour les années à venir ?
D.R. : Oui, et la bonne nouvelle, c'est que le compte administratif va démontrer plus d'économies que prévu, à hauteur de 9M€ Ce désendettement était nécessaire pour rendre à la commune sa crédibilité financière et bancaire et entamer une véritable entreprise de réinvestissement. La Ville était quasiment en faillite, nous sommes en train de la redresser. C'est une mission réussie, qui n'a pas été facile et qui a demandé des efforts à tous, élus, administration et Fréjusiens. Dans cet objectif, nous avons réorganisé les services pour une administration plus efficace et qui coûte moins. Les économies sont aussi passées par la mutualisation des moyens, que nous allons poursuivre, y compris avec la CAVEM. Au final, les résultats sont là : le budget des services de la Ville a baissé de 20% en 2014, va continuer de baisser de 10% en 2015, et nous pouvons à nouveau investir pour l'avenir de Fréjus.

F.L.M. : Pour l'année 2015, vous annoncez un investissement de 10 M€ au service de la qualité de vie des Fréjusiens sans augmentation des taux des taxes locales. Pouvez-vous nous dire en quelques mots à quels secteurs vous les destinez ?
D.R. : Le budget de 2015 représente +64% d'investissements par rapport à 2014. C'est la démonstration que nos efforts nous donnent l'oxygène financier dont nous avons besoin pour investir dès cette année pour améliorer la vie quotidienne des Fréjusiens. Nous allons par exemple entreprendre les travaux de voirie et de rénovation des bâtiments communaux très attendus des administrés. Mais aussi poursuivre les études préalables à la reconstruction de l'école des Chênes, engager l'extension et la rénovation de la crèche "La Nouveleto", renforcer les animations culturelles et festives, accentuer la lutte contre les inondations. Le tout, comme vous l'avez souligné, sans augmenter les taux d'imposition et des taxes locales, comme je m'y suis engagé auprès des Fréjusiens.

F.L.M. : Le désengagement de l'Etat pèse lourdement sur les finances des collectivités. Quel est votre sentiment par rapport à cette politique et quel est son impact sur notre ville ?
D.R. : L'Etat fait des économies sur le dos des collectivités territoriales, alors qu'elles sont indispensables à la dynamique économique locale.

Ce choix stratégique est très contestable. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le souligner au Sénat. La conséquence directe pour Fréjus, c'est 1,5 M€ de dotations en moins sur le budget 2015. C'est considérable. Toutefois, les efforts que nous avons entrepris devraient nous permettre de ne pas être trop impactés. Gérer c'est essentiellement prévoir et anticiper.

F.L.M. : La sécurité des Fréjusiens est une priorité. Quelle est votre volonté sur un sujet aussi sensible actuellement ?
D.R. : Notre Police Municipale doit avoir les moyens de sanctionner chaque incivilité, et chaque citoyen irrespectueux des règles. C'est pourquoi nous allons notamment renforcer les effectifs, les doter de gilets pare-balles et renouveler le parc automobile. Nous avons déjà beaucoup fait en peu de temps dans ce domaine, en rétablissant la brigade de nuit sur une amplitude de 7j/7 et de 24h/24, en créant la brigade Environnement, en élargissant des horaires des postes de police dans les quartiers, et récemment en recrutant un Directeur de la Sécurité, Hervé Eygazier, un professionnel d'expérience en qui j'ai toute confiance. Il a déjà entamé un excellent travail de réorganisation et va contribuer à renforcer la sécurité à Fréjus.

F.L.M. : Vous avez regretté la réduction drastique des moyens alloués à l'armée. En tant que Sénateur et Maire, pensez-vous qu'aujourd'hui son déploiement aux côtés des forces traditionnelles de sécurité devrait être restauré ?
D.R. : Je pense que c'est d'autant plus nécessaire dans une période de crise majeure comme c'est le cas aujourd'hui. Le constat très inquiétant actuellement, c'est qu'au delà de ses missions essentielles de sécurité intérieure et extérieure, notre armée n'est plus en mesure d'assumer des missions supplémentaires à celles qui lui sont confiées aujourd'hui. Pourtant, le Président de la République continue d'annoncer une réduction des effectifs et des moyens. De mon côté, en tant que Sénateur, je n'aurai de cesse de défendre une vision diamétralement opposée à ces restrictions très graves. Je suis un fervent partisan d'une augmentation substantielle des moyens pour permettre à l'armée de défendre notre pays dans des conditions de travail raisonnables avec les moyens appropriés. La sécurité d'un pays comme le nôtre ne devrait pas souffrir sur ce point d'un tel laxisme.

F.L.M. : Êtes-vous favorable à la restauration du service militaire ?
D.R. : Oui et d'urgence. Parce que c'est un moyen d'assimiler, et de rappeler l'existence de l'autorité. C'est également l'occasion de créer une véritable chaîne de fraternité entre les Français, quelles que soient leur origine, leur religion ou leur couleur de peau. C'est le sens même de la République.

F.L.M. : Fréjus offre 8 km de littoral. Avez-vous un projet pour le front de mer fréjusien sur la durée de votre mandat ?
D.R. : Le front de mer est un élément majeur de notre développement touristique et économique. Son aménagement est contraint par des réglementations parfois outrancières appliquées trop souvent avec excès, de la Préfecture d'une part, du Conservatoire du littoral d'autre part. Nous travaillons pourtant au réaménagement du bord de mer et plus largement de l'ensemble du littoral, pour le rendre le plus attractif possible. Nous allons mobiliser dans le courant du mandat des moyens très importants pour rénover ce bord de mer qui est la vitrine de notre ville.

F.L.M. : Vous avez été directement confronté aux inondations. Récemment, vous avez interpellé le gouvernement sur ce sujet. Quel rôle devrait prendre l'Etat dans la mise en œuvre de solutions pérennes ?
D.R. : L'Etat devrait tout simplement prendre ses responsabilités et arrêter de considérer qu'une communauté d'agglomération ou une commune peuvent, à elles seules, mobiliser les millions d'euros nécessaires à la sécurisation des personnes. La position de l'Etat sur le sujet est celle de l'abandon total des collectivités territoriales. C'est inacceptable. De quoi s'interroger sur ses priorités qui le conduisent à se préoccuper plus de la santé des étrangers que du légitime secours qu'il doit porter à nos concitoyens. Il est déplorable que

la France consacre d'importants budgets à l'Union européenne et à toute une série d'individus, qui devraient en recevoir moins, tandis qu'elle laisse les Français à l'abandon dans bien des domaines, y compris celui-là. La sécurité des personnes et la limitation des risques constituent des urgences majeures pour lesquelles on ne doit pas se dérober. La municipalité va prendre sa part de responsabilités en matière d'inondations, et la prend déjà d'ailleurs avec les travaux d'entretien de l'existant et la procédure pour la mise hors d'eau de la Palud. Celle-ci sera un élément déterminant pour l'économie locale, car nous pourrons moderniser cette zone d'activités, la redynamiser, la doter de transports et y favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

F.L.M. : Précisément, pouvez-vous nous dire à quelle étape en est la procédure de mise hors d'eau de La Palud ?

D.R. : Le projet de protection de La Palud a été soumis à une enquête publique, dans le cadre de laquelle le Commissaire-enquêteur a remis son rapport avec un avis favorable. Ce rapport a été envoyé à M. le Préfet pour avis. Si celui-ci donne à son tour un avis favorable, le projet passera ensuite devant des commissions régionale et nationale. En parallèle, le projet, dont la Ville est pour l'instant le maître d'ouvrage, a été présenté à la CAVEM qui a un rôle majeur en ce domaine depuis 2013, ainsi qu'au Syndicat Mixte de l'Argens, structure officiellement mise en place en octobre 2014, qui aura en charge de définir le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet de l'Argens et de réaliser les travaux définis dans ce PAPI. L'inscription dans ce PAPI complet permettrait d'obtenir des financements de l'Etat et de divers autres acteurs.

“ Nous œuvrons pour la diversité culturelle, sans surcoût pour les Fréjusiens ”

F.L.M. : Le commerce de proximité vous tient à cœur, comment concrétiser son essor ?

D.R. : L'essor du commerce de proximité passe par la redynamisation des quartiers. C'est pourquoi nous avons initié des animations nouvelles, en conservant celles qui existaient, dans le Centre et ailleurs. C'est pourquoi aussi nous portons des projets de création de logements, à proximité du Centre notamment. C'est l'objet du projet "Pourcin" et de la coulée verte qu'il inclut. Cette dernière va permettre de relier les quartiers entre eux par des cheminements paysagers et ainsi renforcer leur fréquentation et leur attractivité. C'est un très beau projet qui devrait être applaudi demain par tous.

F.L.M. : Pour la programmation estivale de 2014, vous avez subi l'effet de l'alternance politique et la contrainte de délais très courts. La donne est différente cette année. Comment avez-vous préparé le programme des animations pour la saison 2015 et quel sera-t-il ?

D.R. : Malheureusement je n'ai pas encore d'annonce à faire sur le sujet, car une procédure de délégation de service public est en cours. Elle attribuera une véritable délégation à un professionnel de l'organisation d'événements, notamment pour la période estivale. D'ores et déjà, je peux cependant vous dire que cette société sera chargée de la création d'un ou deux festivals, en partenariat avec la Ville, ainsi que de la programmation des arènes de Fréjus. Dans le domaine des événements, notre volonté est de faire de Fréjus une collectivité éminemment dynamique et favorable à la diversité culturelle, sans engager plus de moyens financiers que ce que nous pouvons. En clair, notre choix valorise notre commune avec tous ses atouts, lieux magiques et infrastructures uniques, mais conserve une gestion prudente des deniers des Fréjusiens.

F.L.M. : Vous avez annoncé votre intention de prolonger la saison touristique au delà de la période habituelle de fréquentation. Quels sont vos idées et vos projets pour y parvenir ?
D.R. : Différents projets sont à l'étude pour animer Fréjus tout au long de l'année, dont par exemple "Fréjus Terre de Tournages" qui permettra d'accueillir des équipes cinématographiques, notre ville offrant de nombreux sites de tournage. Il y a aussi le projet de Musée Archéologique, départemental ou pas, ainsi que divers projets de développement touristique tels que "Tourisme et handicap" ou encore à destination des croisiéristes et autocaristes. En partenariat avec la CAVEM, nous portons un projet d'Institut de la Mer qui sera un élément d'attractivité supplémentaire. Notre action s'appuiera également sur la Villa Aurélienne, à laquelle je souhaite redonner son prestige et son rayonnement en y développant des événements à la mesure du lieu. Tous ces projets devront s'accompagner de l'implantation d'hôtels haut de gamme, à laquelle nous réfléchissons.

F.L.M. : Fréjus aura-t-elle les moyens de rattraper le retard pris par la précédente municipalité dans le domaine du logement social ?
D.R. : Nous n'avons pas le choix, la loi nous l'impose puisque nous faisons l'objet d'un arrrêté de carence de la part de l'État. Près de 30% des programmes à venir seront donc du logement social. Et je m'en félicite, car cela répond à une attente des Fréjusiens qui sont nombreux en situation d'y accéder. Nous voulons être dynamiques et volontaires dans ce domaine, éviter la concentration de logements sociaux dans certains quartiers, et les associer à de beaux projets immobiliers, pour du logement social de qualité.

F.L.M. : L'aménagement des rythmes scolaires aura été complexe pour la Ville. Que retirez-vous de cette réforme, imposée aux collectivités locales ?
D.R. : La première conséquence est financière. Les nouveaux rythmes scolaires, c'est 400.000 € à la charge de la commune, soit une dépense considérable pour une réforme faite dans la précipitation et sans concertation ni avec les élus, ni avec le monde éducatif. Fréjus a fait son maximum dans des délais très courts pour respecter la loi puisque nous n'avions pas le choix. Nous avons mobilisé le monde associatif, ainsi que les ATSEM qui font un travail exceptionnel. Et je tire un coup de chapeau à mon Adjointe à l'enfance et l'éducation qui a mené cette réforme de main de maître. Le résultat répond aux attentes des parents et des enfants, et c'est l'essentiel.

F.L.M. : Vous avez créé un service jeunesse et prévention, ainsi qu'un nouveau centre d'animation avec un Club Ados, concrètement quelle a été votre motivation ?
D.R. : Nous avons engagé la modernisation de la politique sociale de la commune. Le but, faire davantage avec moins d'argent. Dans cet objectif, il nous est apparu qu'une structure composée des services de la Ville et du CCAS serait beaucoup plus performante que des structures associatives peu ou pas contrôlées et dont je mets en cause la bonne gestion. Il était important de produire les mêmes services, et peut-être même mieux, tout en veillant à contrôler la dépense publique engagée. Mission réussie avec le nouveau centre d'animation de Villeneuve et son Club Ados.

F.L.M. : En tant que Sénateur, que pensez-vous des mesures prises par le gouvernement en faveur de la laïcité ? Selon vous, faudrait-il renforcer l'apprentissage du français pour éviter les dérives ?
D.R. : Les mesures du gouvernement ne sont bien évidemment pas à la hauteur de la situation. Elles sont même bien en deçà de ce qu'il faudrait pour répondre à l'avancée des communautarismes et de l'islamisme radical. Le dispositif, aussi bien éducatif que judiciaire, doit être renforcé.
Le gouvernement manque d'autorité et de perspicacité. Il est faible avec les forts et fort avec les faibles. Par conséquent, il refuse de condamner les communautarismes et de s'attaquer à ce problème grave qui divise les Français et met notre pays en difficulté. Quand on voit que sa réponse aux attentats terribles qui ont frappé notre pays en janvier, c'est un site internet avec une vidéo invitant les jeunes à ne pas devenir djihadiste, on se dit qu'effectivement il est grand temps qu'il se mette au travail !
Il est aujourd'hui prioritaire de renforcer à l'école l'apprentissage du français, de l'éducation civique et d'une manière générale de tout ce qui permet aux jeunes de s'élever dans le cadre de la République et de la citoyenneté française.

F.L.M. : Vous êtes un homme de terrain, attaché à la proximité. Maintenant que vous êtes Maire et Sénateur, comment conservez-vous le lien avec les Fréjusiens ?
D.R. : En étant toujours sur le terrain et en allant à leur rencontre, aussi bien sur les marchés que dans les quartiers puisque j'ai demandé à mes Adjoints d'organiser une fois par mois des rencontres avec les habitants de tous les quartiers. J'ai déjà rencontré ainsi les habitants de Saint-Jean de l'Estérel et de Saint-Aygulf. Mais je suis aussi un habitant de Fréjus et je rencontre les Fréjusiens naturellement dans la ville.

F.L.M. : Si vous deviez rassurer les Fréjusiens sur leur avenir en quelques mots, que leur diriez-vous ?
D.R. : La commune est désormais sur la bonne voie, à savoir celle du redressement, financier et économique. Fréjus reprend progressivement du poil de la bête. Nous n'en avons pas fini, et ça n'est que le début, mais avec l'énergie de tous et le soutien des Fréjusiens, dont je sais qu'il est important, nous avons déjà obtenu des résultats et nous en aurons dans les prochaines années, qui dépasseront nos attentes et nos espérances. Je le souhaite ardemment.

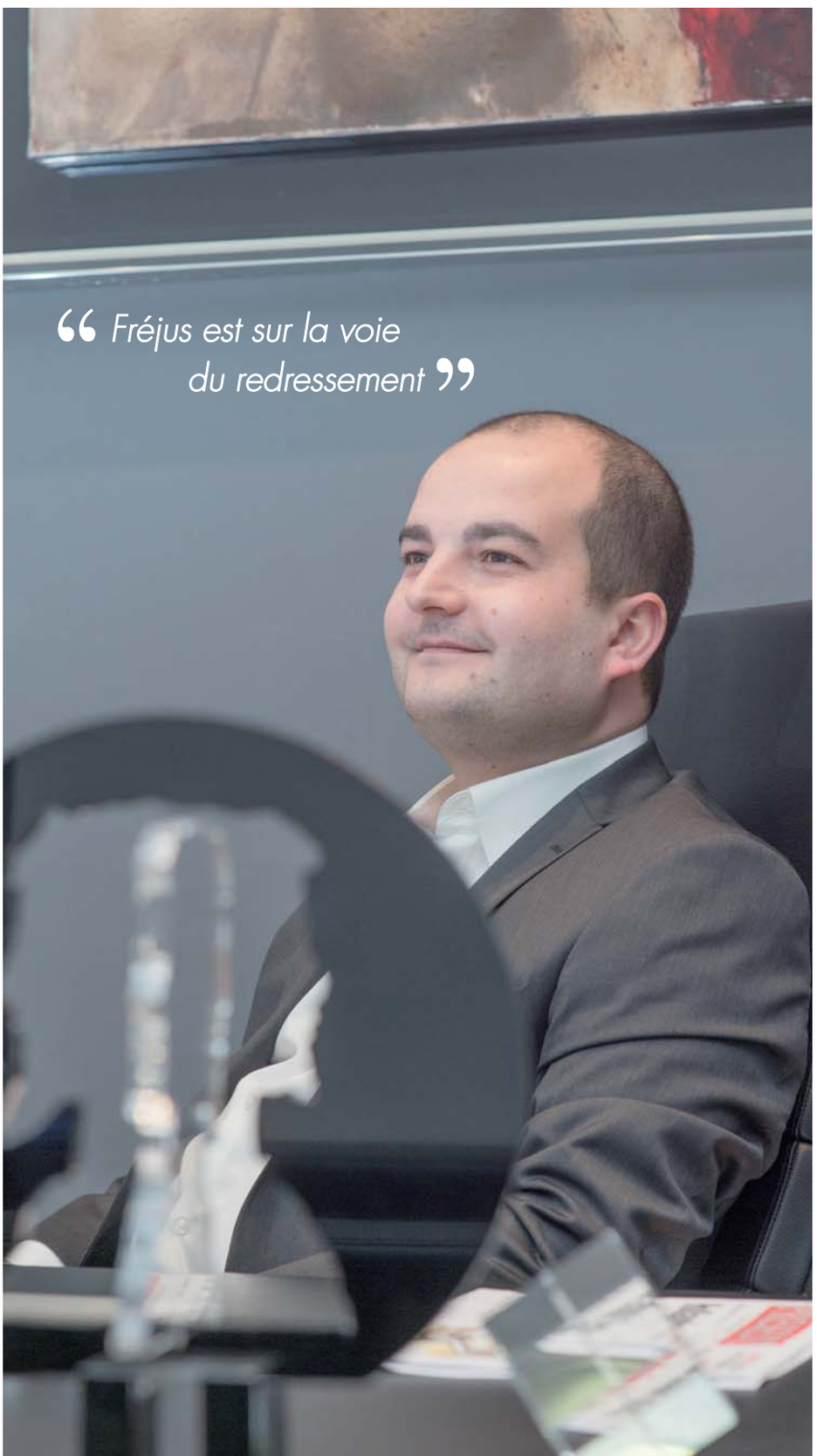

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LA FIN DES "PETITS ACCORDS ENTRE AMIS"

PLUS D'ÉQUITÉ DANS LA RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION, CE SERA BIENTÔT UNE RÉALITÉ AVEC UNE LOI EN COURS D'ADOPTION. FINI LE TEMPS DES "PETITS ACCORDS ENTRE AMIS", PLACE À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES POPULATIONS. UNE NOUVELLE DONNE POUR LA CAVEM.

Dans l'hémicycle du Sénat le 6 février dernier, David Rachline s'est exprimé en faveur de la proposition de loi *"autorisant l'accord local de représentation des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomération"*. Déposée par les Sénateurs Jean-Pierre Sueur (Loiret) et Alain Richard (Val d'Oise), cette proposition vise notamment à remédier aux inégalités dans la répartition des sièges au sein des communautés d'agglomération, conséquence directe de la possibilité laissée par la loi du 16 décembre 2010 de la fixer par des "accords amiables". Elle tend ainsi à réduire les écarts de représentation issus de ce type d'accords par la prise en compte des populations des communes et offre la possibilité aux communautés de conclure un nouvel accord.

RENDRE À FRÉJUS SA PLACE ET SON RÔLE DE VILLE-CENTRE DE LA CAVEM

Ce texte présente un intérêt majeur pour Fréjus qui dispose aujourd'hui au sein de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM), de 17 sièges pour près de 55.000 habitants, soit autant que Saint-Raphaël, qui en compte moins de 35.000. Cette égalité de traitement résulte d'un ancien accord conclu par les maires fondateurs de l'intercommunalité, et qui a survécu à son extension en 2014 aux communes de Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Les Adrets de l'Estérel. Un traitement qui, comme l'a récemment signifié le Conseil Constitutionnel saisi de la question, "méconnait le principe d'égalité devant le suffrage". Saluant les objectifs légitimes de cette proposition de loi, le Maire de Fréjus David Rachline a exprimé la nécessité de *"renforcer la place de la ville-centre autour de laquelle viennent s'agréger des communes de petite taille"*, ajoutant *"qu'elle joue un rôle central dans l'organisation de la communauté de communes, rôle que l'application stricte du barème arithmétique renforcerait"*. Dénonçant la "manière opaque et anarchique" dont les intercommunalités se sont trop souvent développées *"en étant le fruit d'arrangements locaux entre amis au détriment de véritables projets communs au service des populations"*, David Rachline a rappelé qu'un accord local *"doit être un outil de souplesse, fruit d'un consensus, et non un outil politique pour mettre en difficulté une ville-centre"*. D'où l'impérieuse nécessité de *"renforcer la transparence des accords locaux organisant les communautés de communes"*.

Adopté en 2e lecture par le Sénat le 6 février dernier, le texte, auquel David Rachline a naturellement donné sa voix, devrait être prochainement soumis au contrôle du Conseil constitutionnel, pour une promulgation dans les meilleurs délais. Cette nouvelle loi permettra à terme à Fréjus de renforcer sa position au sein de la CAVEM en disposant d'un nombre de sièges à la hauteur de la ville-centre qu'elle est.

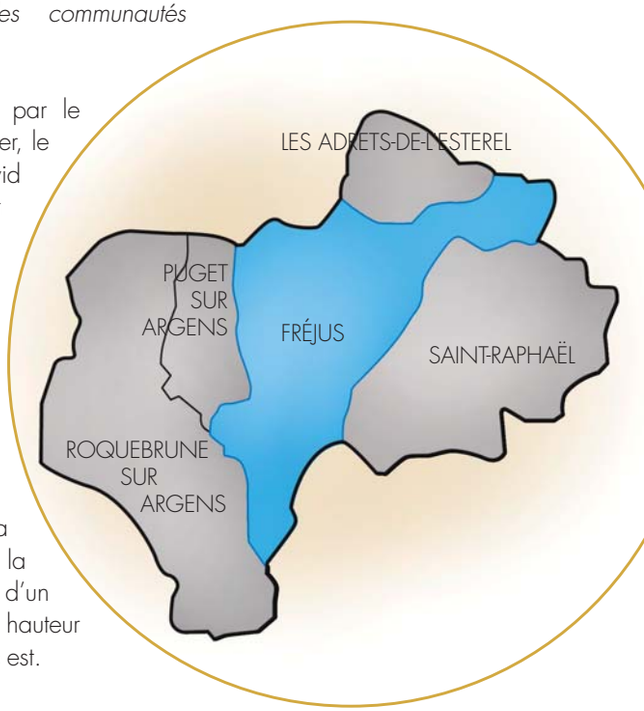

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

HERVÉ EYGAZIER, UN HOMME D'EXPÉRIENCE

DEPUIS LE 1ER JANVIER, HERVÉ EYGAZIER EST LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. PORTRAIT D'UN POLICIER QUI SE VEUT EXIGEANT MAIS JUSTE.

Fréjus, Le Magazine (F.L.M.) : M. le Directeur, pouvez-vous vous présenter et rappeler brièvement votre parcours ?

HERVÉ EYGAZIER (H.E.) : J'ai 51 ans, originaire de Ventabren, près d'Aix-en-Provence. Je suis divorcé, bientôt remarié. J'ai 3 enfants et 3 petits-enfants.

Je ne suis pas policier de formation, et j'ai en fait commencé ma carrière dans le bâtiment, secteur dans lequel j'ai travaillé pendant une douzaine d'années comme conducteur et directeur de travaux, et même comme chef d'entreprise.

À un moment, la conjoncture, un dépôt de bilan et les aléas de la vie m'ont amené à reprendre mes études à l'âge de 31 ans. J'ai repassé le Bac en candidat libre, puis le concours de gardien de police municipale. J'ai alors intégré la P.M. (Police municipale) en 1997 à Saint-Victoret (Bouches-du-Rhône), avant de muter en 2002 à la P.M. d'Aix-en-Provence.

Ayant réussi le concours de chef de service, je suis devenu chef de la P.M. d'Aix en 2003. J'ai été nommé directeur de la Police municipale en 2006 suite à l'apparition du décret, puis de la Sécurité en 2008 avec, sous mes ordres, 180 fonctionnaires et 6 services.

Le 1er avril 2012, je suis parti à Tourcoing, pour y occuper les mêmes fonctions, avant d'être affecté depuis le 1er janvier de cette année à Fréjus. Toujours en qualité de directeur de la Sécurité publique et donc de la Police municipale.

> *« Il est important de donner des ordres clairs, réalisables… »*

F.L.M. : Vous avez commencé au plus bas de l'échelle, et connu tous les stades de la carrière d'un policer municipal. Ce vécu, cette connaissance parfaite du métier constituent-ils des atouts ?

H. E. : C'est essentiel. On peut sortir de grandes écoles, réussir tous les concours, il manquera toujours les 30 années d'expérience que je peux avoir aujourd'hui. Et lorsque l'on dirige des agents qui ont 20 années derrière eux, qui ont "mangé" de la voie publique, des interventions et/ou interpellations difficiles, qui savent ce qu'est garder une barrière en statique pendant 4 heures et par tous les temps, il est important, pour soi et pour eux, de savoir tout à la fois à quoi correspondent ces missions et d'être en mesure de donner des ordres clairs, réalisables… Cette expérience, ce vécu confèrent une culture générale professionnelle que ne possèdent de fait pas des personnes tout juste sorties des grandes écoles, nonobstant une intelligence individuelle propre.

F.L.M. : Comment définissez-vous le métier de policier municipal ?

H. E. : Déjà, que l'on soit gendarme, policier national ou municipal, il n'existe qu'une seule façon d'exercer ce métier et d'assurer la sécurité sur la voie publique. Les différences résident dans les compétences judiciaires, mais le métier de terrain et les prérogatives restent les mêmes.

Et les devoirs s'imposent à tous, en terme de présentation, d'amabilité et de correction vis-à-vis des citoyens, de maîtrise de soi et de ses émotions (y compris dans les situations les plus délicates), de fermeté et d'assurance lors d'interventions musclées si nécessaire. Et musclées ne veut pas dire violentes !

En clair, l'exemplarité doit être le maître-mot du policier sur le terrain.

HERVÉ EYGAZIER SALUE STANISLAS CAZELLES, SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN, LORS DE LA CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE PARIS DÉBUT JANVIER.

Et n'oublions pas que l'un des moyens de lutter contre l'insécurité passe par le renseignement glané auprès de la population. En ce sens, le policier doit être perçu comme quelqu'un sur qui l'on peut compter, non comme quelqu'un que l'on craint… sauf pour celui ou ceux qui ont justement des raisons de nous craindre.

F.L.M. : Vous êtes aujourd'hui directeur de la Sécurité publique de Fréjus. Quelles sont vos premières missions dans ce cadre ?

H. E. : Le niveau de sécurité à Fréjus doit être encore amélioré. Nous devons tous pouvoir bien vivre ensemble, partout. Aucun quartier ne doit être interdit, ni à nous ni à personne. Il nous faut donc occuper le terrain sans fuir nos responsabilités ou nos missions.

Mes fonctions précédentes m'ont amené dans des villes aux caractéristiques différentes, entre Aix-en-Provence, ville plutôt bourgeoise, et Tourcoing, ville plus "pauvre" du Nord. Quelque part, Fréjus est un peu un mix de ces deux villes, avec des quartiers résidentiels et d'autres plus difficiles, que l'on dit "sensibles". Mon expérience personnelle m'aidera à mettre en place une méthodologie de travail, avec cet objectif de rendre à la population ce service qu'elle attend de la police municipale.

LES NOUVEAUTÉS À LA P.M. DEPUIS UN AN

- **La Brigade de Nuit**, depuis le 1er Juillet 2014, assure une présence 24H/24 ;
- **La Brigade Environnement**, présente 7J/7, assure la propreté des quartiers et sur les marchés ;
- **La Brigade Mobile d'îlotage**, prête renfort aux différents postes d'îlotage 7J/7, sur une amplitude horaire s'étalant plus de 15 heures, de 5h du matin à 20h40 ;
- **Renforcement de la brigade Motocycliste**, 7J/7 ;
- **Création de la Brigade Équestre**, qui assure la surveillance des plages et du littoral sur la période estivale (juin à septembre), 7J/7 et de 9h à 19h.

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT, ANTENNE DE JUSTICE POUR TOUS

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service gratuit ouvert à tous les citoyens. Chacun peut y bénéficier, en toute confidentialité, d'une orientation et d'une information pour toute question juridique, d'un accès aux professionnels de la justice (avocats, notaires et huissiers) qui y tiennent des permanences gratuites, de rencontres avec les associations spécialisées : l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Var (A.D.S.E.A.V.), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) et l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var (A.A.V.I.V.). Une permanence bimensuelle du délégué départemental du Défenseur des Droits, autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller à la protection des droits et libertés de chacun, a aussi été mise en place.

Point d'Accès au Droit
Rue Jean Giono à Fréjus - Tél. 04 94 54 53 42
Courriel : pointaccesdroit0673@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, fermé le mercredi après-midi.

PROXIMITÉ : LES PROCHAINES RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

Fers de lance de la démocratie de proximité, les conseils de quartier, présidés et animés par des bénévoles, se réunissent régulièrement pour évoquer les préoccupations et projets des résidents, et les relayer auprès de la municipalité.
Les prochaines dates de ces réunions, ouvertes à tous :

Fréjus-Plage, lundi 2 mars à 18h30 (salle du Sextant)
Gavama, (Gallieni/Valescure/Madeleine) mercredi 10 mars à 18h30 (Salle Sainte-Croix, 1er étage)
Villeneuve, jeudi 9 avril à 18h30 (maison de quartier)
Saint-Aygulf, jeudi 16 avril à 18h30 (Salle Charles Denis)
L'Agachon, jeudi 23 avril à 18h30 (salle Prévert)

Toute l'actualité des conseils de quartier : www.ville-frejus.fr (Mairie > Citoyenneté et Démocratie locale).

Renseignements :
Service Citoyenneté et Démocratie locale - Tél. 04 94 17 67 91

Le Conseil de quartier Gavama tient permanence
Le Bureau du conseil de quartier, présidé par Pierre Lesieur, tient désormais permanence. Rendez-vous mardi 10 mars à 18h00 (Salle Sainte-Croix, 1er étage). Toutes les suggestions sont aussi les bienvenues dans la boîte aux lettres installée à cet effet sur le mur d'enceinte de la salle Sainte-Croix !

Retrouvez les dates du 2nd trimestre sur le site de la Ville, www.ville-frejus.fr

BUDGET 2015

LA VILLE ÉCONOMISE POUR VOUS !

DANS SA SÉANCE DU 26 JANVIER DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2015. DÉSENDETTEMENT ET RÉDUCTION DES DÉPENSES RENDENT POSSIBLE LE RÉINVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE, À HAUTEUR DE 10,7 M€. SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION.

Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 92.476.474€, dont 72.173.262€ pour la section de fonctionnement et 20.294.212€ pour la section d'investissement.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE LOCAL ET NATIONAL DÉGRADÉ

Le budget 2015 s'inscrit cette année encore dans un contexte très difficile.

Au plan national tout d'abord, le contexte économique marqué par une faible croissance pèse directement sur les recettes des collectivités locales. Fréjus n'échappe pas à la règle, avec notamment en 2014 une baisse sensible des droits de mutation et des recettes liées à l'activité économique. A quoi s'ajoute un ensemble de mesures gouvernementales qui impactent les dépenses, telles que la hausse des cotisations patronales, la revalorisation des bas salaires et la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à hauteur de 400.000€ à la charge de la commune. En 2015 les dotations de l'Etat continuent de baisser, avec un impact important sur les recettes de la commune de l'ordre de 1,5 M€, soit -10,36% par rapport à 2014.

> *« Pas de capacité de financement sans économies »*

Au plan local ensuite, la Ville doit faire face à un endettement toujours très élevé, la charge de la dette pesant lourdement sur le fonctionnement comme sur l'investissement, tandis que les charges fixes et peu modifiables (dépenses de personnel notamment) sont importantes.

UN IMPÉRATIF : ASSAINIR LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE FRÉJUS

Préparer l'avenir de Fréjus, c'est retrouver une situation financière saine et dégager une capacité de financement suffisante pour relancer durablement les investissements au

service des Fréjusiens. Or, pas de capacité de financement sans économies, et pas d'économies sans réduction des dépenses. C'est sur cette gestion de bon sens, qui est celle de toute famille, que s'appuie le budget de la commune pour 2015.

> Poursuivre le désendettement

La Ville poursuivra en 2015 la réduction de sa dette déjà diminuée en 2014 de plus de 8,5 M€. Le choix se porte pour l'année à venir sur un désendettement modéré à hauteur de 2 M€ qui permettra en parallèle la réalisation d'investissements à hauteur de 10,7 M€.

> Maîtriser les dépenses de fonctionnement

L'assainissement de la situation financière passe aussi par la réduction des dépenses courantes de fonctionnement, grâce à des efforts d'économies dans les Services et la renégociation de certains marchés, mais aussi via une politique de maîtrise des dépenses de personnel. Cette action se concrétise dans le budget 2015 par une évolution maîtrisée de ces dépenses de +1,2% par rapport au budget prévisionnel 2014, ce qui est un excellent rapport au regard de l'ensemble des facteurs externes à la ville qui l'impactent directement (augmentation des charges, CNRACL, URSSAF, IRCANTEC, tenue des élections, rythmes scolaires,…).

« Tout en veillant à la maîtrise de ses dépenses, la municipalité maintient son concours aux associations »

> Agir pour le dynamisme local

Tout en veillant à la maîtrise de ses dépenses, la municipalité maintient son concours aux associations à hauteur de 3,8 M€ de subventions, en diminution de seulement 2% par rapport à 2014. Par ailleurs, la ville poursuit une action sociale volontariste, à travers sa subvention au C.C.A.S. (648.000 €) et la création du nouveau Centre d'Animation de Villeneuve.

Enfin, sont également prévues des interventions pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville, autour des animations culturelles et festives, la refonte des marchés forains et la valorisation du patrimoine.

UN OBJECTIF : INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

Cette année, 10,7 M€ (+64% par rapport à l'année 2014) seront consacrés aux dépenses d'équipement, et donc directement affectés à l'amélioration du cadre de vie des Fréjusiens. L'enjeu majeur consiste à initier de nouveaux projets porteurs qui impacteront à moyen terme positivement les recettes de la commune. Ces dépenses seront notamment dédiées à :

- **la rénovation** de la voirie communale, de l'éclairage public, des bâtiments et équipements, …
- **la lutte contre les inondations** : entretien et amélioration des équipements et réseaux pluviaux, …
- **l'enfance et la jeunesse** : rénovation / extension de la crèche "La Nouveleto" (240 K€), évolution du parc informatique dans les écoles, poursuite des études préalables à la reconstruction de l'école Les Chênes, création d'un Club Ados dans le Centre d'Animation de Villeneuve, …
- **la prévention et la sécurité** : dotations en matériel performant pour la Police Municipale avec notamment l'attribution de gilets pare-balles et le remplacement de plusieurs véhicules.
- **les projets urbains** : étude de révision générale du PLU, études hydrauliques sur le secteur des Sables, opération sur le site du stade Pourcin et sur le secteur des Chênes.
- **le logement**, avec la poursuite des acquisitions en faveur du logement social.

PAS DE HAUSSE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Tous les investissements seront conduits en 2015 sans hausse des taux d'imposition des taxes locales qui sont maintenus à l'identique de 2014

- Taxe d'habitation : 14,34%
- Taxe foncière (bâti) : 20,45%
- Taxe foncière (non bâti) : 30%

LORSQUE LA VILLE DÉPENSE 100€ DE SON BUDGET DE FONCTIONNEMENT, OÙ VONT LES DÉPENSES ?

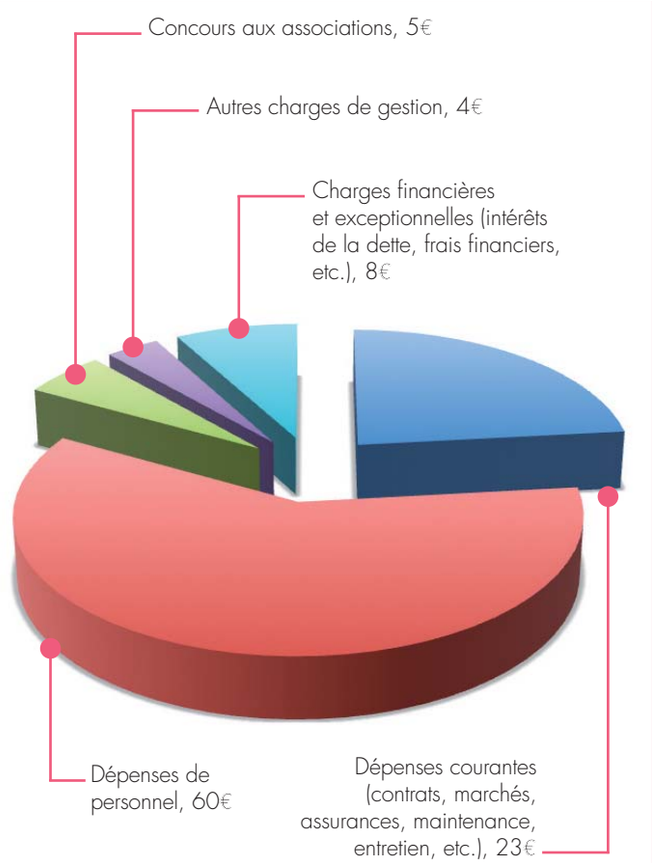
Concours aux associations, 5€
Autres charges de gestion, 4€
Charges financières et exceptionnelles (intérêts de la dette, frais financiers, etc.), 8€
Dépenses de personnel, 60€
Dépenses courantes (contrats, marchés, assurances, maintenance, entretien, etc.), 23€

D'ICI QUELQUES ANNÉES, L'ENTRÉE "EST" DE LA VILLE PRÉSENTERA UN TOUT NOUVEAU VISAGE. EXIT POURCIN (1) ET L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHÊNES (2). LE FUTUR PÔLE ENFANCE (3) PRENDRA PLACE À CÔTÉ DE LA MATERNELLE DOLTO ET LE STADE DES CHÊNES (4) SERA RECONFIGURÉ POUR ACCUEILLIR UN PROJET IMMOBILIER À L'ENTRÉE DU SITE

Le 25 janvier dernier, le stade Eugène-Pourcin, avenue du XV[e] Corps, à quelques pas du cœur historique de la cité romaine, a accueilli la dernière rencontre officielle de son existence, un match opposant les jeunes footballeurs de l'Étoile à leurs homologues de Toulouse, dans le cadre du championnat national U17 (17 ans).
Une fin (programmée) de l'enceinte sportive, qui marquait simultanément le début d'un nouveau projet municipal, celui de la transformation générale de l'entrée "est" de la ville.
Mais il faudra attendre encore quelques mois, et même quelques années, pour découvrir le "nouveau" Pourcin ou, plus exactement, le projet immobilier et la coulée verte prévus ici.
La première étape - le diagnostic archéologique - a été lancée en ce début mars, menée au plus près de la tribune. La présence toute proche de la plateforme romaine laisse, il est vrai, présager de probables découvertes et un tout aussi probable chantier de fouilles ici-même.

RÉAMÉNAGEMENT DU STADE DES CHÊNES

"Le diagnostic archéologique va nous permettre de mieux affiner les implantations des constructions et, donc, le projet de modification du PLU (Plan local d'urbanisme), pour rendre la zone constructible", précise Jacqueline Marco, directrice de l'aménagement du territoire de la Ville. Cette phase administrative devrait prendre fin début 2018, date à laquelle sera alors lancée la procédure de dépôt du permis de construire. Mais d'ici là, d'autres phases de ce vaste projet de recomposition de l'entrée "est" de la Ville seront, elles, devenues réalité.

> *« L'enceinte sportive sera reconfigurée sur la partie de stade restant »*

En premier lieu, le réaménagement du stade synthétique des Chênes, non homologué certes, mais très utilisé en revanche par des associations et le collège voisin. Il est prévu ici de *"céder la parcelle de quelque 7300 m² comprenant le terrain à l'entrée du site, le city-stade, la maison de quartier de Sainte-Croix et environ un quart de l'actuel stade synthétique des Chênes pour la réalisation d'un programme immobilier comprenant du logement pour tous"*.
L'enceinte sportive sera reconfigurée sur la partie de stade restant, un peu plus petite mais réincorporant le city-stade et des pistes d'athlétisme. La maison de quartier trouvera place à l'autre extrémité du terrain, dans des locaux refaits à neuf au rez-de-chaussée de la maison du gardien. Enfin, un parking aménagé et dédié aux deux installations sportives des lieux (gymnase des Chênes et stade dans sa nouvelle configuration) proposera une quarantaine de places de stationnement. L'ensemble de cette opération sera terminé avant la fin de l'année 2015.

DES CHÊNES À POURCIN, UNE ENTRÉE "EST" TRANSFORMÉE ET REDYNAMISÉE

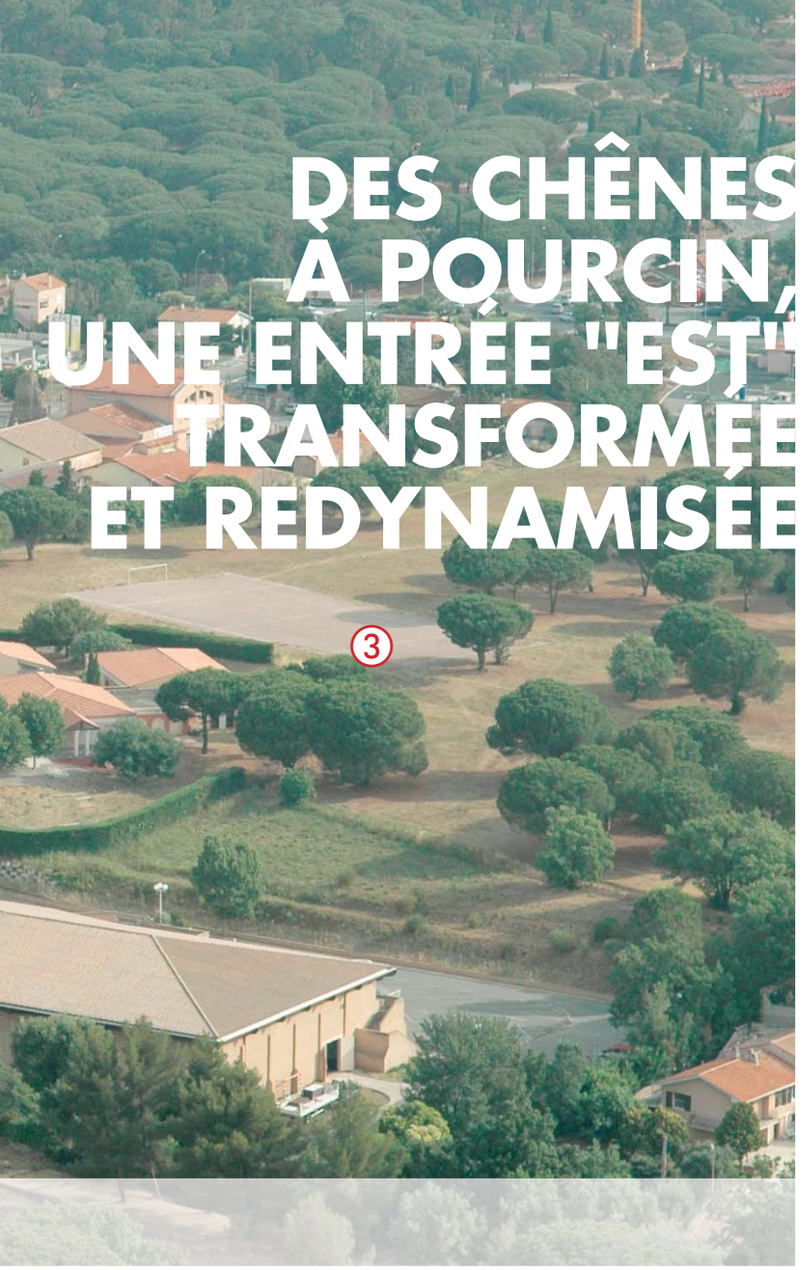

LE PÔLE ENFANCE DE SAINTE-CROIX EN 2019

Parallèlement est mis en route le projet "Pôle enfance de Sainte-Croix". *"Un bureau d'études a été missionné dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour penser ce futur Pôle enfance. Le projet, trouvant place à côté de la maternelle Dolto, le long de l'avenue du XV^e Corps, comprendra la nouvelle école élémentaire des Chênes et les structures délocalisées de l'Aqueduc. Sont entendus ici l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) maternel et élémentaire de l'Aqueduc, la crèche "L'Arche de Julii" ou encore la salle de sports servant notamment de dojo pour certaines sections de l'AMSLF, adaptée aux besoins et agrandie."*

Le phasage du projet prévoit le lancement du *"concours d'architectes à la fin de l'année, le dépôt du permis de construire fin 2016, début 2017. Le futur Pôle enfance de Sainte-Croix pourrait ainsi être inauguré début 2019"*.

Il sera alors temps de démolir l'actuelle école élémentaire des Chênes, pour céder le terrain, y réaliser un programme immobilier et finaliser le réaménagement complet de ce secteur des Chênes, y compris en terme de voirie.

D'ici 2020 donc, le quartier aura été totalement repensé et réaménagé, répondant aux attentes de ce début de XXI^e siècle, tout en renforçant la zone de chalandise des commerçants du centre ancien et l'attractivité du cœur historique de Forum Julii.

AGACHON - SAINTE-CROIX : ITINÉRAIRE SÉCURISÉ

C'était un cheval de bataille des habitants du quartier de l'Agachon, sujet récurrent remis à l'ordre du jour lors de chaque réunion de conseil de quartier : la création d'un cheminement piétonnier sécurisé sur l'avenue de l'Agachon, entre les immeubles de la cité et le giratoire des Amis de Paola, pour gagner en toute sécurité les quartiers de Saint-Lambert et Sainte-Croix en général, ou encore le commerce de proximité installé au bout des Floralies.

S'il était déjà possible de relier l'Agachon, depuis le toril, au lotissement des Vergers de Sainte-Croix par l'aménagement protégé de la chaussée le long du Reyran, aucune protection n'existait en revanche sur la seconde partie du trajet, entre les Vergers de Sainte-Croix et le giratoire de Paola.

Il a donc été créé, du côté droit (côté falaise) de la chaussée en circulant vers Paola, un nouveau trottoir pour rejoindre en toute sécurité le giratoire.

Des passages piétons ont également été créés ou renforcés aux différents points stratégiques, et un îlot central destiné à réduire la vitesse a été matérialisé au sortir du gué du Reyran. Il s'agit ici de permettre de traverser la voie dans des conditions optimales de sécurité.

Cet aménagement est aujourd'hui très apprécié des riverains du quartier et habitants des différents lotissements, ainsi qu'ils ont pu en faire part récemment au sénateur-maire David Rachline et aux élus, lors d'une visite du site.

UN TROTTOIR A ÉTÉ CRÉÉ ENTRE LES VERGERS DE SAINTE-CROIX ET LE GIRATOIRE DES AMIS DE PAOLA POUR PERMETTRE UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER EN TOUTE SÉCURITÉ DEPUIS L'AGACHON

ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016 :

INSCRIPTIONS ET RECENSEMENT

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015/2016...

... pour les enfants nés en 2009 rentrant au CP et pour les enfants nés en 2012 rentrant en maternelle se dérouleront du 16 mars au 3 avril prochains, d'après le planning suivant :

- du 16 au 20 mars 2015 pour les enfants nés en janvier, février, mars et avril,
- du 23 au 27 mars 2015 pour les enfants nés en mai, juin, juillet et août,
- du 30 mars au 3 avril 2015 pour les enfants nés en septembre, octobre, novembre et décembre.

Pour toute inscription, se munir des pièces suivantes :

• **Justificatif de domicile** original + photocopie : factures eau, électricité, téléphone fixe, bail (moins de 3 mois). Les factures de téléphones mobiles ne sont pas acceptées.

A noter : les parents hébergés chez une tierce personne doivent fournir un justificatif (de moins de 3 mois) de l'hébergeant avec une attestation d'hébergement ainsi qu'un récépissé PTT délivré par la Poste en cas de suivi de courrier, ou à défaut, tout justificatif (hors facture téléphone portable) mentionnant le nom des parents à l'adresse de l'hébergeant (exemple : relevé bancaire).

• **Livret(s) de famille** original + photocopies (pages des parents et des enfants). En cas de divorce ou de séparation : jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (original + photocopie)

• **Certificat de vaccination** délivré sur demande par le service vaccination de la CAVEM (324, chemin Aurélien à Saint-Raphaël du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Tél. 04 94 19 89 55 / Courriel : vaccination@cavem.fr).

A noter : la Direction de l'Enfance et de l'Education n'assure plus de permanence du secrétariat vaccination de la CAVEM.

• **Le certificat de radiation** (si changement d'établissement scolaire).

A noter : le certificat de radiation n'est pas nécessaire si passage de maternelle en élémentaire. En cas de changement d'école suite à un déménagement, il convient de fournir les mêmes pièces.

Aucune inscription ne sera prise si le dossier n'est pas complet.

LE RECENSEMENT DES ENFANTS...

... nés en 2013 aura lieu du 7 au 11 avril, auprès de la Direction de l'Enfance et de l'Education. Se munir d'un justificatif de domicile original, du/des Livret(s) de Famille, et du certificat de vaccination (voir ci-dessus)

Inscriptions et Renseignements :
Direction de l'Enfance et de l'Education
Le Florus Bât. C - Place Mangin
Tél. 04 94 17 66 89 / 04 94 17 67 83
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
pendant la période scolaire
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17 hors période scolaire

L'APICULTURE MENACÉE

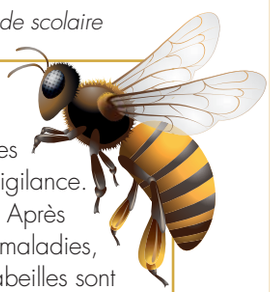

Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Var (GDSA 83) appelle les apiculteurs professionnels et amateurs, et les possesseurs de ruchers, à la vigilance. Nos abeilles sont en danger, et avec elles l'équilibre de notre écosystème. Après avoir subi des conditions climatiques exceptionnelles qui ont favorisé leurs maladies, et fait face à la menace du frelon asiatique très agressif à leur égard, les abeilles sont aujourd'hui confrontées à un prédateur supplémentaire, en provenance d'Italie, dit *"petit coléoptère de la ruche Aethina-tumida"*, qui pourrait compliquer davantage encore l'exploitation des ruches, et contribuer à réduire les colonies domestiques en état de polliniser la biodiversité. ***En savoir + :*** *www.gdsa83.fr - Contact : president@gdsa83.fr*

NOUVEAUX HABITANTS, LA VILLE VOUS ACCUEILLE

Vous venez d'emménager à Fréjus ? L'Accueil du Nouvel Arrivant vous reçoit tous les 1er et 3e mardis de chaque mois, à partir de 15h00. L'occasion de rencontrer l'Adjoint délégué, M. Pascal Pipitone, et de disposer de toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation.

Les prochaines permanences :
mardi 17 mars, mardi 7 avril,
mardi 21 avril, mardi 5 mai 2015.

Accueil du Nouvel Arrivant
Tél. 04 94 17 67 91

EMPLOI DU FEU : ROUGE TOUTE L'ANNÉE

En application de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts est interdit toute l'année en tout lieu du département. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Renseignements :
Déchetterie de Fréjus,
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES D3E

La collecte gratuite des encombrants et des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) a lieu la première semaine complète de chaque mois, sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus.

Les prochaines collectes auront lieu :
• du lundi 2 au 6 mars 2015,
• du lundi 6 au 10 avril 2015,
• du lundi 4 au 8 mai 2015.

Renseignements et inscriptions :
Déchetterie de Fréjus
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

DES SÉANCES DE CINÉMA POUR LES SENIORS

Les inscriptions pour la distribution des tickets de cinéma offerts aux seniors par le C.C.A.S. se dérouleront du 9 au 25 mars. Pour en bénéficier, il faut être âgé de 73 ans (et non plus 74) et résider à Fréjus. Ils permettront de choisir une séance à 14h30 au cinéma Le Vox, à l'une des dates suivantes :
30 mars, 27 avril, 26 mai, 28 septembre, 30 novembre. Le film retenu sera dévoilé un mois avant la projection.

Inscriptions : C.C.A.S.
305 avenue Aristide Briand
Du lundi au vendredi, de 9h à 16h
Tél. 04 94 17 66 20

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

MODE D'EMPLOI D'UN SCRUTIN MODIFIÉ

LES DIMANCHES 22 ET 29 MARS AURONT LIEU À FRÉJUS ET PARTOUT EN FRANCE LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES, EX-ÉLECTIONS CANTONALES. NOUVEAU NOM, NOUVEAU SCRUTIN, NOUVEAUX CANTONS, L'ÉLECTION BOULEVERSE L'EXISTANT ET MÉRITE EXPLICATIONS. TOUT COMPRENDRE POUR BIEN VOTER.

On le connaissait jusqu'alors sous le nom de Conseil Général. Au lendemain du 2nd tour des élections du dimanche 29 mars, il cédera la place au nouveau conseil départemental et à ses conseillers départementaux. De nouvelles appellations en application de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à *"l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires"*.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AUBANEL CONSERVE SES 4 BUREAUX DE VOTE N°18, 19, 20 ET 21, CE DERNIER ÉTANT DÉSORMAIS SUR LE CANTON DE SAINT-RAPHAËL

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, C'EST QUOI ?

En application de la loi du 17 mai 2013, le conseil départemental remplace le conseil Général. Précédemment constitué de 43 conseillers généraux, l'assemblée comptera désormais 46 conseillers départementaux, chargés d'élaborer et de mettre en œuvre la politique d'actions au service du département dans sa globalité, dans le cadre des champs de compétences qui sont les siens.
En effet, chaque niveau de collectivités, de la commune à la région en passant par le département, dispose de compétences propres. A ce jour, celles du conseil départemental sont inchangées par rapport à celles dont disposait le conseil général mais sont susceptibles d'évoluer en fonction des textes de lois qui sont encore en cours d'adoption par le Parlement : l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées, les prestations légales d'aide sociale (RSA notamment), les collèges, l'aménagement du territoire, la création et la gestion d'équipements culturels départementaux et le développement économique.

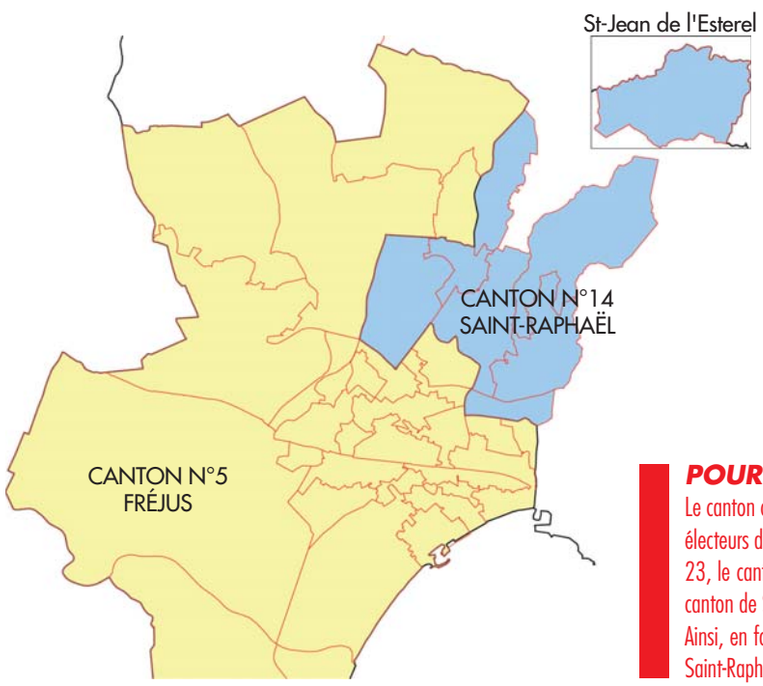

POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES, ON VOTE COMMENT ?

Avec la loi du 17 mai 2013, le mode de scrutin lui aussi a changé. Il est en effet désormais binominal majoritaire à deux tours, ce qui signifie que les électeurs devront faire leur choix entre plusieurs binômes - ou tandems, de candidats, composés chacun d'un homme et d'une femme pour respecter les dispositions relatives à la parité. Ces binômes se présentent chacun avec un binôme de suppléants composé lui aussi d'un homme et d'une femme. Pour qu'un binôme soit élu dans le canton qui le concerne, la loi prévoit 2 tours de scrutin si nécessaire. Un binôme pourra cependant être élu dès le 1er tour le 22 mars s'il obtient la majorité absolue des voix, c'est à dire 50% des suffrages exprimés + une voix, représentant au moins 25% des inscrits. Si aucun binôme ne remplit ces conditions, un 2nd tour est alors organisé le 29 mars. Tous les binômes ne seront pas autorisés à être candidats au 2nd tour, mais seuls ceux ayant obtenu au 1er tour au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. Ces conditions étant strictes, le code électoral prévoit cependant que le binôme ayant recueilli le plus de suffrages après celui remplissant les conditions, puisse également se maintenir au 2nd tour. De la même façon, si aucun des binômes présents au 1er tour ne remplit les conditions des 12,5%, alors les deux ayant obtenu le plus de suffrages pourront se maintenir au 2nd tour, pour lequel la majorité relative, soit le plus grand nombre de voix, suffit pour être élu.
Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans dans tous les départements de France.

POURQUOI 2 CANTONS À FRÉJUS ?

Le canton correspond à la circonscription électorale des élections départementales. Il s'agit du territoire qui rassemble les électeurs d'un scrutin. Conséquence directe de la loi du 17 mai 2013, qui a réduit le nombre de cantons du Var de 43 à 23, le canton de Fréjus, qui recouvrait jusqu'alors la totalité du territoire de la commune, a été redécoupé au profit du canton de Saint-Raphaël.
Ainsi, en fonction de leur lieu de résidence, les Fréjusiens se trouvent soit sur le canton de Fréjus, soit sur le canton de Saint-Raphaël, et à ce titre votent soit pour les candidats du canton de Fréjus, soit pour ceux du canton de Saint-Raphaël.

POURQUOI LES BUREAUX DE VOTE ONT-ILS CHANGÉ ?

Chacun avait ses habitudes depuis les élections législatives et présidentielles de 2012, mais les bureaux de vote à Fréjus ont dû à nouveau faire l'objet d'une refonte. Cette nouvelle organisation est la double conséquence de l'évolution démographique de la commune et de l'obligation réglementaire qui limite le nombre d'électeurs par bureau au millier. La Ville a donc dû procéder à la création de 3 nouveaux bureaux de vote, les n°40, 41 et 42, en l'accompagnant naturellement d'une nouvelle répartition des électeurs dans les bureaux de vote existants. Par ailleurs, certains bureaux sont déplacés dans de nouveaux équipements, à l'instar par exemple de la salle de sport Caïs qui accueille les bureaux n°31 et 32.

COMMENT SAVOIR DANS QUEL BUREAU ET POUR QUEL CANTON JE VOTE ?

Tout ce que vous devez savoir figure sur votre carte d'électeur détaillée ci-après, qui vous sera prochainement adressée par la Mairie.
Vous pouvez cependant d'ores et déjà retrouver votre bureau de vote grâce à la liste exhaustive des rues présentées en pages 25 à 30 de *Fréjus Le Magazine*, et le canton auquel il est rattaché en consultant l'encadré des bureaux de vote ci-après.

CONNAÎTRE SON CANTON

N°1 (Canton Fréjus) : **Mairie**, Salle Riculphe, place Formigé
N°2 (Canton Fréjus) : **École Turcan**, 109, rue du Dr. Turcan
N°3 (Canton Fréjus) : **École Turcan**, 109, rue du Dr. Turcan
N°4 (Canton Fréjus) : **École Turcan**, 109, rue du Dr. Turcan
N°5 (Canton Fréjus) : **École Turcan**, 109, rue du Dr. Turcan
N°6 (Canton Fréjus) : **École Les Chênes**, rue des Chênes
N°7 (Canton Fréjus) : **École Les Chênes**, rue des Chênes
N°8 (Canton Fréjus) : **École Les Chênes**, rue des Chênes
N°9 (Canton Fréjus) : **École Les Chênes**, rue des Chênes
N°10 (Canton Saint-Raphaël) : **Groupe scolaire Aurélien**, avenue du Général Riera
N°11 (Canton Fréjus) : **Groupe scolaire Aurélien**, avenue du Général Riera
N°12 (Canton Saint-Raphaël) : **Mairie annexe La Tour de Mare**, allée du Serpolet
N°13 (Canton Fréjus) : **Mairie annexe La Tour de Mare**, allée du Serpolet
N°14 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Gallieni**, avenue Henri Giraud
N°15 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Gallieni**, avenue Henri Giraud
N°16 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Gallieni**, avenue Henri Giraud
N°17 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Gallieni**, avenue Henri Giraud
N°18 (Canton Fréjus) : **Élémentaire Aubanel**, rue Aubanel
N°19 (Canton Fréjus) : **Élémentaire Aubanel**, rue Aubanel
N°20 (Canton Fréjus) : **Élémentaire Aubanel**, rue Aubanel
N°21 (Canton Saint-Raphaël) : **Élémentaire Aubanel**, rue Aubanel
N°22 (Canton Fréjus) : **Salle Hyppolite Fabre**, rue Hyppolite Fabre
N°23 (Canton Fréjus) : **Salle Hyppolite Fabre**, rue Hyppolite Fabre
N°24 (Canton Fréjus) : **Salle Hyppolite Fabre**, rue Hyppolite Fabre
N°25 (Canton Fréjus) : **Capitainerie de Port-Fréjus**, passage des Caryatides
N°26 (Canton Fréjus) : **Salle du Sextant**, avenue de Provence
N°27 (Canton Fréjus) : **Salle du Sextant**, avenue de Provence
N°28 (Canton Fréjus) : **Élémentaire Les Eucalyptus**, avenue de Villeneuve
N°29 (Canton Fréjus) : **Élémentaire Les Eucalyptus**, avenue de Villeneuve
N°30 (Canton Fréjus) : **Maternelle Villeneuve**, rue de l'Argentière
N°31 (Canton Fréjus) : **Maternelle Villeneuve**, rue de l'Argentière
N°32 (Canton Fréjus) : **Salle de sports Caïs**, rue du Malbousquet
N°33 (Canton Fréjus) : **Salle de sports Caïs**, rue du Malbousquet
N°34 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Caïs**, rue du Malbousquet
N°35 (Canton Fréjus) : **Salle Charles Denis**, Saint-Aygulf
N°36 (Canton Fréjus) : **Salle Charles Denis**, Saint-Aygulf
N°37 (Canton Fréjus) : **Salle Charles Denis**, Saint-Aygulf
N°38 (Canton Fréjus) : **Salle Charles Denis**, Saint-Aygulf
N°39 (Canton Saint-Raphaël) : **Mairie annexe Saint-Jean de l'Estérel**, rue du Marsaou
N°40 (Canton de Fréjus) : **École Les Chênes**, rue des Chênes
N°41 (Canton Saint-Raphaël) : **Salle de sports Gallieni**, avenue Henri Giraud
N°42 (Canton de Fréjus) : **Salle de sports Caïs**, rue du Malbousquet

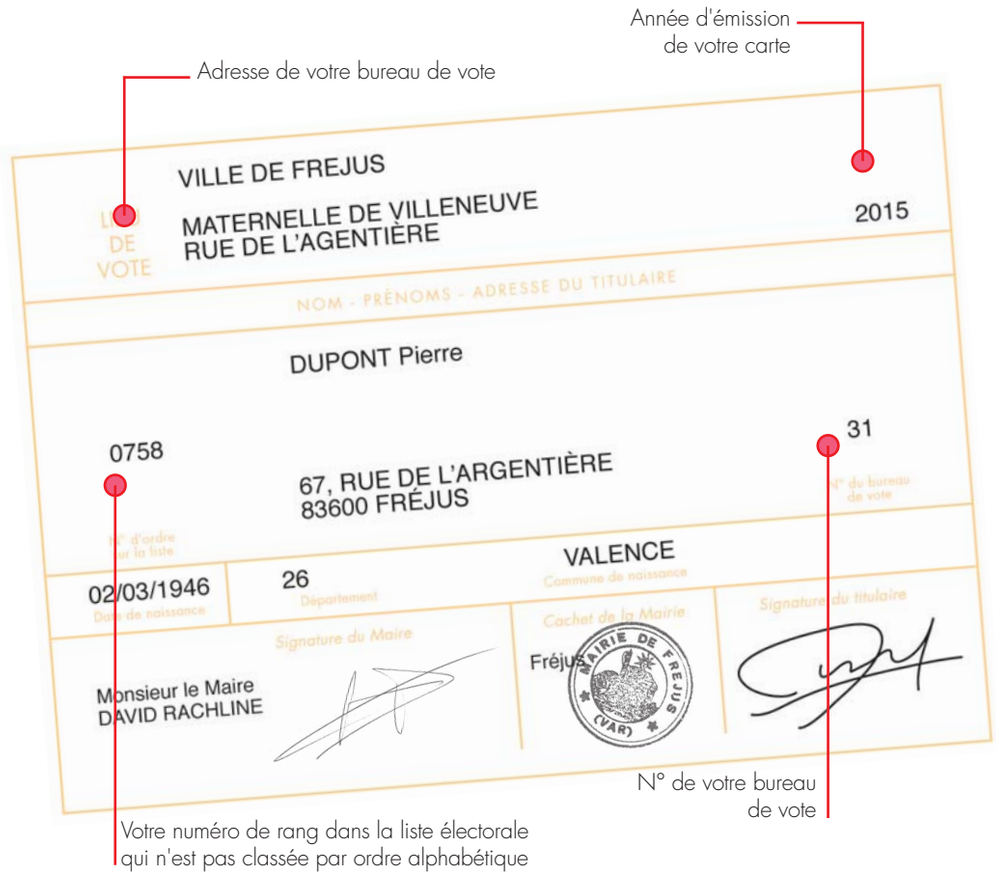

CE QU'IL FAUT POUR VOTER

Voter est un droit et un devoir. La participation des électeurs aux scrutins électoraux est le fondement principal de notre démocratie. Le bulletin de vote consacre en effet l'expression de la volonté de chaque citoyen. Ne pas voter, c'est manquer à son devoir, et se priver d'un droit obtenu de haute lutte par les générations qui nous ont précédées. Rappelons que les femmes ont le droit de vote depuis 1946 et que le premier Président de la République à avoir été élu au suffrage universel direct est le Général de Gaulle en 1962…

Aussi, rendez-vous est donné dans les bureaux de vote à tous les électeurs inscrits sur la liste de la commune les dimanches 22 et 29 mars, de 8h à 18h :

• **Pensez à votre pièce d'identité** : passeport ou carte d'identité peuvent être présentés périmés. En revanche, toutes les autres pièces autorisées pour prouver votre identité doivent être en cours de validité (permis de conduire, carte vitale AVEC photographie, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire AVEC photographie, etc.)

• **Pensez à votre carte d'électeur**. Toutefois, vous pouvez voter sans, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune et de vous rendre dans le bon bureau de vote.

• **En cas d'absence le ou les jour(s) du scrutin, pensez à faire une procuration**, soit auprès du Commissariat de Fréjus (rue de Triberg, tél. 04 94 51 90 00), soit auprès du Tribunal d'Instance, tél. 04 94 44 54 10). Vous êtes libre de choisir le mandataire de votre choix sous réserve qu'il soit inscrit sur la liste électorale de la commune et qu'il n'ait pas déjà reçu une procuration.

CONNAÎTRE SON BUREAU DE VOTE

Retrouvez votre bureau de vote à partir de l'adresse de votre lieu de résidence. La recherche s'effectue sur l'initiale du nom de votre rue, impasse, avenue, square, chemin, etc. (par exemple à **G** pour avenue du **Général Riéra**) ou encore sur l'initiale du prénom lorsqu'il s'agit d'un nom complet (par exemple à **J** pour la rue **Joseph Aubenas**, ou encore à **A** pour la rue **Albert Einaudi**). Soyez vigilants à votre numéro de résidence, certaines voies étant en effet scindées en fonction des numéros ou des côtés pair ou impair.

À LA MAIRIE ANNEXE DE LA TOUR DE MARE, LES BUREAUX N°12 ET 13 SE RÉPARTISSENT ENTRE LE CANTON DE SAINT-RAPHAËL ET CELUI DE FRÉJUS

8 MAI 1945, avenue
Côté pair à partir du 786 ....N°28
8 MAI 1945, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 785....N°31
8 MAI 1945, avenue
Côté impair à partir de 787....N°31
XVe CORPS (du), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 303 et côté pair de 304 à 400 ....N° 3
XVe CORPS (du), avenue
Côté impair de 305 à 399.... N° 2
XVe CORPS (du), avenue
Côté impair de 401 à 631.... N° 7
XVe CORPS (du), avenue
Côté pair de 402 à 632 et côtés pair et impair à partir du 633 ....N° 8

A

ABBÉ TOTI (de l'), rue....N° 1
ABREUVOIR (l'), impasse ....N°21
ACTIUM, place ....N°25
ADRECH (l'), rue ....N°39
ADRETS (des), rue ....N°36
AGACHON (de l'), avenue
Côtés pair et impair du 1 au 685....N° 6
AGACHON (de l'), avenue
Côté impair à partir du 687 ....N° 6
AGACHON (de l'), avenue
Côté pair du 686 au 1270 ....N° 8
AGACHON (de l'), avenue
Côté pair du 1272 au 1440 ....N° 7
AGACHON (de l'), avenue
Côté pair à partir du 1442 ....N° 8
AGAY (d'), rue ....N° 4
AGLANIES (des), impasse ....N° 16
AGNELETS (des), rue ....N° 15
AGRICOLA, place ....N° 2
AGRIPPA (d'), quai ....N° 25
AIGUES MARINES (des), allée ....N° 12
AIGUIERES (des), impasse....N° 15
ALBERT CAMUS, impasse....N° 24
ALBERT CAMUS, rue ....N° 14
ALBERT EINAUDI, impasse ....N° 5
ALBERT EINAUDI, rue ....N° 5
ALBERT EINSTEIN, rue ....N° 32
ALBERT REY, impasse....N° 37
ALBERTINE, allée....N° 31
ALBIZZIA (de l'), allée....N° 42
ALEXIS CARREL, avenue....N° 38
ALFRED DE MUSSET, avenue
Côtés pair et impair de 1 à 700....N° 36
ALFRED DE MUSSET, avenue
Côtés pair et impair de 701 à 2000....N°37
ALFRED DE VIGNY, rue ....N°24
ALGER (d'), boulevard
Côtés pair et impair du 1 au 716....N°25
ALGER (d'), boulevard
Côtés pair et impair à partir du 717 ....N°23
ALOUETTES (des), allée....N°34
ALPHONSE DAUDET, rue....N°19
ALSACE (d'), rue....N°36
AMANDIERS (des), allée ....N°21
AMBON (d'), rue....N°18
AMÉTHYSTE, impasse .... N°14
AMÉTHYSTE, rue....N°14
ANATOLE FRANCE, impasse....N°37
ANATOLE FRANCE, rue....N°37
ANCIENNE ROUTE D'ITALIE, impasse .N°17
ANDRÉ CHÉNIER, impasse ....N°3
ANDRÉ CHÉNIER, rue ....N°3
ANDRÉ CITROËN, rue....N°32
ANDRÉ LAZES, rue
Côté impair....N°23
ANDRÉ LAZES, rue
Côté pair....N°25
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté impair de 1 à 219 et côté pair de 2 à 390....N° 8
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté impair de 221 à 431 et côté pair de 392 à 898....N° 40
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté impair de 433 à 899 ....N° 9
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté pair de 900 à 3000 ....N° 41
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté impair de 901 à 1191....N° 14
ANDRÉ LÉOTARD, avenue
Côté impair de 1193 à 2999....N° 21
ANDREI SAKHAROV, avenue....N° 7
ANTELMI, rue ....N°1
ANTELMI, traverse ....N°1
ANTHEMIS (des), rue....N°29
ANTONY GALVAING, avenue....N°38
ANTONY, avenue....N°38
AQUEDUC ROMAIN (de l'), avenue ...N° 13
AQUEDUCS (des), avenue....N°2
ARAGONITE, impasse....N°14
ARAGONITE, rue....N°14
ARAUCARIA (de l'), allée....N°42
ARBOUSIERS (des), allée....N°39
ARBOUSIERS (des), avenue....N°38
ARCADES (des), allée ....N°11
ARCHE (de l'), avenue....N°13
ARGENS (l'), avenue....N°28
ARGENTIÈRE (de l'), rue
Côté impair de 1 à 245 et côtés pair et impair à partir de 246....N°31
ARGENTIÈRE (de l'), rue
Côté pair de 2 à 244 ....N°30
ARIANE, allée ....N°15
ARISTIDE BRIAND, avenue
Côté impair du 1 au 265....N° 1
ARISTIDE BRIAND, avenue
Côté pair du 2 au 1000 et côté impair à partir du 303....N° 5
ARISTIDE BRIAND, avenue
Côté impair du 267 au 301....N° 3
ARMAND DUVIVIER, rue....N°8
ARTUBY (de l'), rueà partir du 453..... N°38
ASPHODÈLES (des), allée ....N°21
AUGUSTE RENOIR, avenue....N°16
AULÉZY, impasse ....N°2
AURÉLIA, impasse ....N°17
AURÉLIA, via
Côtés pair et impair du 1 au 799....N° 16
AURÉLIA, via
Côtés pair et impair à partir du 800 ....N° 17
AURIASQUE (d'), rue ....N°30
AURORE, allée ....N°15
AUVERGNE (d'), impasse ....N°15
AVELAN (de l'), rue....N°5
AZUR (d'), allée ....N°12

B

BAC (du), quartier....N°35
BACCARAT (de), rue
Côté impair....N°28
BACCARAT (de), rue
Côté pair ....N°24
BAGNOLS (de), route ....N°34
BAISSES (des), chemin....N°42
BAOUME TRAUCADE, avenue ....N°39
BAOUS (des), rue ....N°39
BAOUS (des), square ....N°39
BARALE, square ....N°2
BARBACANE (de la), impasse....N°15
BARGEME (de), impasse....N°38
BARONNE (de la), avenue ....N°35
BARONNE (de la), impasse ....N°35
BARTAVELLES (des), allée....N°34
BASILIC (du), allée ....N°16
BASTIDE (de la), rue....N°33
BATTERIES (des), rue ....N°24
BÉAL (du), impasse....N°29
BEAUME (de la), chemin....N°42
BEAUSSET (de), rue ....N°1
BEL AIR (du), rue....N°2
BELLADONES (des), rue ....N°29
BELLEVUE (de), allée ....N°10
BELLEVUE, quartier....N°10
BELVÉDÈRE (du) avenue ....N°38
BELVÉDÈRE (du), allée ....N°17
BELVÉDÈRE (du), rond-point ....N°38
BENGALIS (des), allée....N°34
BERGER (du), impasse ....N°15
BERGERONNETTES (des), allée....N°17
BESSONNIERE (de la), allée....N°21
BICHE (de la), avenue ....N°16
BLANCHE, rue....N°2
BLERIOT, rue....N°28
BLEUETS (des), avenue ....N°28
BLEUETS (des), impasse ....N°28
BONFIN (du), chemin....N°34
BONFIN (du), quartier....N°34
BOSQUETS (des), avenue....N°11
BOTTICELLI, rue....N°9
BOUGAINVILLIERS (des), allée ....N°11
BOURGINE, avenue ....N°38
BOURGUET (du), place ....N°1
BOURGUET (du), rue....N°1
BOZON (de), route....N°42
BRAVET (du), quartier....N°32
BRAVET (du), rue....N°33
BRETÈCHE (de la), allée....N°15
BRUYÈRES (des), allée....N°12

C

CADENIERO (des), impasse....N°16
CAIS, quartier ....N°33
CALANQUES (des), allée ....N°37
CALLAS (de), impasse ....N°38
CALLAS (de), rond-point....N°38
CAMÉLIAS (des), avenue .... N°11
CAMELIN (de), rue
Côtés pair et impair de 1 à 134 ....N°1
CAMELIN (de), rue
Côtés pair et impair à partir de 135 ....N°2
CAMILLE SAINT-SAENS, boulevard ....N°36
CAMILLE SAINT-SAENS, impasse....N°36
CAMPANETTES (des), rue....N°28
CAMPANIE (de), impasse ....N°17
CAMPANULES (des), impasse ....N°15
CAMPAS (des), impasse ....N°15
CANARIS (des), allée....N°34
CANDOLLE, passage ....N°1
CANDOLLE, rue....N°1
CANNES (de), route
Côtés pair et impair de 1 à 130 ....N°12
CANNES (de), route
Côté impair de 131 à 1089....N°13
CANNES (de), route
Côté pair de 132 à 2000....N°16
CANNES (de), route
Côté impair de 1091 à 2195....N°11
CANNES (de), route
Côtés pair et impair de 2196 à 5000..N°17
CAPITAINE BLAZY (du), rue
Côtés pair et impair du 1 au 213....N°29
CAPITAINE BLAZY (du), rue
Côtés pair et impair du 214 au 509....N°30
CAPITAINE BLAZY (du), rue
Côtés pair et impair à partir du 510 ....N°31
CAPITOU DE L'ESTÉREL (du), avenue....N°34
CAPITOU, quartier....N°34
CAPORAL EL HADJ HOUIDEF (du), rue ....N°34
CAPRICORNE (du), allée....N°21
CAPUCINES (des), avenue....N°28
CARENE (de la), rue
Côtés pair et impair de 1 à 99 ....N°27
CARENE (de la), rue
Côtés pair et impair à partir de 100 ....N°24
CAROLUS DURAN, place ....N°36
CAROUBIER (du), allée....N°42
CARPEAUX, boulevard....N°36
CARUSO, impasse ....N°9
CARYATIDES (des), passage....N°25
CASTEL SAINT-LAMBERT, impasse....N°14
CASTELLANE, place ....N°2
CASTELLI, place ....N°1
CASTELLI, rue ....N°1
CASTELLI, traverse ....N°1
CASTEU (du), chemin ....N°14
CATULLE, allée....N°11
CÈDRE (du), allée ....N°42
CEPS (des), allée ....N°17
CERISIERS (des), allée ....N°32
CÉVENNES (des), impasse ....N°15
CHABRIER, allée ....N°16
CHANTECLERC, allée....N°15
CHAPELLE (de la), impasse....N°17
CHARBONNIÈRES (des), impasse....N°21
CHARDIN, avenue ....N°35
CHARDONNERETS (des), impasse ....N°17
CHARLES BAUDELAIRE, impasse....N°37
CHARLES GOUNOD, avenue....N°38

LES 2 BUREAUX DE VOTE N°10 ET N°11 INSTALLÉS AU GROUPE SCOLAIRE AURÉLIEN, RELÈVENT CHACUN D'UN CANTON DIFFÉRENT.

CHARLES GOUNOD, impasse ..... N°38
CHARLES PÉGUY, avenue ..... N°38
CHARLES ROUX, impasse ..... N°24
CHÂTEAU DE GALLIENI (du), avenue
Côté impair du 1 au 419 ..... N°19
CHÂTEAU DE GALLIENI (du), avenue
Côté pair du 2 au 420
et côté pair et impair à partir du 421 .... N°18
CHATEAUBRIAND, avenue ..... N°35
CHÂTEAUBRIAND, impasse ..... N°35
CHEMIN RURAL ..... N°31
CHEMIN RURAL N°1
LIMITE DE PUGET S/ARGENS ..... N°31
CHEMIN RURAL N°2
CARRAIRE DE LA PLAINE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°3
CARRAIRE COURTE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°4
GRANDE CARRAIRE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°5
FOURCADURE DE LANGLADE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°6
CARRAIRE DE REVERDIT ..... N°31
CHEMIN RURAL N°7
CARRAIRE DE LA GAUDINE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°8
CARRAIRE ST LOUIS ..... N°31
CHEMIN RURAL N°9
LA PALISSADE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°11
CARRAIRE DU BOUISSET ..... N°31
CHEMIN RURAL N°12
CARRAIRE DE VILLENEUVE ..... N°31
CHEMIN RURAL N°13
VINCENNES ..... N°31
CHÊNES (des), rue ..... N°8
CHÊNES VERTS (des), avenue ..... N°38
CHÈVREFEUILLES (des), avenue ..... N°38
CHEVREUIL (du), impasse ..... N°16
CHINTREUIL, avenue ..... N°38
CHINTREUIL, impasse ..... N°38
CHRISTIANE, allée ..... N°38
CICÉRON, allée ..... N°13
CIGALE D'OR (de la), allée ..... N°32
CIGALES (des), allée ..... N°17
CIGALES (des), impasse ..... N°5
CISTES (des), allée ..... N°12
CITRONNIERS (des), rue ..... N°32
CIVADEU, place ..... N°25
CLAUDE DEBUSSY, avenue ..... N°35
CLAUSTRA MARIS, impasse ..... N°5
CLAVIERS (de), chemin ..... N°33
CLAVIERS (de), impasse ..... N°38
CLAVIERS (de), rue ..... N°38
CLAVIERS – LE VALLON (de), chemin .... N°34
CLÉMATITES (des), rue ..... N°29
CLÉOPATRE, quai ..... N°25
CLOVIS HUGUES, avenue ..... N°36
COLIBRI (du), allée ..... N°32
COLIOU (du), place ..... N°34
COLISÉE (du), avenue ..... N°13
COLLET (du), impasse ..... N°39
COLLINES (des), avenue ..... N°34
COLOMBES (des), allée ..... N°34
COMBATTANTS
EN AFRIQUE DU NORD (des), rue
Côtés pair et impair du 1 au 1581 ..... N°32
COMBATTANTS
EN AFRIQUE DU NORD (des), rue
Côté impair du 1583 au 3999
et côté pair de 1582 au 2010 ..... N°33
COMBATTANTS
EN AFRIQUE DU NORD (des), rue
Côté pair du 2012 au 4000 ..... N°42
COMMERCE (du), rue ..... N°26
COMPASSIS (du), chemin ..... N°33
COMPASSIS (du), quartier ..... N°33
CONSULS (des), place ..... N°1
CORMORANS (des), allée ..... N°34
CORNICHE BLEUE (de la), avenue ..... N°38
CORNICHE D'AZUR (de la), avenue
Côtés pair et impair du 1 au 1073 ..... N°36
CORNICHE D'AZUR (de la), avenue
Côtés pair et impair
du 1074 au 1471 ..... N°37
CORNICHE D'AZUR (de la), avenue
Côtés pair et impair
du 1472 au 3485 ..... N°38
CORNICHE D'OR (de la), avenue ..... N°38
CORNICHES LIGURIENNES (des), rue ... N°8
COROT, boulevard ..... N°36
COROT, impasse ..... N°36
COUCHANT (du), allée ..... N°38
COUCOUS (des), allée ..... N°34
COUNILLIER (du), chemin ..... N°10
COUPOLE (de la), allée ..... N°16
COURBET, avenue ..... N°38
COUROUCOUS (des), allée ..... N°34
COUVENT (du), place ..... N°1
CRAPONNE, rue ..... N°2
CROISETTE (de la), avenue ..... N°39
CYPRÈS (des), allée ..... N°10
CYRNOS, boulevard ..... N°36

D

DE LATTRE DE TASSIGNY, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 760
et côté impair du 761 au 931 ..... N° 4
DE LATTRE DE TASSIGNY, avenue
Côté pair à partir de 762
et côté impair du 933 au 1699 ..... N° 18
DE LATTRE DE TASSIGNY, avenue
Côté impair à partir du 1701 ..... N° 20
DEI BRUSCASSIERO, allée ..... N°34
DEI CARAVELLO, quai ..... N°25
DEI COUQUIHAGE, place ..... N°25
DEI DOUFIN, place ..... N°25
DEI ESPADOUN, place ..... N°25
DEI FAVOUIO, place ..... N°25
DEI LANGOUSTO, place ..... N°25
DEI PERDIGAU, rue ..... N°25
DEI PESCAIRE, place ..... N°25
DEI TAMBOURINAIRE, place ..... N°25
DEI TRES MAST, place ..... N°25
DEIS ANGE, rue ..... N°25
DEIS ARBOUSSO, allée ..... N°34
DEIS ARNAVEU, allée ..... N°11
DEIS BRUSC, avenue ..... N°11
DEIS CANEU, allée ..... N°11
DEIS FERIGOULO, allée ..... N°11
DEIS GINESTO, allée ..... N°11
DEIS LAURIE, allée ..... N°11
DEIS LENTISCLE, allée ..... N°11
DEIS MESSUGO, allée ..... N°11
DEIS NERTO, allée ..... N°11
DEIS NESPIE, allée ..... N°11
DEIS OULIVIE, allée ..... N°11
DEIS PIGNETO, place ..... N°11
DEIS PORTISOL, avenue
Côté impair de 1 à 247
et de 251 à 361 ..... N° 12
DEIS PORTISOL, avenue
Côté pair à partir du 2 et côté impair
au n°249 et à partir du 363 ..... N° 10
DEIS ROURE, allée ..... N°11
DEIS SAUVI, allée ..... N°11
DEMOISELLES (des), allée ..... N°9
DENIS PAPIN, rue ..... N°26
DÉSAUGIERS, rue ..... N°1
DIAMANTS (des), allée ..... N°12
DISTRICT (du), place ..... N°1
DOCTEUR AUGIER (du), rue
Côté impair ..... N°4
DOCTEUR AUGIER (du), rue
Côté pair ..... N°3
DOCTEUR CALVINI (du), place ..... N°1
DOCTEUR CIAMIN (du), rue ..... N°1
DOCTEUR DONNADIEU (du),
impasse ..... N°19
DOCTEUR DONNADIEU (du), rue
Côté impair du 1 au 539 ..... N°4
DOCTEUR DONNADIEU (du), rue
Côté pair du 2 au 200 ..... N°18
DOCTEUR DONNADIEU (du), rue
Côté pair du 202 au 398 ..... N°19
DOCTEUR DONNADIEU (du), rue
Côté pair à partir du 400 ..... N°41
DOCTEUR DONNADIEU (du), rue
Côté impair à partir du 541 ..... N°40
DOCTEUR SCHWEITZER (du), rue ..... N°26
DOCTEUR TURCAN (du), impasse ..... N°3
DOCTEUR TURCAN (du), rue
Côté impair ..... N°3
DOCTEUR TURCAN (du), rue
Côté pair ..... N°1
DONIZETTI, allée ..... N°38
DONJON (du), allée ..... N°15
DOU CABISCAOU, rue ..... N°25
DOU CARENAGE, quai ..... N°25
DOU CHAMECISSO, rue ..... N°24
DOU GALIOUN, place ..... N°25
DOU GALOUBET, place ..... N°25
DOU MAIET, place ..... N°25
DOU REGOUN, allée ..... N°34
DRAIO (de la), impasse ..... N°39
DU BELLAY, impasse ..... N°35
DUGUAY-TROUIN, impasse ..... N°23

E

ÉCHAUGUETTE (de l'), impasse.....N°15
ÉCUREUILS (des), allée.....N°17
EDGAR DEGAS, allée.....N°17
EDMOND POUPÉ, rue.....N°1
EDMOND ROSTAND, avenue.....N°35
EDMOND ROSTAND, rue.....N°24
EDOUARD LALO, avenue.....N°16
ÉMERAUDES (des), avenue.....N°12
ÉMILE ZOLA, rue.....N°24
EMMANUEL CHABRIER, avenue.....N°16
ERCKMANN CHATRIAN, avenue.....N°36
ERNEST RENAN, impasse.....N°37
ESCABOIS (de l'), rue.....N°2
ESCLAMANDES, quartier.....N°36
ESCLAPES (des), avenue.....N°32
ESCLAPES, quartier.....N°32
ESPEOUTIER (de l'), avenue.....N°39
ESTÉREL (de l'), rue
Côtés pair et impair n° 28, 33, 47, 90, 121, 148, 209 et 220.....N°18
ESTÉREL (de l'), rue
Côtés pair et impair n° 69, 73, 91, 92, 128, 151, 431.....N°5
ESTERELLITE, place.....N°14
ÉTANGS (des), chemin.....N°35
EUCALYPTUS (des), avenue (Saint-Jean de l'Estérel).....N°39
EUCALYPTUS (des), avenue (Villeneuve).....N°28
EUGÈNE FREYSSINET, allée.....N°34
EUGÈNE JOLY, avenue
Côté impair.....N°24
EUGÈNE JOLY, avenue
Côté pair.....N°28
EUROPE (de l'), avenue
Côté impair.....N° 8
EUROPE (de l'), avenue
Côté pair.....N° 10

F

FAON (du), impasse.....N°16
FARIGOULETTE (de la), allée.....N°16
FAUVETTES (des), allée.....N°34
FÉLIBRIGE (du), impasse.....N°19
FÉLIBRIGE (du), rue.....N°19
FÉLIX MARTIN, avenue.....N°38
FENOUILS (des), allée.....N°21
FERNAND SARDOU, rue
Côtés pair et impair du 1 au 128.....N°16
FERNAND SARDOU, rue
Côtés pair et impair du 129 au 234 et côté impair à partir du 235.....N°17
FERNAND SARDOU, rue
Côté pair à partir du 236.....N°14
FESTIVAL (du), avenue.....N°39
FIGUEIRADO (de la), avenue.....N°16
FLAMANTS (des), allée.....N°34
FLEURS (des), allée.....N°37
FLEURY (de), rue.....N°1
FLORENCE (de), allée.....N°9
FLORENTINE (de la), allée.....N°16
FLUORITE, rue.....N°14
FOCH, impasse.....N°35
FOLLE BRISE, impasse.....N°38
FORCES FRANÇAISES LIBRES (des), rue.....N°25
FORMIGÉ, place.....N°1
FORT DE BRÉGANCON (du), rue.....N°15
FORUM ROMAIN (du), avenue.....N°13
FOUDRE (de la), rue.....N°25
FOUR (du), rue.....N°1
FOUR A CHAUX (du), avenue.....N°38
FRAGONARD, avenue.....N°38
FRAGONS (des), allée.....N°21
FRANC-COMTOISE, impasse.....N°15
FRANCIS POULENC, impasse.....N°25
FRANÇOIS NICOLAI, avenue.....N°17
FRÉDÉRIC CHOPIN, avenue.....N°16
FRÉDÉRIC CHOPIN, impasse.....N°16
FRÉDÉRIC MISTRAL, rue.....N°24
FRÉGATE (de la), rue
Côté impair de 1 à 99.....N°24
FRÉGATE (de la), rue
Côté pair et côté impair à partir de 101.....N°27
FRÊNES (des), allée.....N°21
FRÈRES LUMIÈRE (des), impasse.....N°32
FRUHINSOLTZ, avenue.....N°36

G

GABELLE (de la), rue.....N°20
GALIOTE (de la), place.....N°36
GALIOTE (de la), rue.....N°36
GALISSARDIÈRE (de la), avenue.....N°5
GALISSARDIÈRE (de la), impasse.....N°5
GALLIENI, avenue.....N°38
GALLIENI, impasse.....N°14
GALLUS, rue.....N°2
GALLUS, traverse.....N°2
GARGALON (du), route
Côté impair et côté pair à partir du 1626.....N°11
GARGALON (du), route
Côté pair.....N°17
GARNIER-PAGES, rue.....N°36
GARON, impasse.....N°41
GEAI BLEU (du), impasse.....N°17
GELINOTTES (des), allée.....N°34
GENDARME VEILEX (du), rue.....N°27
GENDARMERIE NATIONALE, rond-point.....N°26
GÉNÉRAL BROSSET (du), impasse.....N°3
GÉNÉRAL BROSSET (du), rue
Côtés pair et impair du 1 au 399 et côté impair du 401 au 785.....N°3
GÉNÉRAL BROSSET (du), rue
Côté pair à partir du 400.....N°4
GÉNÉRAL BROSSET (du), rue
Côté impair à partir du 787.....N°40
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté impair de 1 à 863.....N°10
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté pair de 2 à 84.....N°8
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté pair de 86 à 296.....N°40
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté pair de 298 à 640.....N° 9
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté pair de 642 au 1198.....N° 14
GÉNÉRAL CALLIÈS (du), avenue
Côté impair à partir de 865 et côtés pair et impair à partir du 1200.....N° 12
GÉNÉRAL DE GAULLE (du), rue.....N°2
GÉNÉRAL MAGENDIE (du), avenue.....N°25
GÉNÉRAL MANGIN (du), rue.....N°3
GÉNÉRAL NORBERT RIERA (du), avenue.....N°10
GENÊTS (des), allée.....N°21
GENEVRIERS (des), allée.....N°42
GEORGES BESSE, rue.....N°32
GEORGES BIZET, avenue.....N°37
GEORGES BRUN, impasse.....N°37
GEORGES GUYNEMER, rue.....N°28
GEORGES HAENDEL, avenue.....N°16
GEORGES ROUAULT, avenue.....N°16
GEORGES VIGNERON, rue.....N°26
GÉRANIUMS (des), allée.....N°10
GERMAIN NOUVEAU, rue.....N°24
GINO TASSAN, avenue.....N°20
GIRARDIN, rue
Côté impair du 1 au 23 et côté pair.....N°1
GIRARDIN, rue
Côté impair à partir du 25.....N°2
GIROLLES (des), impasse.....N°17
GLACIÈRE (de la), place.....N°1
GLACIÈRE (de la), rue.....N°1
GLAIEULS (des), allée.....N°12
GLYCINES (des), allée.....N°21
GOËLANDS (des), allée.....N°34
GOLF (du), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 900.....N° 17
GOLF (du), avenue
Côtés pair et impair de 901 à 1300...N° 15
GOLF (du), impasse.....N°15
GORFOUS (des), allée.....N°34
GOURAS (des), allée.....N°34
GRAND BOUCHAREL (du), avenue.....N°38
GRAND ESCA (du), passage.....N°25
GRAND ESCA (du), rue.....N°25
GRAND MAS (du), allée.....N°15
GRISOLLE, rue.....N°1
GROËCINUS, rue
Côté impair.....N°1
GROËCINUS, rue
Côté pair.....N°2
GUÉRANDE, impasse.....N°15
GUSTAVE BRET, rue
Côté impair du 1 au 35.....N°1
GUSTAVE BRET, rue
Côté pair du 2 au 248.....N°3
GUSTAVE BRET, rue
Côté impair du 37 au 405 et côté pair du 250 au 326.....N°2
GUSTAVE BRET, rue
Côté pair à partir du 328.....N°7
GUSTAVE BRET, rue
Côté impair à partir du 407.....N°8
GUSTAVE CHARPENTIER, avenue.....N°35
GUSTAVE CHARPENTIER, impasse.....N°35
GUSTAVE COURBET, impasse.....N°38
GUSTAVE FLAUBERT, avenue.....N°37
GUSTAVE FLAUBERT, impasse.....N°37
GUY DE MAUPASSANT, avenue.....N°37
GUY DE MAUPASSANT, passage.....N°37

H

HAMEAU (du), impasse.....N°33
HAMEAU DE CAIS (du), avenue.....N°33
HAMEAU DE VALESCURE (du), rue.....N°21
HAMEAU DU COLLÈGE (du), allée.....N°21
HAMEAU TRANQUILLE (du), boulevard.....N°17
HAMON, boulevard.....N° 36
HECTOR BERLIOZ, boulevard.....N°38
HECTOR BERLIOZ, impasse.....N°37
HÉLÈNE BOUCHER, rue.....N°24
HENRI BOSCO, rue.....N°18
HENRI FABRE, impasse.....N°23
HENRI FABRE, rue
Côtés pair et impair du 1 au 750 et côté impair à partir du 751.....N°23
HENRI FABRE, rue
Côté pair à partir du 752.....N°25
HENRI FAVRA, place.....N°32
HENRI GIRAUD, avenue
Côté impair de 1 à 499 et côtés pair et impair de 501 à 1898.....N° 14
HENRI GIRAUD, avenue
Côté pair de 2 à 500.....N° 9
HENRI GIRAUD, avenue
Côtés pair et impair de 1899 à 2100, côté pair de 2102 à 2424 et côté impair de 2621 à 3099.....N° 15
HENRI GIRAUD, avenue
Côté impair de 2101 à 2425, côtés pair et impair de 2426 à 2620, 2622 au 3100.....N° 21
HENRI GUILLAUMET, rue.....N°12
HENRI VADON, place.....N°2
HENRI VADON, rue.....N°2
HERBES (aux), allée.....N°21
HERMÈS (d'), passage.....N°25
HÉRONS (des), allée.....N°34
HIBISCUS (des), impasse.....N°14
HILZ, rue.....N°24
HIRONDELLES (des), avenue.....N°17
HIRONDELLES (des), chemin.....N°19
HONORÉ DE BALZAC, boulevard
Côtés pair et impair du 1 au 166 et à partir du 457.....N°37
HONORÉ DE BALZAC, boulevard
Côtés pair et impair du 167 au 456.....N°36
HONORÉ DE BALZAC, impasse.....N°37
HORACE, avenue.....N°11
HORTENSIAS (des), allée.....N°11
HORTS (des), impasse.....N°5
HORTS (des), rue.....N°5

I

ILE DE FRANCE (de l'), rue.....N°15
ILES (des), avenue.....N°39
ILES D'OR (des), rue.....N°26
IMER, avenue.....N°37

IMMORTELLES (des), impasse....N°33
INDUSTRIE (de l'), rue....N°34
INTENDANCE (de l'), rue....N°32
IRIS DE L'ESCAILLON (des), allée....N°39
ISTRIE (d'), rue....N°17

J

JACQUES PINELLI, rue....N°2
JADE (du), allée....N°12
JAIS (des), allée....N°12
JARDINS (des), rue....N°29
JARDINS D'AZUR (des), allée....N°10
JAS (du), avenue....N°16
JASMINS (des), allée....N°11
JEAN AICARD, impasse....N°24
JEAN AICARD, promenade....N°24
JEAN AICARD, rue....N°24
JEAN BACCHI, rue....N°3
JEAN BOUIN, impasse....N°35
JEAN BOUIN, rue....N°35
JEAN BOUIN, square....N°35
JEAN CARRARA, passage....N°28
JEAN CARRARA, rue
Côtés pair et impair du 1 au 307....N°29
JEAN CARRARA, rue
Côtés pair et impair à partir du 308....N°28
JEAN GABIN, impasse....N°17
JEAN GIONO, rue
Côté impair....N°41
JEAN XXII, rue....N°1
JEAN-BAPTISTE CHARCOT, impasse....N°23
JÉSUITES (des), place....N°2
JONQUILLES (des), rue....N°11
JOSEPH AUBENAS, rue
Côté impair du 1 au 169....N°1
JOSEPH AUBENAS, rue
Côté pair et côté impair à partir du 171....N°2
JOSEPH MONIER, impasse....N°34
JOSEPH SALVARELLI, boulevard....N°36
JOURDAN, rue....N°2
JOURDAN, traverse....N°2
JULES BRETON, avenue....N°38
JULES MICHELET, avenue....N°35
JULES VERNE, rue....N°19
JUVENAL, allée....N°11

K

KANGOUROU (du), impasse....N°14
KENNEDY, avenue....N°6

L

LA BEAUME, quartier....N°33
LA GAUDINE, quartier....N°31
LA MUSCADIÈRE, lotissement....N°16
LA MUSCADIÈRE, résidence....N°16
LA PALISSADE, quartier....N°31
LAMARTINE, avenue....N°35
LANTANAS (des), rue....N°29
LANTERNE D'AUGUSTE (de la), chemin....N°29
LAURENT BARBERO, avenue....N°34
LAURIERS (des), allée....N°16
LAVANDES (des), impasse....N°11
LAVANDINS (des), rue....N°16
LE BOUISSET, quartier....N°31
LE CAPOU, quartier....N°31
LE CORBUSIER, impasse....N°34
LE GONFARON, quartier....N°34
LECH WALESA, place....N°1
LÉO DELIBES, avenue....N°16
LÉON DAUDET, avenue....N°37
LÉON SPARIAT, rue....N°24
LÉONARD DE VINCI, avenue....N°16
LÉOPOLD SEDAR SENGHOR, rue....N°14
LES COURADOURS, quartier....N°31
LEVANT (du), allée....N°38
LIBÉRATION (de la), boulevard....N°22
LIBERTÉ (de la), place....N°1
LICES (des), rue....N°14
LIERRES (des), allée....N°10
LIGURES (des), allée....N°18
LILAS (des), impasse....N°36
LIMOUSIN (du), impasse....N°15
LISERONS (des), impasse....N°33
LITTORAL (du), rue....N°25
LOU CIGALOUN, impasse....N°37
LOU GABIAN, avenue....N°32
LOUIS CASTILLON, avenue
Côtés pair et impair à partir du 646....N°37
LOUIS CASTILLON, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 645....N°36
LOUIS CASTILLON, impasse....N°37
LOUIS LÉPINE, rue....N°34
LOUIS PASTEUR, rue
Côtés pair et impair du 1 au 170....N°26
LOUIS PASTEUR, rue
Côtés pair et impair à partir du 171....N°22
LOUIS PIERRUGUES, impasse....N°29
LOUIS-JOSEPH VICAT, impasse....N°34
LOUVE (de la), chemin....N°17
LUCANIE (de), impasse....N°17
LUCIE COUSTURIER, avenue
Côté impair de 1 à 499....N°6
LUCIE COUSTURIER, avenue
Côté pair....N°42
LUCIE COUSTURIER, avenue
Côté impair à partir de 501....N°32
LUCIEN BŒUF, avenue....N°37
LUDWIG VAN BEETHOVEN, boulevard....N°35
LUPINS (des), allée....N°10
LYS (des), allée....N°21

M

MAGALI, allée....N°36
MAGDELEINE (de la), rue....N°4
MALBOUSQUET (de), rue....N°33
MALBOUSQUET, quartier....N°33
MALHERBE, avenue....N°35
MALHERBE, impasse....N°35
MALPEY (du), rue....N°18
MANET, avenue....N°35
MANGIN, place....N°1
MARC ANTOINE (de), quai....N°25
MARC CHAGALL, allée....N°17
MARCEL PAGNOL, rue....N°20
MARÉCHAL GALLIÉNI (du), rue
Côtés pair et impair du 1 au 229....N°22
MARÉCHAL GALLIÉNI (du), rue
Côtés pair et impair à partir du 230....N°18
MARÉCHAL JUIN, rond-point....N°24
MARÉCHAL LECLERC (du), avenue....N°25
MARÉCHAL LYAUTEY (du), rue....N°14
MARGUERITES (des), impasse....N°11
MARIUS COULLET, avenue....N°36
MARJOLAINES (des), impasse....N°15
MARSAOU (du), avenue....N°39
MARSAOU (du), rue....N°39
MARSOUINS (des), rue....N°3
MARTIN BIDOURÉ, rue....N°2
MARTIN, impasse....N°38
MARTINETS (des), allée....N°34
MAS (du), impasse....N°28
MAS (du), rue....N°28
MAS DE L'ETANG (des), rue....N°35
MASSENET, avenue....N°35
MASSENET, impasse....N°35
MAURICE RAVEL, impasse....N°38
MAURICE RAVEL, rue....N°38
MAURIN DES MAURES, rue....N°19
MÉDITERRANÉE (de la), rue....N°25
MER (de la), boulevard
Côtés pair et impair du 1 au 299....N°28
MER (de la), boulevard
Côtés pair et impair à partir du 300....N°24
MERLON (du), impasse....N°15
MÉSANGES (des), rue....N°17
MESSUGUES (des), rue....N°16
MICHEL-ANGE, avenue....N°16
MICOCOULIERS (des), passage....N°23
MICOCOULIERS (des), rue....N°23
MIDI (du), allée....N°38

EN PLUS DES BUREAUX QUI S'Y TROUVAIENT, LA SALLE DE SPORTS GALLIENI ACCUEILLE UN 5E BUREAU NOUVELLEMENT CRÉÉ, LE N°41.

JEAN GIONO, rue
Côté pair du 2 au 430....N°19
JEAN GIONO, rue
Côté pair à partir du 432....N°20
JEAN HELLET, rue....N°24
JEAN JAURÈS, rue....N°1
JEAN LACHENAUD, avenue
Côtés pair et impair de 1 à 1200....N° 42
JEAN LACHENAUD, avenue
Côtés pair et impair à partir de 1201....N° 34
JEAN MERMOZ, rue....N°22
LA PALUD, quartier....N°32
LA PLAINE, quartier....N°31
LA TOURRACHE, quartier....N°31
LA VIEILLE AUBERGE, allée....N°39
LAC (du), avenue....N°17
LAC DE L'ÉCUREUIL (du), rue....N°39
LACAILLE, rue
Côté impair et côté pair à partir du 112....N°25
LACAILLE, rue
Côté pair du 2 au 110....N°23
LACÉPÈDE, rue....N°1

MILLET, avenue ..... N°37
MIMOSAS (des), allée ..... N°19
MIMOSAS (des), avenue ..... N°39
MIMOSAS (des), impasse ..... N°15
MIMOSAS DE L'ESCAILLON (des), allée ..... N°39
MIREUR, rue ..... N°3
MOINEAUX (des), allée ..... N°34
MONT AVENTIN (du), avenue ..... N°13
MONT CAELIUS (du), avenue ..... N°13
MONT CAPITOLIN (du), avenue ..... N°13
MONT ESQUILIN (du), avenue ..... N°13
MONT FARON (du), rue ..... N°15
MONT OPPIUS (du), avenue ..... N°13
MONT PALATIN (du), avenue ..... N°13
MONT QUIRINAL (du), avenue ..... N°13
MONT VINAIGRE (du), allée ..... N°9
MONTAGNE (de la), impasse ..... N°14
MONTAGNE (de la), rue
Côté impair ..... N°9
MONTAGNE (de la), rue
Côté pair ..... N°14
MONTGOLFIER, rue
Côté impair ..... N°1
MONTGOLFIER, rue
Côté pair ..... N°2
MONTOUREY (de), rue
Côtés pair et impair du 1 au 1070 ..... N°32
MONTOUREY (de), rue
Côté pair et impair à partir du 1071 ..... N°42
MONTOUREY, quartier ..... N°32
MOTTE (de la), impasse ..... N°38
MOUETTES (des), place ..... N°34
MOULINS (des), rue
Côtés pair et impair du 1 au 114 ..... N°5
MOULINS (des), rue
Côtés pair et impair à partir du 115 ..... N°29
MOYENNE CORNICHE (de la), avenue ..... N°38
MOZART, impasse ..... N°38
MUFLIERS (des), impasse ..... N°33
MURIERS (des), place ..... N°29
MUSCADIÈRE (de la), avenue ..... N°16
MUSÉE DES TROUPES DE MARINE (du), avenue ..... N°34
MUY (du), boulevard ..... N°36
MYRTES (des), rue ..... N°16
MYRTES DE L'ESCAILLON (des), allée ..... N°39

N

NANS (de), impasse ..... N°21
NARCISSES (des), impasse ..... N°33
NEFLIERS (des), allée ..... N°32
NOËL GARNIER, rue ..... N°23
NOVA, via ..... N° 42

O

OCTAVE, quai ..... N°25
ŒILLETS (des), impasse ..... N°33
OISEAUX (des), allée ..... N°38
OLIVIERS (des), rue ..... N°32
ORANGERS (des), rue ..... N°32
ORÉE DU PARC (de l'), avenue ..... N°42
ORMEAUX (des), allée ..... N°10
OURO (de l'), allée ..... N°10
OVIDE, allée ..... N°11

P

PALMIERS (des), avenue ..... N°3
PALOMBES (des), allée ..... N°32
PAONS (des), allée ..... N°34
PAPET (du), allée ..... N°33
PARC ARUNDO (du), allée ..... N°21
PARC DU SUVERET (du), allée ..... N°21
PARNASSE (de), allée ..... N°16
PARRETS (des), rue ..... N°1
PAS DE LA CÈPE (du), rue ..... N°39
PAS DU COLOMBIER (du), rue ..... N°32
PASSEREAUX (des), allée ..... N°17
PASTOURELLE (de la), impasse ..... N°15
PAUL ARÈNE, rue ..... N°23
PAUL BRET, rue ..... N°24
PAUL CÉZANNE, allée ..... N°17
PAUL ÉLUARD, impasse ..... N°23
PAUL FORT, impasse ..... N°23
PAUL VALÉRY, avenue ..... N°38
PAUL VALÉRY, impasse ..... N°38
PAUL VERLAINE, impasse ..... N°37
PAUL VERNET, place ..... N°1
PAUL-ALBERT FÉVRIER, place ..... N°1
PÉBRIER (du), avenue ..... N°38
PÉBRIER (du), impasse ..... N°38
PÊCHERS (des), rue ..... N°32
PÉDÉGAL (du), rue ..... N°18
PEGUIERES (des), avenue ..... N°39
PÉLICANS (des), allée ..... N°34
PENSÉES (des), allée ..... N°11
PERRAIS, rue ..... N°37
PÉTALES (des), impasse ..... N°17
PETIT BOIS (du), impasse ..... N°14
PETIT VERDON (du), avenue
Côtés pair et impair du 1 au 521 ..... N°38
PETITS CHÂTEAUX DE VILLEPEY (des), allée ..... N°35
PEUPLIERS (des), avenue ..... N°28
PHOENIX (du), allée ..... N°42
PIC D'AURELLE (du), allée ..... N°9
PIC DE L'OURS (du), rue ..... N°39
PIC DU CAP ROUX (du), allée ..... N°9
PICARDIE (de), impasse ..... N°15
PIE BERTAGNA, rue ..... N°2
PIÉMONT (du), place ..... N°25
PIERRE CHAIX, rue ..... N°2
PIERRE CURIE, rue ..... N°22
PIERRE DE RONSARD, avenue ..... N°35
PIERRE FRESNAY, impasse ..... N°17
PIERRE LAUGIER, avenue ..... N°38
PIERRE NIETO, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 130 ..... N°42
PIERRE NIETO, avenue
Côtés pair et impair à partir de 131 ..... N°11
PIERRE PUGET, avenue ..... N°35
PIERRE PUGET, impasse ..... N°35
PIERRES DE LUNE (des), allée ..... N°12
PIGEONNIER (du), rue ..... N°32
PIGNONS (des), impasse ..... N°33
PINÈDE (de la), impasse ..... N°23
PINS (des), impasse ..... N°16
PINS PARASOLS (des), impasse ..... N°21
PINSONS (des), allée ..... N°17
PISCINE (de la), allée ..... N°16
PIVOINES (des), impasse ..... N°33
PLACE DES ROSIERS (des), place ..... N°29
PLAGE (de la), rue ..... N°36
PLAN GUINET (du), chemin ..... N°15
PLAN PINET (du), avenue ..... N°39
PLANDUA (de), chemin ..... N°17
PLAUCUDES (des), chemin ..... N°31
PLAUCUDES, quartier ..... N°31
PLINE L'ANCIEN, allée ..... N°13
POIRIERS (des), impasse ..... N°3
POIVRIERS (des), placette ..... N°16
POIVRIERS (des), rue ..... N°16
POLYGALES (des), allée ..... N°21
POMMIERS (des), rue ..... N°32
PONANT (du), impasse ..... N°36
PONT LEVIS (du), allée ..... N°15
PORT (du), rue ..... N° 36
PORT DE FRÉJUS ..... N°25
PORT ROMAIN (du), rue ..... N°29
PORT-FREJUS (de), avenue ..... N°25
PORTE D'HERMÈS (de la), place
Côtés pair et impair du 1 au 108 ..... N°25
PORTE D'ORÉE (de la), passage ..... N°1
PORTE D'ORÉE (de la), place ..... N°1
PORTES DU SOLEIL (des), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 98 et à partir de 341, côté pair du 100 au 340 ..... N° 12
PORTES DU SOLEIL (des), avenue
Côté impair de 99 à 339 ..... N° 10
POSTE (de la), place ..... N°37
POTERNE (de la), impasse ..... N°15
POTIERS (des), rue
Côtés pair et impair du 1 au 34 ..... N°1
POTIERS (des), rue
Côtés pair et impair à partir du 35 ..... N°2
POURPIERS (des), allée ..... N°10
PREMIÈRE D.F.L. (de la), rue ..... N°4
PRESSOIR (du), allée ..... N°9
PRINTEMPS (du), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 225 ..... N° 28
PRINTEMPS (du), avenue
Côtés pair et impair à partir de 226 ..... N° 29
PRIOL ET LAPORTE, rue ..... N°22
PROGRÉS (du), rue ..... N°26
PROVENCE (de), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 400 ..... N° 29
PROVENCE (de), avenue
Côtés pair et impair à partir de 401 ..... N° 27
PROVENCE (de), impasse ..... N°23
PUCCINI, allée
Côtés pair et impair du 1 au 100 ..... N°38
PUITS DES FERRATS (du), rue ..... N°2
PUY (du), rue ..... N°2
PYRACANTHA (des), avenue ..... N°16
PYTHAGORE, impasse ..... N°32

Q

QUARTIER LATIN (du), passage ..... N°25

R

R.D. 559
Côtés pair et impair du 1 au 480 ..... N°31
R.D. 559
Côtés pair et impair à partir du 481 ..... N°36
R.D. 7 ..... N°35
R.D. 8
Côtés pair et impair du 1 au 2500 ..... N°31
R.D. 8
Côtés pair et impair à partir de 2501 ..... N°35
R.D.4 ..... N°34
R.D.N. 7
Côtés pair et impair du 1 au 99 ..... N°39
R.D.N. 7
Côtés pair et impair du à partir du 100 ..... N°32
RAMIERS (des), allée ..... N°34
RAOUL DUFY, allée ..... N°17
RAPHAËL SANTI, avenue ..... N°16
RASTEL (du), rue ..... N°19
RAYMOND POINCARÉ, avenue ..... N°38
RAYMOND POINCARÉ, impasse ..... N°38

DANS LE QUARTIER DE CAÏS, LA SALLE DE SPORTS SUCCÈDE À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR ACCUEILLIR 4 BUREAUX DE VOTE, DONT LE TOUT NOUVEAU N° 42.

RD37 ROUTE DE MALPASSET
Côté impair du 1 au 1199.....N°10
RD37 ROUTE DE MALPASSET
Côté pair du 2 au 1968
et côté impair du 1201 au 1969.....N°42
RD37 ROUTE DE MALPASSET
Côtés pair et impair du 1970 au 2390
et du 3101 au 3530,
et côté impair du 2391 au 3099.....N°11
RD37 ROUTE DE MALPASSET
Côté pair du 2392 au 3100.....N°34
RD37 ROUTE DE MALPASSET
Côtés pair et impair
du 3531 au 4530.....N°17
REMIZ (du), place.....N°34
RENÉ COUZINET, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 300
et côté pair à partir du 302.....N°12
RENÉ COUZINET, avenue
Côté impair à partir du 301.....N°13
RENÉ TRAIT, avenue
Côtés pair et impair du 1 au 335
et du 429 au 600.....N°38
RENONCULES (des), impasse.....N°33
REPOS (du), rue.....N°2
RÉPUBLIQUE (de la), place.....N°22
RÉPUBLIQUE (de la), rue.....N°22
RESCAVE (de la), avenue.....N°39
RÉSERVE (de la), allée.....N°39
REVEST (du), rue.....N°39
REY, rue.....N°37
REYNAUDE, rue.....N°1
REYRANNET (du), rue.....N°6
RICHARD WAGNER, avenue.....N°35
RICHERY (de), rue.....N°1
RICULPHE, place.....N°1
RIOU (du), allée.....N°14
RIVAROL, rue.....N°24
RIVES (des), impasse.....N°38
RIVES D'OR (des), avenue.....N°38
RIVES D'OR (des), impasse.....N°38
RODIN, impasse.....N°35
ROGER CHASTEL, avenue.....N°38
ROGER LOUIS, rue
Côtés pair et impair du 1 au 555.....N°24
ROGER LOUIS, rue
Côtés pair et impair à partir du 556.....N°25
ROGER MARTIN DU GARD, avenue....N°36
ROGER MARTIN DU GARD, impasse ..N°36
ROITELETS (des), allée.....N°34
ROLAND GARROS, rue
Côtés pair et impair du 1 au 149.....N°26
ROLAND GARROS, rue
Côtés pair et impair à partir du 150.....N°22
ROLAND GARROS, square.....N°24
ROLLIERS (des), allée.....N°34
ROMARINS (des), allée.....N°16
ROMARINS (des), impasse.....N°3
ROQUEBRUNE (de), boulevard.....N°38
ROQUES-ROUSSES (des), avenue.....N°39
ROSCIUS, rue.....N°2
ROSE DE MAI, avenue.....N°11
ROSEAUX (des), impasse.....N°14
ROSSINI, allée.....N°38
ROUCAS (du), impasse.....N°39
ROUGES-GORGES (des), allée.....N°17
ROUMANILLE, rue
Côtés pair et impair du 1 au 65.....N°18
ROUMANILLE, rue
Côtés pair et impair à partir du 66.....N°19
ROXANE, allée.....N°15
RUBIS (des), rue.....N°12
RUDOLF DIESEL, rue.....N°32

S

SABLIÈRE (de la), chemin.....N°31
SAGITTAIRE (du), allée.....N°21
SAINT-AYGULF (de), boulevard
Les n° 21 et n°30.....N°38
SAINT-EXUPERY (de), rue.....N°24
SAINT-FRANÇOIS DE PAULE, place.....N°1
SAINT-FRANCOIS DE PAULE, rue.....N°2
SAINT-JOSEPH, chemin.....N°32
SAINT-LAMBERT (de), avenue
Côté impair de 1 à 65.....N° 40
SAINT-LAMBERT (de), avenue
Côté pair de 2 à 66 et côtés pair
et impair à partir de 67.....N° 9
SAINT-LAMBERT (de), chemin.....N°3
SAINT-LÉONCE, place.....N°2
SAINT-PONS, chemin.....N°42
SAINT-PONS, quartier.....N°11
SAINT-TROPEZ (de), route.....N°31
SAINTE-BRIGITTE DU REYRAN,
quartier.....N°42
SAINTE-BRIGITTE, quartier.....N°42
SAINTE-ROSELINE, allée.....N°9
SALAMANDRE (de la), impasse.....N°14
SALLUSTE, allée.....N°11
SAMBUQUIE (des), impasse.....N°16
SANSONNETS (des), allée.....N°34
SANTONS (des), impasse.....N°21
SAPHIRS (des), allée.....N°12
SARAH BERNHARDT, avenue.....N°38
SARAH BERNHARDT, impasse.....N°38
SARIETTE (de la), rue.....N°16
SAUGES (des), passage.....N°29
SAUGES (des), rue
Côté impair et côté pair
à partir du 88.....N°29
SAUGES (des), rue
Côté pair du 2 au 86.....N°30
SAULE PLEUREUR (du), allée.....N°10
SAULERAIE (de la), allée.....N°23
SAVOIE (de la), impasse.....N°15
SAVOURNIN, rue.....N°18
SÉBASTIEN VAUBAN, allée.....N°34
SÉNÈQUE, allée.....N°13
SENTOLINES (des), allée.....N°10
SERPOLET (du), allée.....N°12
SÉVERIN DECUERS, boulevard.....N°29
SÉVERIN DECUERS, impasse.....N°29
SIBYLLE (de la), allée.....N°16
SIÉYÈS, rue.....N°1
SIGAUDY, rue.....N°1
SIMONE SIGNORET, impasse.....N°17
SOLEIL (du), avenue.....N°28
SONNAILLES (des), impasse.....N°21
SORBIER (du), allée.....N°10
SOUCIS (des), impasse.....N°4
SOURCES (des), rue.....N°20
SOURCIER (du), chemin.....N°11
STADE (du), impasse.....N°33
STANISLAS HUGUETTO, rue.....N°22
STENDHAL, avenue.....N°35
STRAUSS, boulevard.....N°37
SUETONE, allée.....N°13
SUVERET (du), rue.....N°41
SUVIÈRES (des), rue.....N°39
SYLVESTRE, impasse.....N°37

T

TACITE, allée.....N°11
TAMBOURS (des), impasse.....N°21
TANNERON (du), impasse.....N°39
TERENCE, allée.....N°11
TESTANIER, impasse.....N°28
TÊTE NOIRE (de la), impasse.....N°38
TÊTE NOIRE (de la), rue.....N°38
THÉÂTRE ROMAIN (du), avenue
Côtés pair et impair de 1 à 242.....N° 3
THÉÂTRE ROMAIN (du), avenue
Côtés pairs et impairs à partir de 243....N° 2
THÉODORE AUBANEL, rue
Côtés pair et impair du 1 au 75.....N°18
THÉODORE AUBANEL, rue
Côtés pair et impair à partir du 76.....N°19
THÉOPHILE GAUTIER, avenue.....N°38
THOMAS EDISON, impasse.....N°32
THORON (du), impasse.....N°5
THORON (du), rue.....N°5
THYM (du), allée.....N°16
TINO ROSSI, impasse.....N°17
TISSERIN (du), place.....N°34
TITE LIVE, allée.....N°13
TOMBADES (des), rue.....N°1
TOPAZES (des), allée.....N°12
TOSCANE (de), allée.....N°14
TOUCANS (des), allée.....N°34
TOULOUSE LAUTREC, allée.....N°17
TOUR (de la), allée.....N°15
TOURACOS (de), allée.....N°34
TOURNESOLS (des), rue.....N°41
TOURRACHE (de la), chemin.....N°31
TOURRACHE (de la), rue
Côté impair du 1 au 521.....N°29
TOURRACHE (de la), rue
Côté pair du 2 au 180.....N°30
TOURRACHE (de la), rue
Côté pair à partir du 182.....N°31
TOURRACHE (de la), rue
Côté impair à partir du 523.....N°28
TOURTERELLES (des), allée.....N°34
TRAIN DES PIGNES (du), avenue.....N°36
TRAMONTANE (de la), allée.....N°34
TRAVERS DES ORANGERS, avenue.....N°39
TREILLE (de la), allée.....N°9
TRIBERG (de), rue.....N°26
TROUPES DE MARINE (des), rue.....N°18
TROYON, avenue.....N°35
TURQUOISES (des), allée.....N°12

U

UBAC (de l'), rue.....N°39

U

VAL DES ARCHES (du), avenue.....N°11
VALÈRE (de), allée.....N°9
VALÈRE PAULIN, rue.....N°2
VALESCURE (de), avenue.....N°21
VALESCURE (de), chemin.....N°21
VALLÉE ROSE (de la), chemin
Côtés pair et impair du 1 au 599.....N°6
VALLÉE ROSE (de la), chemin
Côtés pair et impair du 600 au 2200...N°42
VALLON D'OR (du), impasse.....N°33
VALLON D'OR (du), rue.....N°33
VALLON DES PINS (du), avenue.....N°15
VAUVENARGUES, rue.....N°36
VELAY (du), impasse.....N°15
VÉNÉTIE (de), impasse.....N°17
VERDI, allée.....N°38
VERDI, impasse.....N°9
VERDIERS (des), impasse.....N°17
VERDUN (de), avenue.....N°2
VERNÈDE (de la), rue.....N°32
VERNÈDES (des), chemin.....N° 32
VERNÈDES, quartier.....N° 32
VERSAILLES (de), place.....N° 1
VICTOR HUGO, avenue.....N° 22
VICTOR REYBAUD, rue.....N°22
VIEILLE BERGERIE (de la), avenue
Côté impair et côté pair à partir du 156..N° 15
VIEILLE BERGERIE (de la), avenue
Côté pair de 2 à 154.....N° 21
VIGNAL (du), rue.....N°19
VIGNE (de la), allée.....N° 9
VIGNES DE GUINET (des), allée.....N° 17
VILLENEUVE (de), avenue.....N° 29
VILLEPEY, quartier.....N° 35
VIOLETTES (des), avenue.....N° 18
VIRGILE, allée.....N° 11
VIVALDI, impasse.....N° 9
VOITISSAMBRES, impasse.....N°38

W

WAGNER, impasse.....N°35
WATTEAU, avenue.....N°35
WATTEAU, impasse.....N°35
WILLIAM SHAKESPEARE, rue
Côtés pair et impair du 1 au 31.....N°27
WILLIAM SHAKESPEARE, rue
Côtés pair et impair à partir du 32.....N°23

Y

YUCCAS (des), allée
Côté impair.....N°12
YUCCAS (des), allée
Côté pair.....N°13

Z

ZÉNITH (du), allée.....N°19

EVÉNEMENT

LES ENTREPRENEUSES TIENNENT SALON

LES 2 ET 3 MAI, LES ENTREPRENEUSES INVESTISSENT LA VILLA AURÉLIENNE POUR UN SALON PROFESSIONNEL 100% FÉMININ. UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER À LA RENCONTRE DE CES CHEFS D'ENTREPRISES QUI FONT DES AFFAIRES EN SE SERRANT LES COUDES.

"Les Entrepreneuses", c'est d'abord une association qui a vu le jour sous l'impulsion de la Fréjusienne Emilie Liard qui en est la présidente, sur le constat que l'entraide en affaires pouvait avoir du bon. Et que l'entraide entre femmes est une solide assise pour avancer. Ainsi, partie d'un groupe de copines qui se sont toutes lancées dans l'aventure de l'entreprenariat, l'association regroupe aujourd'hui près de 80 adhérentes ayant leur activité dans le département du Var et des Alpes-Maritimes tout proche. L'objectif, se faciliter la vie, administrative et professionnelle, les unes les autres en mutualisant ressources et conseils, voire quelques tuyaux, et s'offrir une vitrine multi-activités d'événements en salons. Avec l'humain comme fil rouge, parce que comme le souligne sa présidente *"derrière chaque chef d'entreprise se cache une personne humaine et nos entreprises sont le fruit de notre investissement et de ce que nous sommes"*.

Pour leur premier salon professionnel, les Entrepreneuses ont arrêté leur choix sur la Villa Aurélienne à Fréjus, qui est aux yeux de leur présidente *"un bel endroit pour un bel événement"*. Avec au programme de ces deux journées, l'opportunité pour les visiteurs de découvrir la diversité des métiers et les activités de ces femmes chefs d'entreprises locales : peinture d'art, création de bijoux, esthétique, bien-être, coiffure, nettoyage, formation, textile, produits d'hygiène, produits alimentaires, décoration, wedding planner, restauration, et bien d'autres.

Salon des Entrepreneuses
Samedi 2 et dimanche 3 mai 2015
Villa Aurélienne, de 10h à 18h
Restauration sur place et Ateliers Enfants - Entrée libre

COMMERCES : DU NOUVEAU DANS LE CENTRE

• **Guy L'Assur**,
assurances habitation, auto
et complémentaire santé
65, rue du Général de Gaulle
Tél. 09 72 45 09 84

• **Bijoux Carole**,
bijoux fantaisie, sacs
122, rue du Général de Gaulle
Tél. 06 73 15 07 63

• **Pop Shop**,
Galerie Photos & Déco
82, rue Jean Jaurès
Tél. 06 26 54 84 85

• **Victorine**,
prêt à porter féminin
153, rue Jean Jaurès
Tél. 06 60 62 57 05

• **Atouts Charme**,
lingerie, maillots de bain
169, rue Jean Jaurès
Tél. 06 95 75 14 47

• **Monsieur d'or et d'argent**,
rachat d'or, d'argent,
pierres précieuses et autres
194, rue Jean Jaurès
Tél. 04 94 40 06 57

• **Le bistrot gourmand**,
restaurant traditionnel
107, rue Grisolle
Tél. 04 94 40 01 28

Service Commerce et Artisanat
85, rue du Beausset
Tél. 04 94 51 76 01
04 94 17 67 21
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h

PARKING VERNET : VOS COMMERÇANTS VOUS OFFRENT DU TEMPS !

En plus de la première demi-heure de stationnement gratuite dont bénéficient tous les usagers du parking Paul Vernet, les commerçants du centre historique ont désormais la possibilité d'offrir à leur clientèle des cartes de stationnement gratuit de 30 minutes supplémentaires, négociées à leur intention par la Ville avec la régie des droits de stationnement. Faites vos courses dans le cœur !

PÔLE BTP "DONAT - TRÊVE" :

LE GROUPE SCLAVO OUVRE L'ÉCO-PÔLE

> *« L'éco-pôle, un nouvel outil structurant pour le Var »*

LES DÉCHETS NON DANGEREUX ONT DÉSORMAIS LEUR CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION HIGH-TECH, IMPLANTÉ PAR LE GROUPE SCLAVO AU CŒUR DU PÔLE BTP, ZONE DU GRAND CAPITOU.

Le groupe Sclavo Environnement, spécialisé dans la collecte, le tri et la valorisation des déchets industriels dangereux et non dangereux, leader sur les Alpes-Maritimes et le Var, a inauguré fin janvier l'éco-pôle, un nouvel *"outil structurant pour l'est-Var"* comme aime à le qualifier Jean-Marc Sclavo, patron de cette entreprise familiale.
A Fréjus, au cœur du pôle BTP - à proximité des entreprises de ce secteur, mais également d'entreprises d'autres secteurs de l'industrie et à proximité de l'autoroute -, l'éco-pôle se veut un centre de recyclage complet et innovant. Sur plus de 4000 m^2, les frères Sclavo ont créé un pôle d'attraction pour *"trier et valoriser l'ensemble des déchets que peuvent produire les industries en général, puis les regrouper et les renvoyer vers les bonnes filières"*.
En premier lieu donc les déchets des entreprises du BTP. Philippe Donat, patron de la Sodobat et président de la Fédération du BTP du Var, met ainsi en avant *"un coût des déchets abaissé pour les entreprises. Auparavant, la Sofovar* - filiale du groupe Sclavo (lire encadré) - *collectait leurs déchets et les emmenait sur des points de regroupement et de pré-tri, induisant un certain coût"*.

OBJECTIF : TRIER ET VALORISER AU MOINS 85% DES DÉCHETS !

Un coût abaissé aujourd'hui, avec ce seul point de collecte, où l'objectif annoncé est ainsi la valorisation de 85, voire 90% des déchets - un pourcentage

qui oscille pour l'heure entre 65 et 70%. À ces fins, l'éco-pôle propose un tri mécanique de haute performance (trommel, crible, aérauliques, overbands), avant un ultime tri manuel sur une chaîne de 24 postes. Au final, les déchets valorisables ont chacun rejoint leur casier de stockage, avant d'être envoyées vers les filières appropriées, lesquelles leur redonneront une seconde vie, sous une forme évoluée ou leur configuration initiale.

Les entreprises du BTP ne sont néanmoins pas les seules clientes de la Sofovar et de l'éco-pôle, lequel sera totalement opérationnel en ce début mars, une fois l'ensemble des essais effectués et réglages opérés. *"L'industrie, la grande distribution, les collectivités, les garages et concessions automobiles, ou encore les chantiers navals"* constituent ainsi *"une autre partie de notre clientèle"*.

UN INVESTISSEMENT DE 12 M€

Pour autant, la conjoncture économique ces dernières années n'incitait pas ni à l'optimisme, ni à un tel investissement. Ce que concède Jean-Marc Sclavo avouant, depuis la genèse du projet et avec son frère Michel, s'être *"posé la question de sa poursuite ou non"*.

Aujourd'hui, les deux frères ne regrettent pas les 12 M€ investis, saisissant même l'opportunité - via l'acquisition d'un terrain supplémentaire - d'installer, jouxtant l'éco-pôle, une déchetterie professionnelle dédiée aux *"artisans et autres entreprises"*. *"Ceux-ci ont la possibilité d'y déposer leurs déchets, plutôt que les amener vers la déchetterie municipale"*, avec un gain financier non négligeable pour la commune et le contribuable. Les professionnels peuvent, eux, diminuer leurs coûts à la faveur d'un pré-tri à la source. Essentiel, a fortiori lorsque l'on sait qu'environ 40% des déchets pris en charge par une déchetterie municipale proviennent des professionnels, alors que tous les foyers s'acquittent en revanche de la taxe d'ordures ménagères…

PROCHAINE IMPLANTATION AU PÔLE PRODUCTION

Côté mairie justement, Gilles Longo, adjoint au maire délégué au développement économique, se réjouit de l'arrivée de l'éco-pôle, soulignant *"la fierté de la ville de Fréjus d'accueillir sur son territoire un centre de tri et de recyclage de cette nature"*, et concédant en aparté suivre de près l'évolution de la question épineuse de la collecte et de la valorisation des déchets, ménagers cette fois.

Quant au groupe Sclavo, il poursuit son développement sur l'est-Var et Fréjus, puisqu'il a acquis un terrain (d'un hectare) sur le nouveau pôle Production le long de l'A8. Un site supplémentaire qui accueillera bientôt le transfert de la Sofovar depuis le Capitou, mais aussi un centre de dépollution des BPHU, les bateaux de plaisance hors d'usage.

ICI DEVANT LES BALLES DE PLASTIQUE EN ATTENTE DE TRANSFERT VERS LES UNITÉS APPROPRIÉES DE REVALORISATION, JEAN-MARC SCLAVO, PRÉSIDENT DU GROUPE ÉPONYME, ET GILLES LONGO, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, VISITENT L'ÉCO-PÔLE AU CŒUR DU PÔLE BTP.

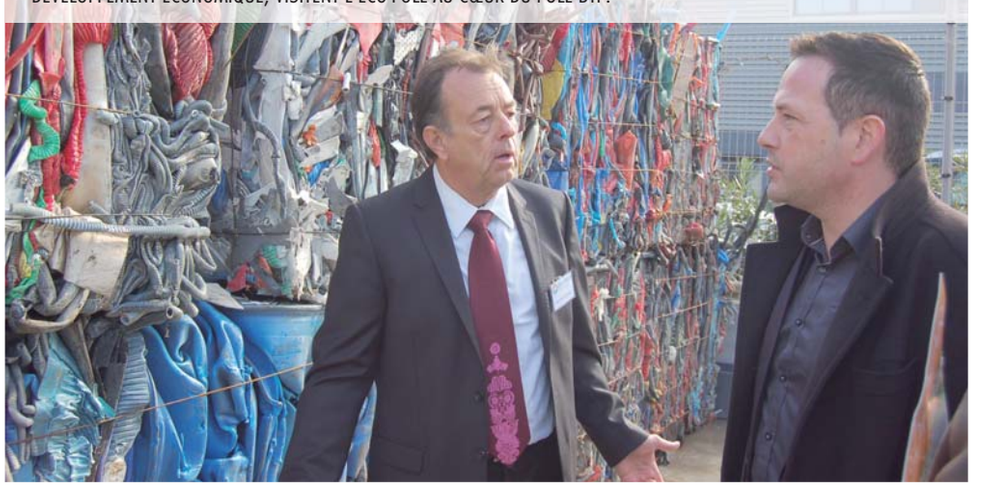

DE LA PME AU GROUPE INDUSTRIEL, LA FAMILLE DEMEURE…

Entreprise familiale, le groupe Sclavo Environnement fait aujourd'hui partie du réseau Praxy, qui regroupe 16 partenaires indépendants, régionaux, spécialisés dans la gestion des déchets industriels et propose plus de 90 plate-formes disséminées sur tout le territoire.

Le réseau Praxy est aujourd'hui l'un des opérateurs les plus performants en la matière, aux côtés de Véolia Propreté et Sita France.

Les dirigeants actuels du groupe, Jean-Marc et Michel Sclavo, constituent la 3e génération à la tête de l'entreprise familiale née en 1918 grâce au grand-père Antoine, ferrailleur qui avait lancé une activité de récupération de ferrailles et de chiffons. Le fils Augustin, père de Jean-Marc et Michel, prendra la suite en 1950, s'installant dans un local du centre-ville de Nice pour y exercer le métier de récupérateur de fers et métaux.

Enfin, en 1980, les deux fils, à l'époque avec le 3e frère Antoine, lanceront véritablement l'essor de l'entreprise qui est aujourd'hui, avec ses filiales - SINC/SLM (06) et Sofovar (83) -, leader sur la Côte d'Azur en matière de tri, gestion et valorisation des déchets. En 2005, la 4e génération intègre petit à petit l'entreprise.

A Fréjus, depuis 1988, au cœur de la ZA du Capitou, la Sofovar - qui emploie une trentaine de salariés - a tout d'abord développé son activité dans la gestion des déchets du BTP, négoce de métaux ferreux et non ferreux, location de bennes, etc.

Elle se diversifie ensuite, ouvre en 2006 le centre de transit et regroupement des déchets dangereux et, à ce jour, en 2015, elle propose un ensemble complet de prestations.

CINÉMA

LA VILLE OUVRE LES BRAS AU 7E ART

À la mi-janvier, le site du barrage de Malpasset a servi de décor à des scènes de la saison 2 des "Revenants", la série de Canal +. Au printemps 2013, François Dupeyron tourna (en partie) à Fréjus un long métrage, initialement intitulé "Un homme à part", qui deviendra "Mon âme par toi guérie" lors de sa sortie dans les salles. En 2013 toujours, la place Formigé et le clocher de la cathédrale Saint-Léonce apparaissaient dans la publicité d'une marque de bière dans le cadre de son sponsoring pour une compétition continentale de rugby.

Ces trois exemples - auxquels on peut rajouter, depuis près de 20 ans, le festival du court-métrage - ramènent à ce dénominateur commun qu'est le cinéma (et ses dérivés audiovisuels) et, dans la continuité de l'idée, à cette potentialité de la cité romaine en terme d'offre de plateaux et décors de tournages, aussi divers peuvent-ils être.

Ce lien, cette cohérence, la municipalité fréjusienne entend les développer et les renforcer, ambitionnant de faire de la cité romaine un bureau d'accueil pour les professionnels du cinéma.

Brigitte Auloy, adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles, mène le projet, intitulé "Fréjus, ville d'accueil, terre de tournages".

"Le cinéma est une passion intergénérationnelle, à l'image de Fréjus et sa population, image l'adjointe au maire. *Nous souhaitons renforcer cette thématique de Fréjus, ville du 7e art, en réalisant un éductour pour les professionnels du cinéma."*

Un catalogue en fait, qui proposerait une offre variée en terme de lieux d'accueil de tournages, tout en répondant parallèlement à la problématique logistique qui accompagne immanquablement de tels projets (hébergement, restauration…)

FRÉJUS ET SES ALENTOURS, UN RICHE POTENTIEL EN MATIÈRE DE DÉCORS

Et si l'on connaît en la matière l'offre de Fréjus, station balnéaire, on s'aperçoit tout autant qu'en terme de décors, la ville présente une vraie diversité de lieux potentiels de tournage. Des sites variés, institutionnels, industriels, modernes, historiques… entre littoral (plages, mais aussi calanques), base nature, arrière-pays boisé et montagneux de l'Estérel, ou cœur historique bimillénaire…

Ce sont d'ailleurs des ruines, en l'occurrence celles du barrage de Malpasset, qui ont séduit les réalisateurs et producteurs de la série des Revenants, dont les futurs épisodes verront visiblement le barrage de la saison inaugurale - celui de Tignes en réalité, de type "barrage voûte" comme l'était Malpasset, d'où les similitudes entre les deux édifices - continuer de se fissurer…

De tels tournages sont des *"projets porteurs pour la ville*, poursuit Brigitte Auloy. *Ils jouent un vrai rôle de levier économique"*. Et, à ses côtés dans sa démarche, la ville s'appuie sur un partenaire privilégié, la Commission du film du Var - le directeur en est Michel Brussol, membre à la fois du comité de visionnage chargé de la sélection et du jury officiel du festival du court-métrage, - dont la mission première est justement la promotion du département dans ce cadre.

Le Var et la Côte d'Azur sont à l'honneur dans de nombreux films et autres productions audiovisuelles, Fréjus veut à son tour ouvrir les bras au 7e art…

PRINTEMPS DES POÈTES DU 7 AU 22 MARS

"L'INSURRECTION POÉTIQUE"

LA VILLE DE FRÉJUS S'ASSOCIE CETTE ANNÉE ENCORE À L'ANIMATION NATIONALE DU PRINTEMPS DES POÈTES SUR LE THÈME DE "L'INSURRECTION POÉTIQUE" ET PROPOSE AUX FRÉJUSIENS UN PROGRAMME ÉTOFFÉ.

LES CIRCUITS POÉTIQUES ET LEURS PRÉLUDES MUSICAUX

Animés par la poétesse Saliha Ollivier, le guide-conférencier Philippe Cantarel et l'association "Histoire d'écrire".

• "Le cœur historique sous la Révolution française"
Samedi 14 mars & samedi 21 mars, 15h30, départ de l'Office de Tourisme

• Concert du Big Band de l'école de musique Jacques Melzer
Samedi 14 mars, 14h30, place Clémenceau

• Concert de harpe d'Angélique Trény
Samedi 21 mars, 14h30, Espace culturel Paul Vernet

LES EXPOSITIONS

• "Insurrection artistique"
Enluminures, peintures et poésies de Saliha Ollivier
Du samedi 14 au dimanche 22 mars, tous les jours de 14h à 18h sauf mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Espace culturel Paul Vernet - Entrée libre

• "Jean Ferrat, Germaine Sablon, Aragon"
Du samedi 7 au samedi 21 mars, du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 Musée d'Histoire locale - Entrée libre

• "Exposition et lectures de poèmes"
Réalisée en partenariat avec l'association "Histoire d'écrire", le centre pénitentiaire de la Farlède, le centre de gérontologie du CHI Fréjus - Saint-Raphaël et le collège Marie Mauron de Fayence.
Du jeudi 26 mars au vendredi 3 avril - Inauguration jeudi 26 mars à 14h30 - CHI Fréjus - St-Raphaël - Entrée libre

LA SEMAINE DU CINÉMA POÉTIQUE

• "Le cercle des poètes disparus"
(Peter Weir, 1989)
Samedi 14 mars, 20h

• "Le roi et l'oiseau"
(Pal Grimaud, 1979)
Mercredi 18 mars, 14h & 16h

• "Bright star"
(Jane Campion, 2009)
Samedi 21 mars, 20h
Cinéma Le Vox - Tarif : 5€

LE JEUNE PUBLIC

• "Envolée de mots"
Atelier de pliage et poésie, animé par Isabelle Pisan.
Dès 6 ans
Mercredi 11 mars, de 14h30 à 16h, Médiathèque Villa-Marie

• "Solveig la marmotte"
Poèmes en musique jusqu'à 5 ans
Mercredi 18 mars, de 14h30 à 16h, Médiathèque Villa-Marie

LE "OFF POÉTIQUE", FESTIVAL DE THÉÂTRE

Proposé par l'association "Nuits Off" et l'Office de Tourisme
Tarif : 6€

> VILLA AURÉLIENNE

• "Gaïa", *samedi 7 mars à 20h30 & dimanche 8 mars à 16h*

• "Antigone", *samedi 21 mars à 20h30 et dimanche 22 mars à 16h*

> SALLE AGRICOLA

• "Troll", *samedi 7 mars à 16h & 20h30*

• "Le voleur et la reine", *samedi 14 mars à 20h30 et dimanche 15 mars à 16h*

• "Lettre du bout du monde", *samedi 21 mars à 20h30 et dimanche 22 mars à 16h*

> ESPACE CULTUREL PAUL VERNET

• "Les contes de l'Anneau : Histoire d'une légende", *samedi 14 mars à 20h30 et dimanche 15 mars à 18h30*

> THÉÂTRE DE POCHE
Tél. 06 30 70 40 36

• "Le lien défait", *samedi 14 mars à 20h30 et dimanche 15 mars à 16h*

• "Itinéraire d'un enfant raté", *vendredi 20 mars à 20h30*

• "A fleur de poésie", *samedi 21 mars à 20h30 et dimanche 22 mars à 16h*

DU CÔTÉ DES LIBRAIRES

• Café Poésie
Avec Jean-Claude Fontan
Vendredi 13 mars, de 19h30 à 21h

• Rencontres de poètes
Avec les poétesses Francette Foutes-Battuz et Madeleine Davaine
Samedi 14 & samedi 21 mars, de 10h à 18h
Librairie Charlemagne

LIBRE COURS POÉTIQUE

• Urne à poèmes
Venez y déposer vos poèmes sur le thème de "L'Insurrection poétique"
Accueil de l'Office de Tourisme

• Scène ouverte poétique
Lecture filmée de poèmes sur le thème de "L'insurrection poétique" pour diffusion sur You tube, Daily Motion, Facebook et Twitter, télé Office de Tourisme, et en première partie des films au cinéma Le Vox..
Phrases poétiques des élus sur le thème 2015.
Jeudi 5 mars, de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE

BIENVENUE DANS LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE !

DÉJÀ BIEN ENGAGÉE DANS LA VOIE DU NUMÉRIQUE, LA MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE EN ÉTOFFANT SON OFFRE DE SERVICES EN LA MATIÈRE. CLÉS MUSICALES ET TABLETTES EN PRÊT, ACCÈS FACILITÉ AU FONDS NUMÉRISÉ, LA BIBLIOTHÈQUE DU FUTUR À FRÉJUS, C'EST POUR AUJOURD'HUI.

Avec son espace multimédia et celui consacré à la Musique Assistée par Ordinateur, et son offre de 2000 DVD et près de 12000 CD audio, la médiathèque Villa-Marie avait déjà bien relevé le défi du numérique au service de ses adhérents. Soucieuse de tenir son rang en ce domaine, elle surfe une fois de plus sur l'évolution des technologies et a élargi depuis février sa palette de services numériques à disposition des Fréjusiens. Cette initiative de "bibliothèque numérique" la place une fois de plus en tête du peloton, avec la reconnaissance du Ministère de la Culture, consacrée par l'attribution d'importantes subventions par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.).

DES CLÉS MUSICALES ET UN ACCÈS FACILITÉ AU FOND NUMÉRISÉ

Premier des nouveaux services proposés aux adhérents, des clefs musicales. Il s'agit de clés USB ordinaires, aisées d'utilisation, sur lesquelles ont été stockés au préalable par le personnel dédié de la médiathèque des contenus musicaux, appartenant à tous les genres, et libres de droits. Autre service, un accès facilité au fond numérisé de la médiathèque, à savoir à *L'Encyclopédie de la vie fréjusienne* de Marcel Foucou, et au périodique "Le Var", sorte d'ancêtre de *Var-matin*. Ceux-ci sont désormais accessibles de manière fluide et accélérée, grâce à un nouveau logiciel de recherche, y compris depuis un poste personnel via internet.

DES TABLETTES EN PRÊT

Enfin, en complément des liseuses déjà à disposition depuis 2011, la médiathèque Villa-Marie a fait l'acquisition de tablettes, sur lesquelles il est possible de lire des livres numériques de façon extrêmement agréable et simple. Pour en bénéficier, il suffit d'emprunter l'une des tablettes comme l'on emprunterait tout autre type de document : les ouvrages disponibles y sont déjà stockés. Disponibilité immédiate des nouveautés, maniabilité et légèreté de l'objet, capacité de grossir à volonté les caractères : les tablettes offrent tous les atouts propres à la lecture numérique, avec en bonus le conseil et les explications du personnel de la MVM.
Les services de la bibliothèque numérique sont à disposition des adhérents de la médiathèque Villa-Marie, sans cotisation supplémentaire.

Bibliothèque numérique
Médiathèque Villa-Marie - 447, avenue Aristide Briand - Tél. 04 94 51 01 89 - www.bm-frejus.com

PRINTEMPS DE LA PHILO

PAS BÊTE L'ANIMAL !

La médiathèque Villa-Marie continue de décliner les quatre saisons avec le Printemps de la Philo, du 4 avril au 16 mai, sur le thème "La cause animale"qui a des chances de séduire les nombreux passionnés de nos amies les bêtes. Au programme des animations de cette 7e édition :

- Expositions "La cause animale", du 14 avril au 16 mai
Vernissage le 14 avril à 17h30
- Forum Philo animé par Catherine Cazenave sur le thème "Le silence des bêtes", le 14 avril à 17h30
- "Pense bête" : quelques livres à retenir, le 5 mai à 17h30
- Café littéraire "Toutou", par la compagnie Le Manteau d'Arlequin, le samedi 16 mai à 14h30

Entrée libre pour toutes ces animations, qui seront complétées par la présentation du film "White God" du cinéaste hongrois Kornel Mondruczo, le 21 avril à 20h30 (cinéma Le Vox, tarif unique 5€).

Printemps de la Philo "La cause animale" - Du 14 avril au 16 mai 2015
Médiathèque Villa-Marie
447, avenue Aristide Briand
Tél. 04 94 51 01 89

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VOCATION NATURE

LES 7 ET 8 FÉVRIER LE SERVICE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ORGANISAIT LES "JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES". L'OCCASION DE METTRE EN PERSPECTIVE LE TRAVAIL DE FOND DES GARDES DU LITTORAL, AGENTS DE LA VILLE AFFECTÉS AU SITE DES ÉTANGS DE VILLEPEY.

Si les étangs de Villepey sont la propriété du Conservatoire du Littoral, leur gestion et leur préservation, sont en revanche assurées par la Ville de Fréjus. Comme le souligne Yves Jacob, chef du Service Environnement et développement durable, *"gérer un espace naturel comme les étangs de Villepey est une tâche complexe mais passionnante"*. Et de préciser *"au quotidien, cette gestion repose sur un solide partenariat entre le Conservatoire du littoral et notre commune, basé sur 3 volets. Un volet juridique tout d'abord via une convention de gestion, qui énonce la réglementation du site, ses usages et les rôles de chacun. Un volet technique ensuite qui définit un plan de gestion qui nous sert à la fois de référentiel et de feuille de route. Et enfin, un mode de gouvernance spécifique, fondé sur la concertation avec tous les protagonistes et usagers du site"*. Concrètement, les décisions sont prises en commun par le tandem propriétaire/gestionnaire, avec *"toujours comme priorité n°1 la préservation des milieux naturels"*.

UN MÉTIER PAS COMME LES AUTRES

Sur site, ils sont 4 gardes du littoral, qui veillent, préservent et entretiennent les 260 ha du site. Pleinement investis dans leur mission, ils mettent en œuvre une technicité et une compétence très pointues, doublées d'une réelle polyvalence, comme l'explique l'un d'eux : *"Nous devons assurer au quotidien de multiples actions : la propreté du site, la sensibilisation du public, des visites pour les scolaires, des suivis scientifiques"*. Avant de rajouter avec un sourire *"en bref, nous sommes à la fois botaniste, soudeur, policier, menuisier, animateur, ornithologue, agent administratif, etc…"*. Cette multiplicité de missions s'organise dans la répartition des tâches au sein de l'équipe en tenant compte des savoir-faire de chacun. La spécificité du littoral les conduit aussi à participer à des travaux de restauration des milieux et à des aménagements divers, comme la réparation de ganivelles ou la mise en place de platelage. D'autres sont moins visibles, mais tout aussi importants : *"re-naturaliser un secteur"*, car c'est de cela qu'il s'agit, *"consiste à travailler de façon mesurée invisible, afin de conserver l'esprit des lieux naturels qui caractérise les sites littoraux"*. Souci de préservation oblige, si le travail avec engin est parfois indispensable, les interventions manuelles sont toujours privilégiées. Un mot de la fin ? *"Nous mélangeons métier et passion. Nous devons à la fois être rigoureux et cumuler une masse d'informations pour sauvegarder ce site naturel exceptionnel, avec l'ambition de le transmettre aux générations futures de Fréjusiens"*.

QUESTIONS À MONIQUE MILIOTI, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AU LITTORAL ET AUX ESPACES LACUSTRES

FLM / Quelles sont les actions engagées depuis le début du nouveau mandat pour les étangs de Villepey?
MM/ Consciente de la fragilité de ce joyau naturel, la Ville veut redoubler d'efforts en matière de prévention et de réduction des incivilités sur ce site. Les gardes du littoral sont chargés d'en faire respecter la réglementation pour qu'il garde sa magnificence. Nous avons d'abord mené une action de pédagogie et de sensibilisation des promeneurs et des usagers. A la demande du Conservatoire du littoral, nos gardes assermentés vont pratiquer des constats d'infractions.

FLM / Que peut faire chacun d'entre nous pour œuvrer dans ce sens ?
MM / Être respectueux de la règlementation du site. Ceci passe par un comportement responsable comme par exemple, tenir son chien en laisse, ne pas sortir des sentiers autorisés, ne pas abandonner de déchets et ne pas circuler en véhicule motorisé. A cela s'ajoute le respect des différentes activités autorisées afin d'éviter les "conflits d'usage". Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer aux chantiers nature (nettoyage, restauration de milieux naturels) organisés par la ville en collaboration avec des associations.

MISSION LOCALE EST-VAR

L'APPRENTISSAGE, UN VRAI CONTRAT !

Thierry Anne, directeur de la Mission locale est-Var, basée à la Maison de l'emploi à Fréjus, avance lui-même ce constat : *"Un jeune sur deux qui pousse la porte de notre structure est sans qualification."*
Des jeunes perdus, sortis du système scolaire, en plein doute voire en totale perte de confiance, que la MLEV et ses conseillers en insertion socio-professionnelle s'efforcent de remettre sur le droit chemin.
Pour cela, plusieurs alternatives, et parmi celles-ci le contrat d'apprentissage. C'est cette voie qu'ont choisie deux jeunes, partis en apprentissage, l'un de serveur, l'autre de commis cuisine, au restaurant Le Sud, centre commercial Golf Estérel à Saint-Raphaël. Double rencontre.

DU CÔTÉ DES PATRONS...

"Le Sud", deux associés, le chef David Millour et le responsable de salle Christophe Julien.
"La Mission locale est notre source de recrutement en la matière, commence David Millour. *Ils font un travail énorme en amont, ils connaissent parfaitement les jeunes qu'ils vont nous envoyer, y compris et surtout en fonction de ce que nous attendons. Nous travaillons ensemble depuis longtemps.*
Non seulement il n'y a quasiment pas d'échec, mais tous nos apprentis ont réussi leur CAP au terme des 24 mois de contrat. Ensuite, ils poursuivent en se spécialisant, voire en ouvrant leur boîte. Mon second actuel, Jordan, a d'ailleurs été apprenti ici avant de revenir quelques années plus tard."
Mais tout n'est pas forcément rose sur la route du diplôme. *"Souvent, au bout de quelques mois, en salle ou en cuisine, ils baissent les bras. Ils ont le sentiment d'être à nouveau en situation d'échec. À nous alors d'être présents pour les soutenir, leur tendre la main, leur redonner confiance et les amener à aimer leur boulot, à s'aimer eux-mêmes. Plus ils partent de loin, plus ils ont de chances de réussir. Si vraiment, nous sentons qu'il n'y a pas d'espoir, nous lâchons l'affaire mais, vraiment, c'est très rare, voire cela n'arrive jamais."*
Intéresser le jeune, le former, lui (re)donner l'envie de se battre, *"c'est notre mission. Celle à laquelle nous nous engageons, auprès de l'apprenti, auprès de la Mission locale, auprès de ses parents encore".*

> *« Ils ne sont pas des employés, ils sont bien des apprentis »*

À raison de trois semaines en entreprise, une semaine à l'école, David et Christophe ont formé de nombreux jeunes.
"Ils ne sont pas des employés, ils sont bien des apprentis. Ils travaillent avec nous, mais ils sont d'abord là pour apprendre. Et véritablement, nous n'avons qu'à nous féliciter de fonctionner ainsi, tout s'est toujours bien passé."

DU CÔTÉ DES APPRENTIS...

Eduardo, 18 ans, de Roquebrune, est en cuisine. *"Je voulais faire ça, j'ai donc cherché partout, j'avais même trouvé d'autres contrats mais cela n'a pas marché. Cela ne me convenait pas, je n'avais pas l'impression d'avancer assez. Ici, j'apprends, c'est beaucoup plus instructif."*
Jean-David, 19 ans, Raphaëlois, était moins sûr de lui. Il a enchaîné les contrats, dans *"le bâtiment, la carrosserie… Mais je ne suis jamais allé au bout. Ce n'était pas pour moi. Là, c'a été dur aussi au début mais j'ai trouvé ma voie, ce que je voulais faire".*
Et tous deux de s'impliquer, de travailler et apprendre dans une belle ambiance, *"on discute avec les autres employés, le second en cuisine et la serveuse en salle. C'est comme une famille".*
Eduardo et Jean-David semblent effectivement avoir trouvé leur voie professionnelle. Ils fourmillent même de projets pour après, l'un (Eduardo) entendant *"continuer la cuisine et se spécialiser à travers un BTS"*, l'autre (Jean-David) voulant enchaîner sur *"un CAP de barman en un an, puis monter sur Lyon, une ville jeune qui bouge, pour y monter un petit restaurant pour commencer et, plus tard, une boîte de nuit".*

VILLENEUVE

UN CENTRE D'ANIMATION POUR TOUS

IL A OUVERT SES PORTES AUX HABITANTS LE 16 FÉVRIER DERNIER ET LES 12-17 ANS Y ONT DÉJÀ TESTÉ LE CLUB ADO PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, C'EST NOUVEAU ET C'EST CERTAIN, LE NOUVEAU CENTRE D'ANIMATION DE VILLENEUVE ANIME LE QUARTIER.

AUX CÔTÉS DES ADJOINTS AU MAIRE JOCELYNE MONTESI, FABRICE CURTI ET PASCAL PIPITONE, L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION SPORT ET JEUNESSE, A PORTÉ LE PROJET DU NOUVEAU CENTRE D'ANIMATION DE VILLENEUVE.

Il n'aura pas fallu longtemps à la municipalité pour mettre sur pied son projet de Centre d'Animation de Villeneuve en lieu et place du centre social qui l'a précédé. Au service de cet objectif, la volonté de servir les intérêts des Fréjusiens et une équipe motivée au sein du Service Jeunesse et Prévention, soutenue dans son action par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et le tissu associatif. Défi relevé : le nouveau Centre d'Animation de Villeneuve a ouvert ses portes le 16 février dans des locaux entièrement rénovés.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Avec la collaboration du C.C.A.S., le Centre d'Animation propose des activités dédiés aux seniors : jeux de cartes et d'échecs, scrabble, cours de gym douce, gym équilibre. Lieu d'accueil des familles du quartier, cette palette est complétée par des activités pour tous les âges, avec la complicité des associations locales telles que "Fréjus vous accueille" et "Yoga Art de vie" : cours de danse latino et de société, Qi Gong, cuisine, yoga, et bien d'autres à venir.
L'association AGIR et ses bénévoles y interviennent quant à eux deux fois par semaine pour des séances de soutien scolaire à destination des plus jeunes.

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE CONSEIL

En plus des activités, les habitants du quartier peuvent bénéficier sur place de permanences sociales pour trouver des solutions à leurs problématiques et préoccupations. Sont présents et à leur écoute : le Point d'Accès au Droit (PAD), l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL), la Médiation Familiale, l'Ecoute Jeunes pour les 12-18 ans, une assistante sociale, ainsi que l'Adjointe déléguée au quartier Mme Jocelyne Montesi.

UN CLUB ADOS

Créé par la Ville à destination des jeunes Fréjusiens de 12 à 17 ans, le Club Ados les accueille les mercredis et samedis de 13h30 à 19h en période scolaire, et du lundi au vendredi aux mêmes horaires pendant les vacances scolaires.
Une opportunité pour les adolescents de bénéficier d'un espace qui leur est entièrement réservé, et d'y profiter d'un programme d'activités concocté à leur intention pour satisfaire leurs goûts et leurs envies.
Les inscriptions se font sur dossier avec une participation de 30€ (tarif dégressif en fonction de la date d'inscription).

Renseignements et inscriptions :
Centre d'Animation de Villeneuve
63, rue de l'Argentière - Tél. 04 94 52 21 47

VOS ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

COMITÉ DE JUMELAGE : RENDEZ-VOUS POUR LE "PRINTEMPS DES VILLES JUMELLES" LES 28 ET 29 MARS

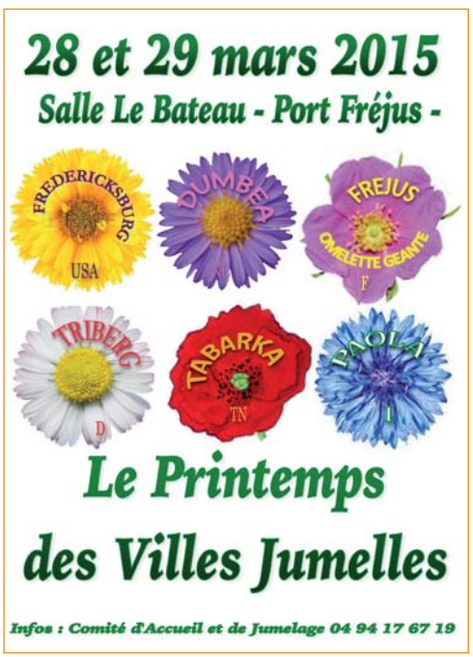

Sous l'impulsion de son Président Philippe Rigoulot, et avec le concours de ses nombreux membres, le Comité de Jumelage convie les Fréjusiens à deux journées "portes ouvertes" baptisées "Printemps des villes jumelles", les 28 et 29 mars prochains. L'occasion de découvrir chacune des sections qui composent le Comité, et les villes avec lesquelles celle de Fréjus a tissé des liens d'amitié et de jumelage. Si Triberg est le plus ancien jumelage scellé par la Ville de Fréjus en 1963, d'autres villes sont venues dès les années 80 étoffer l'activité du Comité et renforcer son ouverture sur l'Europe et le monde.

Fréjus entretient aujourd'hui des liens d'amitié avec cinq villes aux horizons divers, à l'instar de Triberg en Allemagne, Fredericksburg (Etats-Unis), Paola en Italie d'où est originaire Saint-François de Paule cher au cœur des Fréjusiens pour avoir sauvé la ville de la peste, Dumbéa en Nouvelle-Calédonie depuis 1985, et enfin Tabarka en Tunisie depuis 1997.

Printemps des Villes Jumelles
Samedi 28 et dimanche 29 mars 2015,
de 13h à 18h
Espace municipal de Port-Fréjus
Renseignements : Comité de Jumelage
Tél. 04 94 17 67 19

AMSLF : UNE 23E SECTION SPORT & HANDICAP !

La nouvelle section "Sport & Handicap" a vu le jour au sein de la très prisée et très fréquentée Association Municipale des Sports et Loisirs de Fréjus (AMSLF). Cette 23e section vient compléter la large palette de disciplines sportives proposées par l'association qui rassemble 5.000 adhérents à l'année. Placée sous le parrainage du multiple médaillé paralympique en athlétisme Xavier Le Draoullec, la nouvelle section à destination des personnes souffrant d'un handicap quel qu'il soit, propose de la natation, de l'athlétisme, du nautisme, de l'escrime et du tennis de table. Son ambition est de permettre aux handis de profiter des bienfaits du sport loisirs et bien-être, en même temps que d'être un espace de rencontres et d'échanges.

AMSLF – Section Sport & Handicap
Permanence les mardis et vendredis,
de 18h à 19h30
Bureau de la Mission Handicap
1196, boulevard de la Mer à Fréjus

Sport & Handicap !

LES 25 ANS DES AMIS DES PARCS ET JARDINS MÉDITERRANÉENS

Créée en 1989 par Nicole Arboireau, l'association Les Amis des Parcs et Jardins méditerranéens souffle cette année ses 25 bougies. Un anniversaire naturellement "vert" et fleuri, que l'association célébrera autour d'une exposition de photographies "Parfums de jardins" à la Villa Aurélienne du 21 mars au 26 avril. L'association sera également présente à la Fête des Plantes les 4, 5 et 6 avril, pour présenter aux visiteurs les activités qu'elle propose tout au long de l'année : connaissance et respect de la nature méditerranéenne, visites de jardines privés et publics de la Côte d'Azur, troc de plantes et de graines, cours mensuels animés par des passionnés, conseils de plantation et de culture dans le respect des spécificités paysagères locales.

Renseignements :
E-mail : nicole.arboireau@wanadoo.fr

DON DU SANG : MOBILISEZ-VOUS !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole Don du Sang organise une collecte de sang. Mobilisez-vous, donnez :

- Mardi 31 mars, de 15h30 à 19h

Maison des Associations "La Soleillette"
Saint-Raphaël

- Mercredi 1er avril, de 15h30 à 19h
- Mardi 5 mai, de 15h30 à 19h

Salle du Sextant - 1413, av. de Provence

Toutes les informations de vos associations sont aussi sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr : lien "Vos associations vous informent" depuis la page d'accueil.
Vous êtes président(e) d'association et vous souhaitez publier une information dans "Fréjus, le Magazine" ? Adressez-la par courriel au service de la Communication de la Ville de Fréjus, s.communication@ville-frejus.fr

21E RIMa

LE COLONEL LUC LAÎNÉ, LE "PÈRE" DU RÉGIMENT

MARIÉ ET PÈRE DE 4 ENFANTS, LE COLONEL LUC LAÎNÉ A PRIS LES COMMANDES, LE 3 JUILLET DERNIER, DU 21E RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE (RIMa) À FRÉJUS. RENCONTRE AVEC CE CHEF DE CORPS QUI EST À LA TÊTE DE L'ÉLITE DE NOS SOLDATS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ET TITULAIRE DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE.

Fréjus, Le Magazine (F.L.M.) : Qu'est-ce qui a motivé votre volonté de faire de l'armée votre métier?
Colonel Luc Laîné : Ma première motivation c'est l'amour de la France et la volonté de servir mon pays. Ajoutez à cela un goût pour l'aventure et pour les relations humaines vraies.

F.L.M. : Comment décrire le rôle et les missions du 21e RIMa en quelques mots ?
Colonel L.L. : Le 21e RIMa c'est 1000 hommes qui s'entrainent dur pour répondre aux missions confiées par le pouvoir politique. Notre métier, c'est le combat d'infanterie avec une spécificité pour les opérations amphibies.
Nos opérations nous ont amenés à intervenir sur des théâtres aussi variés que l'Afghanistan ou la République Centrafricaine, en passant par le Mali. Nous sommes également mobilisés pour les missions intérieures comme Vigipirate.

F.L.M. : Votre carrière se distingue par la polyvalence de votre formation comme de vos affectations. Est-ce une marque de votre caractère ?
Colonel L.L. : La carrière d'un Saint-Cyrien breveté de l'Ecole de Guerre permet d'alterner les postes tous les 2 ou 3 ans. C'est la véritable richesse de notre métier. C'est également une remise en question permanente qui permet d'apporter une plus-value sur le poste que l'on occupe par l'expérience du précédent. J'ai eu la chance d'alterner des postes de terrain et en administration centrale à Paris ou à New York.

F.L.M. : En poste à Fréjus pour les deux prochaines années, de quelle empreinte souhaiteriez-vous marquer votre passage ?
Colonel L.L. : Tout d'abord améliorer le niveau opérationnel du régiment et renforcer la cohésion de l'unité, afin que mes hommes trouvent du plaisir et de la fierté à servir au sein du 21e RIMa.
J'aimerais également développer un 2e axe visant à améliorer encore les liens avec le milieu civil, le fameux lien Armée-Nation. Car notre métier n'a de sens qu'au service de la Nation.

F.L.M. : Au 1er semestre 2015, vous partez avec votre régiment au Mali. Comment vous préparez-vous pour rejoindre un terrain a priori plutôt hostile ?
Colonel L.L. : Il y a 3 dimensions. Tout d'abord une préparation physique exigeante pour se préparer à des conditions de vie difficiles ; une préparation technique car mes hommes doivent parfaitement maîtriser des matériels de plus en plus complexes et très variés ; enfin une préparation tactique pendant les mois qui précèdent l'opération afin de connaître le milieu, l'ennemi et les missions à remplir.

F.L.M. : Comment accompagnez-vous les familles qui attendent le retour des unités en opération ?
Colonel L.L. : Les familles sont intégrées à la vie du régiment, se connaissent et s'entraident. Pendant une opération, une cellule les aide ou les renseigne régulièrement.
Enfin mon commandant en second fait la liaison entre nous sur site et le personnel et les familles à Fréjus.

F.L.M. : Vous avez été engagé sur des opérations de guerre et de maintien de la paix. Comment gère-t-on ces missions opposées ?
Colonel L.L. : L'histoire nous montre qu'il est toujours plus difficile de faire la paix que la guerre. Les missions d'interposition sont plus complexes car elles nécessitent du temps pour pacifier les cœurs, et les militaires ne sont qu'un des contributeurs à ce processus. Il est aussi souvent nécessaire de montrer la force légitime pour pacifier.

F.L.M. : L'Armée a des contraintes budgétaires comme toute société privée. Y a-t-il une équivalence dans les manières de gérer des budgets dans le privé et dans l'armée ?
Colonel L.L. : Les deux mondes se sont toujours observés pour copier les bonnes méthodes. Tous, nous recherchons l'efficience, c'est-à-dire l'efficacité à moindre coût. La principale différence réside dans notre rentabilité qui n'est mesurable que lorsque nous sommes engagés en opération. A ce titre, je crois que les Français peuvent être fiers de leur armée qui, malgré ses contraintes financières, est reconnue pour ses résultats.

F.L.M. : Quelles sont à votre sens les qualités essentielles d'un bon soldat ?
Colonel L.L. : Le courage, la disponibilité, la droiture et l'honnêteté. Lorsqu'on a l'usage des armes au nom de la France, il faut avoir une déontologie irréprochable. A ces vertus individuelles, j'ajouterais le goût du "collectif", car c'est la cohésion et la dynamique du groupe qui donnent souvent la force morale, qui permet des exploits.

MARS

Brocantes
Tous les mercredis
Place de la République
à Fréjus-Plage
Tous les jeudis, matinée
Place de la Poste
à Saint-Aygulf
Tél. 06 27 72 01 34

Football
National (J23)
Vendredi 6 mars, 20h
Étoile FC – Epinal

"Thé dansant"
Samedi 7 mars, 15h à 19h
Par le Club Italianiste de Provence. Pâtisseries, bonbons, boissons et café.
Membres 8€
Invités 12 €
Salle Charles Denis
Saint-Aygulf
Tél. 04 94 83 60 01

Handball
Nat. 2 masculine (J15)
Samedi 7 mars, 20h
AMSLF - AS Monaco HB
Salle Jean-Vilain

"Semianyki Express"
Dimanche 8 mars, 17h
Un nouveau spectacle complètement déjanté sur le thème du voyage, par l'extravagante Compagnie des Semianyki, héritiers des clowns de Saint-Pétersbourg.
Tarif passion :
Plein 26€ / Réduit 16€
Théâtre le Forum,
53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

"Péplum et peinture"
Lundi 9 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois, par M. Forneris.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

"Un temps de chien"
Mercredi 11 mars, 20h30
Du rire mais pas seulement, avec cette histoire de trois femmes au bout du rouleau avec Marie-Anne Chazel, Hélène de Fougerolles, Céline Milliat-Baumgartner et Philippe Uchan.
Tarif passion :
Plein 32€ / Réduit 18€
Théâtre le Forum,
53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

"Sueurs froides"
Jeudi 12 mars, 17h30
D'Alfred Hitchock (1958). Film d'éducation linguistique en version italienne sous-titrée. Une fascinante histoire d'amour. Le plus abouti des réalisations du grand cinéaste.
Maison des associations - Salle Agricola - Avenue Verdun
Entrée libre et gratuite
Tél. 04 94 83 60 01

"Le Général Gouraud, en Afrique et pendant la Grande Guerre"
Jeudi 12 mars, 18h30
Conférence du musée des Troupes de Marine, par Julie d'Andurain.
Salle de conférence du CHETOM, avenue du musée des Troupes de Marine, Caïs
Tél. 04 94 40 81 75

Concert de musiques actuelles
Vendredi 13 mars, 20h
Par la classe de musiques actuelles de l'école de musique Jacques-Melzer.
Théâtre le Forum,
salle Cocteau
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56
www.ecole-musique-melzer-frejus.fr

Tennis de Table, Nat. 2 masculine (J5 phase 2)
Samedi 14 mars, 17h
AMSLF (1) - Paris 16 TT (1)
AMSLF (1) - Eaubonne CSM (1)
Salle Jean-Vilain

LA NUIT DE L'EAU 2015

Nuit de l'eau
Samedi 14 mars, 18h à 23h
Soirée festive et solidaire au profit de l'UNICEF : démonstrations de nages, relais inter-sportifs, ballets de natation synchronisée, cours d'aquagym, baptêmes de plongée, handi-sport, animations musicales.
Piscine Maurice Giuge
Base nature
www.lanuitdeleau.com

Volley-ball - Élite masculine (J3 play-off)
Samedi 14 mars, 20h
AMSLF - VC Michelet Halluin
Salle Sainte-Croix

Vente de livres
Dimanche 15 mars, 8h à 12h30
Par l'Association pour la qualité de Vie à la Tour de Mare. Maison de quartier de la tour de Mare.
Tél. 06 09 01 07 32

Football - D.H. (J17)
Dimanche 15 mars, 15h
Étoile FC (2) - Salon Bel Air
Stade Pourcin

Football – D.H. (J19)
Dimanche 15 mars, 15h
Étoile FC (2) – Fos-sur-Mer
Stade Pourcin

Volley-Ball
Nat. 3 féminine (J14)
Dimanche 15 mars, 15h
AMSLF - Stade Laurentin
Salle Sainte-Croix

Trios piano & cordes
Dimanche 15 mars, 16h30
Par l'association "Musique au cœur de l'Estérel" sous l'égide de l'Office du tourisme des Adrets de l'Estérel. Jeunes talents du conservatoire de Nice sous la direction artistique de la Pianiste Concertiste Valérie Bautz.
Eglise Notre-Dame des Maures, Les Adrets-de-l' Estérel
Réservations : 15€, sur place : 18€, moins de 25 ans : 5€, moins de 12 ans : gratuit.
Tél. 04 94 40 93 08

"Question de cinéphilie : Citizen Kane ou Vertigo ?"
Lundi 16 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois, par M. Reber.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

Heure musicale
Mardi 17 mars, 18h30
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56
www.ecole-musique-melzer-frejus.fr

"Création d'entreprise et le test d'activité"
Mercredi 18 mars, 9h30
Réunion d'information proposée par La Couveuse d'entreprises Interface 83.
Pôle Emploi de Fréjus, 1196 boulevard de la mer
Renseignements / inscription : 04 94 06 21 18 ou 06 60 90 70 59 couveuse-interface83@orange.fr

"Marie Tudor"
Jeudi 19 mars, 14h et 20h30
Une reine, une femme, déchirée entre l'amour et la haine, le pardon et la vengeance, la fidélité et la trahison de Victor Hugo.
Tarif passion :
Plein 18€ / Réduit 12€
Théâtre le Forum,
53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

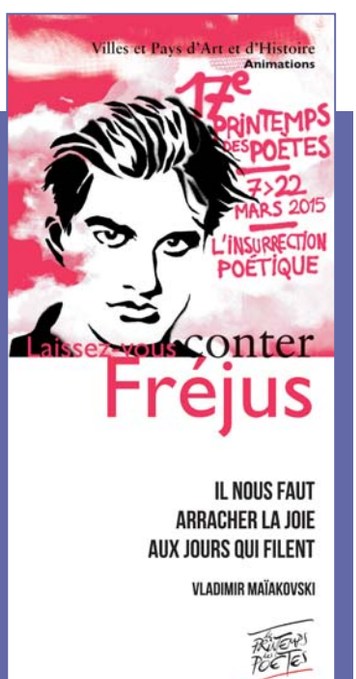

Printemps des Poètes
Du 7 au 22 mars

Animations musicales, circuits poétiques, expositions, cinéma, festival de théâtre "Off" poétique, scène ouverte, et bien d'autre, la poésie investit la ville et ses équipements à l'occasion de la 17e édition du Printemps des Poètes sur le thème de "L'insurrection poétique".
Tout le programme en page 35

● **"Des Français en Amérique : 1900-1950"**
Vendredi 20 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Tinelli.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

© Luis Castilla

■ **Football - National (J25)**
Vendredi 20 mars, 20h
Étoile FC – Boulogne
Stade Louis-Hon

■ **Handball**
Nat. 2 masculine (J17)
Samedi 21 mars, 20h
AMSLF - US La Crau HB
Salle Jean-Vilain

✣ **Régate**
"Trophée de Port-Fréjus"
Samedi 21 & dimanche 22 mars, journées
Par le Yacht-club de Fréjus.

■ **Vente de vêtements, affaires scolaires, vaisselle**
Dimanche 22 mars, de 7h30 à 15h
Par l'association Entr'Aide83.
23 rue du Gendarme Veilex
Tél. 04 94 53 46 33

● **"Histoire de l'atomisme : de 450 av. J.C. à 1934"**
Lundi 23 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Feraud.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **"Settecento : la peinture italienne au siècle des Lumières"**
Mercredi 25 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Forneris.
Maison des associations, salle Agricola,
57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

✣ **"Ballet flamenco d'Andalousie"**
Jeudi 26 mars, 20h30
Rafaela Carrasco et David Coria créent "en la memoria del cante" une grande chorégraphie au service d'une grande compagnie.
Théâtre le Forum
Tarif passion : plein 32€ / Réduit 18€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

● **"Mer et tourisme : un double challenge"**
Vendredi 27 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Lozato-Giotart.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

▼ **"Carte blanche"**
Samedi 28 mars, 18h
Concert Ravel,
claviers et dispositif électroacoustique.
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56
www.ecole-musique-melzer-frejus.fr

✣ **"Printemps des villes jumelles"**
Samedi 28 et dimanche 29 mars, 13h à 18h
Par le Comité d'Accueil et de Jumelage.
Espace municipal de port-Fréjus
Tél. 04 94 17 67 19
Lire notre article p. 40

✣ **Journées européennes des métiers d'art**
Vendredi 27, samedi 28 & dimanche 29 mars
Ateliers créatifs, visites, expositions, démonstrations, etc.
dans les ateliers du Circuit des Métiers d'Art.
Centre historique

▲ **Théâtre**
Dimanche 29 mars, 15h
Par l'Association pour la qualité de Vie à la Tour de Mare.
Salle de Madron
Tél. 06 09 01 07 32

▲ **"L'Incompris"**
Dimanche 29 mars, 18h
Lundi 30 mars, 18h et 20h45
Cycle du cinéma italien, film en V.O. sous-titré français. Film de Luigi Comencini (1967). Suivi du traditionnel verre de l'amitié.
Cinéma le Vox - Place Agricola
Tél. 04 94 83 60 01

● **"Nos ancêtres, les indo-européens : les grandes figures du combat contre le mal"**
Lundi 30 mars, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **"La création d'un livre"**
Mardi 31 mars, 18h
Conférence Connaissance du Patrimoine par Armel et Laurence Brucelle.
Maison des associations, salle Agricola
57 avenue de Verdun
Tél. 04 94 51 09 52

AVRIL

▲ **"Piccoli sentimenti"**
Mercredi 1er avril, 15h
Un petit être naît, explore, ressent…
Ces petits sentiments le font grandir…
Un élan de poésie à l'état pur.
Théâtre le Forum
Tarif passion : jeune public 6€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

© Melisa Stein

● **"Diables et démons dans la musique"**
Mercredi 1er avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Picaude.
Maison des associations,
salle Agricola,
57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **"Les Désaugiers"**
Jeudi 2 avril, 14h30
Conférence de la Société d'Histoire de Fréjus par Gilbert Serrus.
Maison des associations, salle Agricola
57 avenue de Verdun
Tél. 04 94 51 09 52

■ **Football - National (J27)**
Vendredi 3 avril, 20h
Étoile FC - Marseille Consolat
Stade Louis-Hon

■ **Basket-ball**
Nat. 3 masculine (J21)
Samedi 4 avril, 20h
Fréjus Var Basket AMSL - Hyères-Toulon VB
Salle des Chênes

ÉDITION 2015
14 AVRIL
16 MAI
PRINTEMPS DE LA PHILO
À LA MÉDIATHÈQUE VILLA MARIE
Sur le thème : la cause animale
Avec la participation du club Photo Numérique Estérel
Expositions • Plein écran
Forum philo • Café littéraire

✣ **Printemps de la Philo**
Du samedi 14 avril au samedi 16 mai
Diverses animations sur le thème "La cause animale" proposées par la médiathèque Villa-Marie.
Médiathèque Villa-Marie
Tél. 04 94 51 01 89
Lire notre article p. 36

Les éléments d'agenda annoncés ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications. En savoir + en temps réel : www.ville-frejus.fr, www.frejus.fr / FB ville.frejus

■ Brocantes, marchés ● Conférences ◆ Expositions ✣ Loisirs ■ Sports ● Traditions
▲ Cinéma ✣ Danse ▼ Jeunesse ▼ Musique ▲ Théâtre ◆ Visites

BMX Base Contest 2015
Samedi 25 et dimanche 26 avril

Compétitions et démonstrations de BMX se succéderont tout au long du week-end pour ce 10e anniversaire de la manifestation, organisée par la section VTT de l'AMSLF et la Ville de Fréjus
Base Nature

Fête des Plantes
Du samedi 4 au lundi 6 avril

Une édition sur le thème Parfums de jardins qui rassemblera une soixantaine d'exposants venus de toute la région du Sud de la France, et proposera une exposition éponyme de photographies du 21 mars au 26 avril, en collaboration avec l'association Les Amis des parcs et jardins méditerranéens.
Villa Aurélienne et Parc de la Villa Aurélienne

Renseignements : Office de Tourisme, Tél. : 04 94 51 83 83

"13e bourse d'Echanges Multicollections Amateurs" - Samedi 4 & dimanche 5 avril, 9h à 12h / 14h à 17h
Bourse d'échanges de collections diverses proposée par le Groupement Philatélique de Saint-Raphaël Fréjus - Salle du Sextan 1413 avenue de Provence
Entrée libre
Tél. 04 94 44 45 74

Volley-Ball - Nat. 3 féminine (J16) Dimanche 5 avril, 14h
AMSLF - Volley Pradétan Gardéen
Salle Sainte-Croix

"Championnat de France de Badminton, excellence établissement lycée" Du mardi 7 au vendredi 10 avril, 8h à 17h45
Organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).
Salle Régis Auzerau et gymnase des Chênes

Heure musicale : "Musique ancienne" Mercredi 8 avril, 17h
Chapelle St François-de-Paule, place Agricola
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56

"Les bibliothèques privées à l'époque classique" Jeudi 9 avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est-Varois par M. Tinelli.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

"Turandot" Jeudi 9 avril, 20h
Tragédie à grand spectacle d'inspiration féerique exotique et onirique de Giuseppe Adami et Renato Simoni.
Tarif passion :
Plein 32€ / Réduit 18€
Théâtre le Forum,
53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

"L'Arnaque" Vendredi 10 avril, 17h30
De George Roy Hill (1973).
Film d'éducation linguistique en version italienne sous-titré en français. Un classique du cinéma américain.
Salle Agricola - Maison des associations, avenue de Verdun
Entrée libre
Tél. : 04 94 83 60 01

Tennis de Table Nat. 2 masculine (J7 phase 2) Samedi 11 avril, 17h
Salle Jean-Vilain
AMSLF (1) - Chartreuse Belledonne TT (1)
Nat. 3 masculine (J5 phase 2) Samedi 11 avril, 17h
AMSLF (1) - Nîmes ASPTT (1)
Salle Jean-Vilain

Handball - Nat. 2 masculine (J19) Samedi 11 avril, 20h
AMSLF - HB3M
Salle Jean-Vilain

Vide grenier Dimanche 12 avril
Par le Comité d'accueil et de Jumelage (reporté au 3 mai en cas d'intempéries)
Place de la Poste, Saint-Aygulf
Tél. : 04 94 17 67 19

"Concert de Printemps" Dimanche 12 avril, 16h
L'Harmonie Aurélienne de Fréjus donnera son traditionnel concert de printemps ou elle présentera un nouveau programme de musiques électriques (variétés, musiques de film, medleys, jazz…)
Salle Hippolyte Fabre - Fréjus-Plage - Entrée libre

© DR

Orgue de Fréjus Dimanche 12 avril, 16h
Lorenzo Ghielmi (Italie), organiste titulaire du grand orgue de la basilique San Simpliciano de Milan.
Cathédrale Saint-Léonce
Entrée gratuite - Libre participation
Renseignements : www.amis-cathedrale.fr

"Settecento : la peinture italienne au siècle des Lumières" Lundi 13 avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Forneris.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

Heure musicale Mardi 14 avril, 18h30
Ecole de Musique
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56 - www.ecole-musique-melzer-frejus.fr

"Au fil du temps, au fil de l'eau" Du 14 au 21 avril
Exposition de reproductions photographiques et documents divers, par Saliha Ollivier, avec "La Palette des Arts" et "les Amis de Villepey".
Salle Charles Denis - St-Aygulf
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h
Entrée libre

"Création d'entreprise et le test d'activité" Mercredi 15 avril, 9h30
Réunion d'information par La Couveuse d'entreprises Interface 83.
Pôle Emploi de Fréjus, 1196 boulevard de la mer
Renseignements / inscription : 04 94 06 21 18 - 06 60 90 70 59

"Tout contre Léo" Mercredi 15 avril, 15h
Une adaptation forte et essentielle de ce chef-d'œuvre qui sait dire avec des mots simples sans jamais infantiliser, la gravité de la maladie.
Tarif passion : jeune public 6€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

● **"Un cabinet de curiosités"**
Mercredi 15 avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Picaude.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **"Agnès de Nanteuil, biographie d'une jeune résistante morte pour la France"**
Jeudi 16 avril, 18h30
Conférence du musée des Troupes de Marine, par Christophe Carichon.
Salle de conférence du CHETOM, avenue du musée des Troupes de Marine, Caïs
Tél. 04 94 40 81 75

■ **Football - National (J29)**
Vendredi 17 avril, 20h
Étoile FC - CA Bastia
Stade Louis-Hon

■ **Trail Hermès Fréjus**
Samedi 18 avril, 20h
Course pédestre. Trail urbain nocturne 16 km et 9 km - Base nature
Renseignements :
http://trailhermes.e-monsite.com/
Inscriptions : www.sportips.fr

■ **Volley-Ball**
Élite masculine (J6 play-off)
Samedi 18 avril, 20h
AMSLF - Strasbourg VB
Salle Sainte-Croix

■ **Trail Hermès Fréjus**
Dimanche 19 avril, à partir de 8h
Course pédestre. Trail 38 (38 km), Trail 20 (20 km), Pitchoun'Trail (2 km), Trail 10 (10 km), Marche nordique chronométrée (8 ou 14 km), randonnée 14 km - Chapelle Cocteau
Renseignements :
http://trailhermes.e-monsite.com/
Inscriptions : www.sportips.fr

■ **Volley-Ball**
Nat. 3 féminine (J17)
Dimanche 19 avril, 14h
AMSLF - ASLJ Croix d'Argent Montpellier - Salle Sainte-Croix

■ **Football - D.H. (J21)**
Dimanche 19 avril, 15h
Étoile FC (2) - US Le Pontet (2)
Stade Pourcin

▲ **" Je préfère qu'on reste amis"**
Dimanche 19 avril, 17h
La nouvelle pièce de Laurent Ruquier, sa première comédie romantique, écrite spécialement pour Michèle Bernier et Frédéric Diefenthal.
Tarif passion : plein 32€ / Réduit 18€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

© Bernard Richbé

▲ **"Nos enfants"**
Dimanche 19 avril, 18h
Lundi 20 avril, 18h et 20h45
Cycle du cinéma italien en VO sous-titré, film d'Ivano de Matteo (2014). Suivi du traditionnel verre de l'amitié. - Tarif réduit pour les membres actifs du club - Cinéma le Vox
Tél. : 04 94 83 60 01

■ **Vide Grenier**
Dimanche 19 avril
Par Les Voiles latines.
Place de la Poste, Saint-Aygulf
Tél. : 06 03 03 09 55

■ **Vide Grenier**
Dimanche 19 avril
Par l'école maternelle des Moussaillons
Plateau sportif du complexe H. Fabre
Tél. 04 94 51 03 45

● **"Des hommes du Président à Zodiac, enquête sur le film d'investigation journalistique"**
Lundi 20 avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par M. Reber.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **"L'histoire des pèlerinages"**
Mardi 21 avril, 18h à 19h30
Conférence de l'Université de l'Est Varois par Mme Desmoulins.
Maison des associations, salle Agricola, 57 avenue de Verdun
Tél. : 04 94 95 16 42

● **Bravade**
Du vendredi 24 au lundi 27 avril
Organisées par l'association des Amis de Saint-François de Paule, processions et animations de la Bravade investiront le Centre, Port-Fréjus et Fréjus-Plage pour rendre hommage au Saint qui délivra la ville de la peste.
Tout programme sur www.ville-frejus.fr

▼ **Concert carte blanche "Duo accordéons"**
Samedi 25 avril, 18h
Avec Sabine Peroumal et Christiane Bonnay - Ecole de Musique
Entrée gratuite, inscriptions à l'Ecole de Musique
Tél. 04 94 53 59 56
www.ecole-musique-melzer-frejus.fr

▲ **"Nina"**
Samedi 25 avril, 20h30
Dialogues ciselés, trio de comédiens complices, Nina réjouira les adeptes d'un théâtre populaire dans la lignée de Sacha Guitry
Tarif passion : plein 40€ / Réduit 22€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

■ **Vente de vêtements, chaussures, sacs, linge de maison**
Dimanche 26 avril, 8h à 12h30
Par l'Association pour la qualité de Vie à la Tour de Mare.
Maison de quartier de la Tour de Mare.
Tél. 06 09 01 07 32

■ **Football - D.H. (J22)**
Dimanche 26 avril, 15h
Étoile FC (2) - FC Rousset SVO
Stade Pourcin

▼ **"Méli Mômes"**
Mardi 28 avril, 15h
Allez hop, on danse ! Le concert Méli Mômes, des paroles sans mièvrerie et de la musique actuelle pour les enfants d'aujourd'hui ! Un moment inoubliable pour toute la famille.
Tarif passion : jeune public : 6€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

● **"Naples : sur les pas des civilisations antiques de l'Italie du Sud" - Mardi 28 avril, 18h**
Conférence Connaissance du Patrimoine par Marie-Claude Mellies, spécialiste des civilisations anciennes.
Salle des associations, Agricola
57 avenue de Verdun
Tél. 04 94 51 09 52

▼ **"Grupo compay segundo de cuba"**
Jeudi 30 avril, 20h30
Le retour en Europe du Grupo compay segundo, la légende de Chan Chan. Un spectacle que tous les aficionados du "son" cubain ne sauraient manquer.
Tarif passion : plein 26€ / Réduit 16€
Théâtre le Forum, 53 bd de la Mer
www.aggloscenes.com

MAI

■ **Football - National (J31)**
Vendredi 1er mai, 20h
Étoile FC – Strasbourg
Stade Louis-Hon

■ **Volley-Ball**
Élite masculine (J8 play-off)
Samedi 2 mai, 20h
AMSLF - Saint-Brieuc CAVB
Salle Sainte-Croix

✤ **Salon des Entrepreneuses**
Samedi 2 et dimanche 3 mai, 10h à 18h
Toutes les entrepreneuses rassemblées dans la diversité de leurs métiers et activités à l'occasion de leur premier salon. ***Lire notre article p. 31***
Villa Aurélienne

© Yannick Perrin

Les éléments d'agenda annoncés ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications. En savoir + en temps réel : www.ville-frejus.fr, www.frejus.fr / FB ville.frejus

■ Brocantes, marchés ● Conférences ◆ Expositions ✤ Loisirs ■ Sports ● Traditions
▲ Cinéma ✤ Danse ▼ Jeunesse ▼ Musique ▲ Théâtre ◆ Visites

TRIBUNE D'EXPRESSION DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

UN BUDGET DE COMBAT

Avec le budget primitif 2015, la majorité municipale a fait le choix de l'avenir de Fréjus. « Gouverner c'est prévoir », disait Emile de Girardin, qui écrivait aussi « l'art de gouverner, c'est l'art de vaincre les difficultés ». Tel est le double objectif de ce budget.
Il ne faut pas se leurrer : les difficultés sont nombreuses. L'étude menée avant le budget 2014 et le rapport de la Chambre régionale des comptes avaient mis l'accent sur les points faibles de notre commune : endettement démesuré, faible autofinancement, poids des charges de fonctionnement,... S'y sont rajoutées des recettes mises à mal par la conjoncture économique et la baisse des dotations de l'Etat : 1,5 million d'euros en moins cette année pour notre ville ! Tout ceci parallèlement à une croissance automatique de certaines charges et aux dépenses liées à des décisions du gouvernement tel l'aménagement des rythmes scolaires, qui coûtera plus de 400 000€ à la Ville cette année. Sans parler de la carence prononcée par le Préfet du fait du non-respect par la précédente municipalité de ses obligations en matière de logement social.
A court terme donc, il nous faut vaincre ces difficultés. C'est le premier objectif de notre budget, qui réduit encore nos dépenses de fonctionnement et notre dette. Ce grâce à une baisse des charges à caractère général et une meilleure maîtrise des dépenses de personnel. En deux ans, nous aurons ainsi réduit de plus de 10 M€ notre endettement, sans augmenter les impôts.
Mais il faut aussi travailler à l'augmentation de nos recettes. C'est pourquoi le budget prévoit une reprise de l'investissement, qui sera de plus de 10 M€ cette année.
Il s'agit bien sûr d'améliorer la vie quotidienne des habitants, mais aussi de projets structurants pour Fréjus, comme la lutte contre les inondations, qu'attendent nombre de Fréjusiens et d'entreprises.
Il s'agit aussi d'opérations d'urbanisme et de cessions de terrain dans un triple but : redynamiser le centre et, plus largement, la vie commerciale et culturelle dans plusieurs quartiers, permettre de rénover ou de reconstruire des équipements obsolètes, et enfin rattraper notre retard en termes de logements sociaux.
Il s'agit enfin de renforcer notre attractivité. Le lancement des études du quartier des Sables, les nouveaux projets pour la Base Nature, la rénovation du Front de Mer, la mise en valeur de notre patrimoine et le projet du musée archéologique en sont quelques exemples.
Nous avons en quelques mois relancé des projets qui dormaient dans les tiroirs et initié de nouvelles réalisations. Ce parallèlement à une révision générale de notre PLU, conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.
Cette volonté de redonner des perspectives d'avenir à notre ville va au-delà des querelles politiciennes et des postures dans lesquelles certains se complaisent. Car elle a pour seul but le bien-être des Fréjusiens.
Le Groupe de la majorité municipale « Fréjus pour vous ».

Budget primitif 2015 : un budget sans anticipation

Le budget, élément majeur de l'action municipale engage pour les années à venir l'ensemble des habitants d'une commune. La réflexion des élus doit porter sur le moyen et le long terme. Or, la gestion de la majorité municipale se fait au coup par coup d'une année sur l'autre, sans anticiper les imprévus, les priorités et l'avenir, et l'audit financier promis n'a pas été réalisé.
Dès le budget 2014, notre groupe d'opposition avait attiré l'attention du maire sur le danger des emprunts toxiques aux charges financières imprévisibles. Aujourd'hui un vent mauvais vient de souffler sur ceux-ci avec des conséquences néfastes pour notre commune.
La majorité municipale a-t-elle intégré les surcoûts de ces remboursements ?
Elaborer une stratégie financière dans un contexte de recettes en berne impose une maîtrise et des choix dans les dépenses. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'élément de la part de la municipalité relatif à un accroissement de nos recettes pour compenser la baisse des dotations de l'Etat.
Une diminution de 22% pour l'entretien des voiries, dont on connait le mauvais état dans les quartiers de Fréjus, est constatée.
Un montant global de subvention maintenu au niveau de l'an dernier mais avec de nombreuses disparités, baisse des aides aux petites associations qui jouent un grand rôle dans les quartiers alors même que la subvention du tennis club Gallieni est portée à 165 000€, soit une augmentation de 67 000€. De plus il semblerait que ce club exercerait une activité commerciale permanente dans des locaux municipaux qui n'ont pas cette vocation. Si cela était le cas, nous attendons que Monsieur le Sénateur-Maire y mette fin.
En investissement, la majorité municipale maintient l'existant et engage quelques études, c'est peu pour un budget de 92 millions d'€. Ne pas réfléchir aux futurs investissements structurants de Fréjus est suicidaire et irresponsable.
La majorité municipale est incapable de se projeter dans le futur, elle continue comme en 2014 de dilapider son patrimoine foncier, notamment les équipements sportifs des quartiers de Saint-Aygulf, Sainte-Croix, Villeneuve, sans oublier le stade Pourcin, privant ainsi les enfants des écoles et des fréjusiens de terrains d'exercice, tout cela pour boucler son budget, à hauteur de 9 millions d'€, soit près de 19 millions d'€ de vente pour les années 2014 et 2015.
Aucune réflexion budgétaire sérieuse n'a été engagée sur l'avenir de Fréjus, qu'en sera-t-il de nos lendemains quand notre patrimoine aura disparu.
Fréjus sera dos au mur et nous paierons cher cette absence d'anticipation.

Groupe "Ensemble confiants pour Fréjus"

Courageux, unis et solidaires

Les temps sont difficiles, nul ne peut le contester et c'est précisément dans ces temps-là qu'il faut être courageux, unis et solidaires .
Opposition et majorité doivent relever ensemble le défi pour investir autrement l'action publique
Pourquoi l'opposition , dont les représentants ont été élus par les frejussiens comme ceux de la majorité, n'est pas invitée à tous les évènements municipaux ?
Nous aussi nous avons le devoir d'accompagner les populations. Laissez-nous les moyens de jouer pleinement ce rôle.
Nous aussi , nous nous battons pour qu'on ne nous étrangle pas financièrement (avec la baisse du concours de l'Etat et la réduction des dotations), nous œuvrons avec force pour pouvoir continuer à aider les frejussiens , nous aussi nous nous posons quotidiennement la question d'un service public efficace .
Peut-être que, parce que nous avons peu de moyens, nous serons plus imaginatifs ensemble ! Nous en sommes capables, chacun avec ses convictions .
Vous ne pouvez pas mentir aux Fréjusiens sur la baisse de l'endettement par habitant, vous devez assumer que cette baisse est artificielle dans la mesure où l'usager paye beaucoup plus cher certaines prestations (nous pensons particulièrement aux salles municipales , qui étaient gratuites pour les associations et qui sont maintenant louées !) et que vous dilapidez le patrimoine foncier de notre ville, dans une période économique défavorable au vendeur.
Reconnaissez, Mr Le Sénateur –maire , que les projets d'investissements dont vous vous vantez ne sont que la continuité des projets de la précédente équipe (ZAC des sables, réforme du marché,...)
La ville que l'on souhaite est une ville solidaire, entreprenante, innovante, c'est dans cet esprit que nous voulons , nous aussi être au rendez-vous de la proximité comme nous l'avons toujours fait.
Nous demandons au maire de Fréjus de ne pas être outrecuidant, d'admettre que nous pouvons trouver ensemble les solutions de l'avenir
L'engagement, l'écoute et la concertation doivent continuer de guider l'action de TOUS les élus du conseil municipal et ne doivent pas seulement rester des principes vertueux.
Nous réitérons notre volonté d'œuvrer pour le bien des Fréjusiens, sans dénigrer systématiquement, mais en étant TOUJOURS constructifs

Groupe Cauwel ,Thollet ,Vian , De Stéfano, Houot

BALCONS OU FENÊTRES • JARDINS • RÉSIDENCES

FLEURIR FRÉJUS

concours 2015

Inscriptions avant le 24 avril 2015

Des lots pour tous les participants

RENSEIGNEMENTS :
04 94 51 91 59

Manifestation organisée avec la participation de partenaires privés.

Villes et Villages Fleuris
Ville primée 3 fleurs

Fréjus
VILLE DE FREJUS

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 24 AVRIL 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél. .....

Désire concourir dans la catégorie :

❑ Balcon ou fenêtre Etage : ..... Entrée : ..... ❑ Jardins ❑ Résidence

À déposer à l'accueil de la Mairie ou à retourner par courrier : Direction des Interventions Techniques - Base Nature - 1196, Bd de la Mer - 83600 Fréjus

Bulletins d'inscription disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Mairies annexes, à l'Office de Tourisme et sur le site internet www.ville-frejus.fr.

Conception : Service de la Communication Ville de Fréjus

L'amour d'une ville se partage

OFFICE DE TOURISME

Fréjus
VILLE DE FREJUS

Fréjus
Fête des Plantes 2015

"Parfums de jardins"

4.5.6 avril

10h-19h

PARC & VILLA AURÉLIENNE

Animaux, danse, ateliers créatifs...

On y prend racine !

Exposition de photographies

21 mars au 6 avril

14h-17h

sauf mardi

RENSEIGNEMENTS OFFICE DE TOURISME

Le Florus II - 249, rue J. Jaurès

04 94 51 83 83

frejus.fr

N° Licence d'Entrepreneur de Spectacle : 2-137 159 et 3-137 160

Smiddev · GROUPE ESTEREL · cavem · GP GARNIER PISAN · GEMY FRÉJUS · PEUGEOT · LOXAM RENTAL · Jardiland CRÉATION & RÉCRÉATION · LIONS INTERNATIONAL

ENTRÉE 3€
GRATUIT -12 ANS